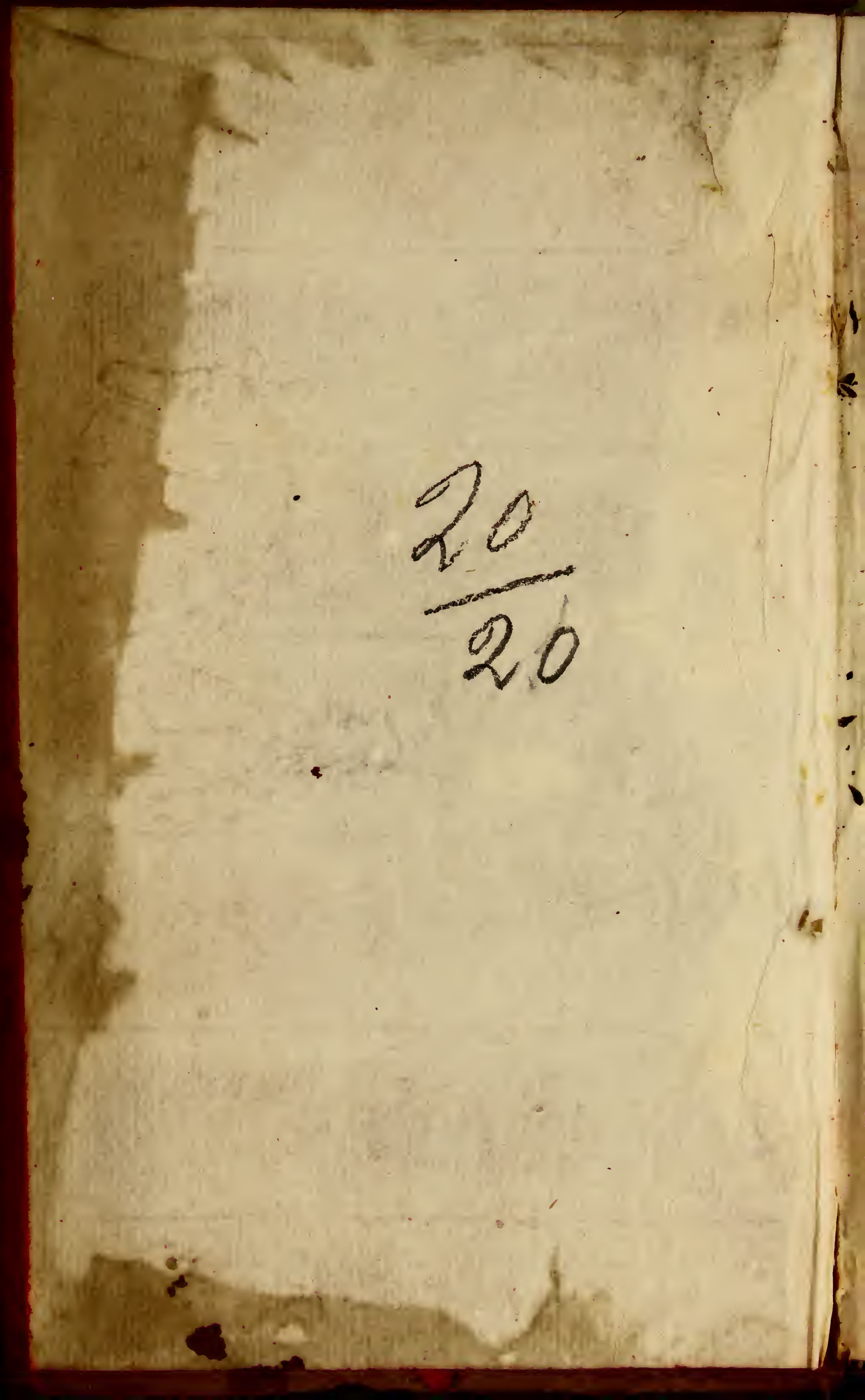



20
20


BIBLIOTECA PR
IAL Y UNIVERSITARIA *
VILLA *

Tome. III.



ESSAIS
SUR
L'HISTOIRE
DES
BELLES LETTRES
DES SCIENCES ET DES ARTS.

Par M. JUVENEL DE CARLENCAS.

TOME III.

Nouvelle Edition augmentée.



A LYON,
Chez les FRERES DUPLAIN, rue Merciere.

M. DCC. LVII.
Avec Approbation & Privilege du Roi.



ESSAIS SUR L'HISTOIRE DES BELLES LETTRES, DES SCIENCES ET DES ARTS.

HYDROSTATIQUE ET HYDRAULIQUE.



N connoît assez l'utilité de la Méchanique ; mais je doute qu'on soit assez sensible aux avantages que procurent les Arts dont je vais parler. Ils sont toutefois aussi merveilleux que

HYDROSTATIQUE ET HYDRAULIQUE.

ſecourables. Ils corrigent la nature des lieux ; ils font trouver l'abondance dans la diſette ; ils arroſent une terre ſéche & aride ; ils rendent ſalubre un pays malſain ; ils changent un déſert triſte & ſauvage en un jardin riant & délicieux.

Quoique ces Arts deſcendent d'une tige commune, ils ont des noms & des objets un peu différens. L'Hydroſtatique conſidére l'équilibre des fluides, & l'Hydraulique examine le mouvement des liqueurs. Je m'explique. Si on compare la peſanteur des corps ſolides avec celle des liquides, cette relation avec ſes effets eſt du reſſort de l'Hydroſtatique ; & l'on trouve qu'un ſolide plus léger que l'eau, retenu d'abord au fond de l'eau, puis remis en liberté, s'éleve à la ſurface de l'eau en s'y enfonçant un peu, & que la partie enfoncée eſt au reſte du ſolide, ce que ſa peſanteur ſpécifique eſt à celle de l'eau.

Au contraire, tout ſolide plus peſant que l'eau tombe au fond, & perd autant de ſon poids qu'en a l'eau dont il occupe la place.

Mais ſi l'on a égard à l'action des liquides contre des ſurfaces ; ſi on

considére comment un liquide agit par sa pesanteur sur le fond du vase qui le contient, & par sa pression latérale, c'est-à-dire, par l'effort qu'il fait contre les parois du vase, cet examen appartient à l'Hydraulique.

HYDROSTATIQUE ET HYDRAULIQUE.

Les premieres Colonies mirent en pratique cette Science. Ceux qui s'établirent dans les vastes plaines de Sennaar, s'aiderent du secours que l'Euphrate leur présentoit. Un bras ¶ du fleuve introduit dans Babylone, resserré par des quais de cinquante coudées † d'épaisseur, puis élevé par une pompe à la plus haute terrasse d'un immense amphitéatre, & tombant de-là en cascades sur les terrasses inférieures, ruisseloit dans tous les jardins suspendus.

Les Chaldéens.

Les Chaldéens ne bornerent pas là les travaux de l'Euphrate; ils surent détourner ses eaux dans le Tigre, & dans un lac de vingt-une lieuës * de tour, lequel par de doux épanchemens fertilisoit les campagnes voisines (a).

¶ Large de 104 toises.
† Douze toises & demie.
* 420 Stades.
(a) *Herodot.* l. 1.

HYDROSTATIQUE ET HYDRAULIQUE.

Quelques Auteurs (b) font mention des Aqueducs qui conduisoient les eaux dans tous les quartiers de la ville, & ils attribuent ces ouvrages à la Reine Sémiramis ; car les autres sont donnés à Nabucodonosor & à Nitocris (c).

Les anciens Egyptiens.

Ceux qui ont quelque connoissance de l'Histoire des anciens Egyptiens, savent qu'ils avoient trouvé le moyen de retenir leur fleuve dans de justes bornes, & de tourner à leur usage ses eaux salutaires, soit en les répandant dans leurs plaines, ou en les élevant à de très-grandes hauteurs. Strabon (d) parle d'une machine que des roues & des poulies mûes par cent-cinquante esclaves mettoient en jeu, pour faire monter l'eau du Nil sur une Colline : & l'on voit aujourd'hui au Caire une pareille machine (e), qui élevant l'eau d'un puits très-profond † taillé dans le roc, la distribue en plusieurs endroits du Château.

(b) *Qu. Curt. l. 5. c. 1.*
(c) Joseph, Eusebe, Hérodote, Diodore.
(d) L. 17.
(e) Voyages de Thevenot.
† On l'appelle le Puits de Joseph.

HYDROSTATIQUE ET HYDRAULIQUE.

Rien n'eſt plus admirable que l'induſtrie des Egyptiens dans le tranſport de leurs obéliſques. Le Nil lors de ſon débordement s'inſinuant par de longs canaux dans les carrières de Syenne *, élevoit ces lourdes maſſes, qui ſur des radeaux proportionnés à leurs poids, ſe rendoient dans la Baſſe-Egypte.

Le Lac de Mœris étoit un ſpectacle encore plus ſurprenant. Un baſſin de cent quatre-vingt lieues § de tour, & de trois cens pieds de profondeur, creuſé dans des terres ſtériles du côté de la Lybie, & fait de main d'homme, ſous un ſeul Prince, recevoit les eaux répandues, & ſe déchargeoit de ſon ſuperflu par de grandes écluſes, qui ſelon le beſoin, ouvroient ou fermoient au fleuve un canal de communication de quatre-vingt-cinq ſtades.

Les Grecs.

Dans la Grèce, on voit remonter l'Hydraulique à l'âge des Demi-Dieux. Ces heureux tems mettoient l'héroïſme à faire du bien aux hommes. Hercule combla les Peuples de bienfaits, qui paru-

* Ville de la Haute-Egypte, aux confins de l'Ethiopie.

§ 3600 Stades, ſelon Hérodote & Diodore de Sicile.

HYDROSTATIQUE ET HYDRAULIQUE.

rent mériter les honneurs divins. Les marais desséchés, les fleuves ou resserrés dans leur lit, ou détournés de leur cours ordinaire, les canaux creusés dans des lieux stériles, les flots de la mer arrêtés par des digues, les monts applanis, chantés par les Poëtes, & rehaussés par des figures fortes & hardies, méconnus ensuite durant plusieurs siécles, se laissent à peine appercevoir aux plus clairvoyans, à travers les voiles qui les cachent au vulgaire (f).

Parmi les Grecs, Aristote fut le premier qui écrivit de l'équilibre des liqueurs, & qui réduisit aux regles de la méchanique le vol des oiseaux, le mouvement des poissons, & la direction des navires.

Archiméde, qui vint après Aristote, découvrit la supercherie d'un Orfévre par le secours de l'Hydrostatique. L'histoire est remarquable. Hieron, Roi de Syracuse, ayant fait faire une couronne d'or, qu'il avoit vouée à ses Dieux, s'appercut que l'ouvrier y avoit mêlé

(f) M. l'Abbé de Fontenu, Dissertation sur Hercule Musagete, dans les Mémoires de l'Académie des belles Lettres.

HYDROSTATIQUE ET HYDRAULIQUE.

beaucoup d'argent : mais ne pouvant pas le convaincre de friponnerie ſans rompre la couronne, il s'adreſſa à Archiméde. Ce grand homme étant dans le bain, remarqua que ſon corps faiſoit ſortir autant d'eau qu'il occupoit de place. Pour mettre à profit cette obſervation, il fit faire deux maſſes, l'une d'or, l'autre d'argent, chacune d'un poids égal à celui de la couronne, & il plongea ſucceſſivement ces deux maſſes & la couronne dans une cuve, qu'il rempliſſoit d'eau à chaque fois ; puis, ayant ramaſſé l'eau qui étoit chaſſée par le volume de chaque corps, il trouva que la maſſe d'argent avoit fait ſortir plus d'eau que la maſſe d'or & que la couronne, & la couronne plus que la maſſe d'or ; d'où il conclut que la couronne occupant plus d'eſpace que la maſſe d'or, n'étoit pas de pur or ; & par la regle d'alliage il lui fut facile de trouver la quantité préciſe d'argent mêlé (g).

Ce Mathématicien inventa encore cette vis, ou limace, canal qui tournant ſpiralement autour d'un cylindre in-

(e) *Vitruv. l. 9. c. 3.*

HYDROSTATIQUE ET HYDRAULIQUE.

cliné, qu'on appelle noyau, fait monter l'eau en defcendant. L'eau dans cette machine fi fimple agit par fon propre poids : mais elle ne peut être portée fort haut (h).

Créfibius en fe fervant d'une machine plus compofée, qui a retenu le nom de fon Inventeur *, fçut faire monter l'eau à toute forte de hauteurs. Cette machine puife & éleve l'eau par le moyen d'un pifton, qui joue dans un barillet dont le fond eft dans l'eau. L'eau monte par le même barillet, quand on hauffe le pifton, & par un autre barillet qui a communication avec le premier, quand on baiffe le pifton (i). Du refte, la conftruction des pompes & leurs effets n'étoient point inconnus à Archiméde ; il en fit dans fon voyage en Egypte, dont les Carthaginois firent un grand ufage pour tirer l'eau des mines, & les mettre à fec (k).

Les Romains.

Les Romains, dès les premiers tems, appliquerent l'Hydraulique à des chofes

(h) *Ibid. l.* 10. *c.* 2.

* Pompe de Créfibius.

(i) *Vitruv. l.* 10. *c.* 2.

(k) M. Rollin, Hiftoire ancienne, liv. 2. part. 1. art. 5.

HYDROSTATIQUE ET HYDRAULIQUE.

utiles, & ils donnerent toute leur attention à mener des eaux dans leur Ville par de ſuperbes aqueducs. Mais à qui doit-on attribuer la premiere conduite d'eaux? C'eſt, ſelon Pline (1), au Roi Ancus Martius, & ſelon Frontin, au Cenſeur Appius Claudius *. D'autres déférent cet honneur à Quintus Martius Rex. Au ſurplus, ſi les Savans ſont dans l'incertitude ſur l'origine des aqueducs, ils ne le ſont pas ſur leur hiſtoire, que le même Frontin nous a laiſſée, & que l'inſpection qu'il avoit ſur les eaux de Rome engagea à compoſer †.

Les Anciens ne connoiſſoient que les moulins à bras. On croit que les moulins à eau étoient connus dès le tems d'Auguſte : mais les Romains n'en firent uſage que long-tems après, dans le ſiécle de Frontin, ſelon Pline. Il eſt vrai que ſous les premiers Empereurs, les Naumachies étoient un de leurs divertiſſemens, car pour repréſenter un combat naval; ou un naufrage, ils faiſoient des galéres dont le haut, au pre-

(1) L. 31. c. 3.

* Sous le Conſulat de M. Valerius, & P. Decius, l'an de Rome 441.

† L'an de Rome 851. premiere de Trajan.

HYDROSTATIQUE ET HYDRAULIQUE.

mier ſignal, fondoit de lui-même, & dont le fond s'ouvroit en même-tems. Une invention qui ne viſoit qu'au plaiſir penſa coûter cher à Agrippine, mere de Neron.

Les moulins à vent ſont pour les Européens une invention plus moderne.

Comme la Méchanique avoit appris aux Romains à meſurer les grands Chemins, l'Hydraulique leur enſeigna à meſurer le cours d'un Vaiſſeau : une Machine qui ne différoit preſque en rien de la premiere, faiſoit cette dernière fonction.

Après tout, il ne paroît pas que les Romains fuſſent fort experts en Hydraulique. Comparez à l'heureux ſuccès du Lac de Mœris la malheureuſe entrepriſe du Lac Fucin*, & vous verrez que les Romains étoient à cet égard inférieurs aux Egyptiens. L'Empereur Claude veut deſſécher ce Lac, & en faire écouler l'eau dans le Tybre. Rien n'étoit mieux penſé, pour rendre la Rivière plus navigable, & pour mettre en valeur les terres que le Lac couvroit. Trente mille

L'an de J. C. 40.

* Dans l'Abruzze ultérieure, aujourd'hui le Royaume de Naples.

HYDROSTATIQUE ET HYDRAULIQUE.

hommes durant onze ans entiers creusent un long Canal, percent des roches & des montagnes : mais malgré tous les efforts de la puissance Romaine, un projet si important avorte, parce qu'il est mal conduit.

Les eaux jaillissantes étoient assez du goût des Romains. Horace semble y faire allusion, quand il dit à Fuscus (n): „ une „ eau renfermée dans des tuyaux de „ plomb, & qui s'efforce d'en sortir, „ est-elle plus pure, à votre avis, que „ celle qui coule de source, & qui serpente avec un doux murmure? „ Pline le Jeune s'exprime plus nettement, lorsqu'il met au rang des principales beautés d'une de ses Maisons de plaisance „ une „ fontaine qui reçoit dans sa source „ l'eau qu'elle en a jettée, & qui après „ avoir été poussée en haut, retombe „ sur elle-même, & par deux ouvertures qui se joignent, descend & remonte sans cesse (o).

Avant que d'en venir aux progrès de l'Hydraulique parmi les Modernes, considérons l'usage que les Chinois ont

(n) Liv. 1. chap. 10.

(o) Liv. 5. let. 6. de la traduction de M. de Sacy.

HYDROSTATIQUE ET HYDRAULIQUE.

fait de cette Science. La diſtance des lieux fait à peu près le même effet que la diſtance des tems: d'ailleurs, les inventions, par rapport aux Arts, ſont ſi anciennes dans la Chine, qu'elles peuvent être de même âge que celle des Grecs & des Romains, ſi elles ne les précédent.

Les Chinois.

Les Chinois ſe font honneur d'avoir facilité le Commerce, rendu les Voyages commodes, les Terres fertiles, les Campagnes agréables par le grand nombre de Canaux dont ils ont coupé leur vaſte Empire. Aucun Auteur ancien ne parle de l'origine des Moulins à vent: mais les Chinois en ſont en poſſeſſion depuis pluſieurs ſiécles. Ces Moulins, dit M. Mariotte (p), ſont horizontaux, faits „ comme une lanterne; il y a pluſieurs „ aîles qui tournent ſur des pivots verts „ le centre, & le point oppoſé vers le „ haut; & ils rencontrent des chevilles „ qui les arrêtent en de certaines ſitua„ tions, pour recevoir le vent le plus „ directement qu'il ſe peut „.

Les Modernes.

Les Modernes ont peu connu l'Hydroſtatique & l'Hydraulique avant

(p) Mouvement des Eaux, deuxième Partie, troiſième Diſcours.

Galilée †; & je ne connois de digne précurſeur de ce Mathématicien Italien que le fameux Latour, Ingénieur François, qui du tems de Philipe II. Roi d'Eſpagne, fit à Toléde l'un des plus hardis Aqueducs de toute l'Europe, pour porter l'eau du Tage au haut du rocher ſur lequel cette Ville eſt ſituée.

HYDROSTATIQUE ET HYDRAULIQUE.

Galilée, par une prévention qu'il avoit héritée des Anciens, attribuoit à l'horreur du vuide l'élévation de l'eau dans les Pompes aſpirantes. Toricelli, ſon diſciple, remarqua en 1643, que lorſqu'on plongeoit dans un vaſe plein de mercure un tuyau fermé par l'orifice ſupérieur, le mercure demeuroit ſuſpendu à une certaine hauteur dans ce tuyau, & qu'il tomboit dans le vaſe, dès que le tuyau étoit ouvert. Toricelli communiqua ſon expérience, ſans la rapporter toutefois à ſa cauſe véritable: mais à force de la réïterer, il conjectura que ce pouvoit bien être l'effet de la peſanteur de l'air.

M. Paſcal ſaiſit cette idée, après s'être aſſuré du fait par les expériences qu'il fit lui-même, & qu'il publia en 1647. Il voulut en 1648. s'aſſurer de la cauſe;

† Il mourut en 1642.

HYDROSTATIQUE ET HYDRAULIQUE.

& ses tentatives lui firent connoître que Toricelli avoit deviné ; mais ce que le Méchanicien du grand Duc n'avoit dit qu'en hésitant, M. Pascal le démontra par la célébre expérience qu'il fit sur le puits de Domme, & ensuite dans deux Traités qu'il mit au jour (q).

Machine Pneumatique.

Dans la suite, Guericke, Bourgmestre de Magdebourg, prouva invinciblement cette vérité par sa Machine Pneumatique; par deux bassins de cuivre appliqués l'un contre l'autre, & que seize chevaux ne pouvoient séparer en tirant; & sur-tout par un Marmouset de verre qui descendoit dans un tuyau quand le tems devoit être pluvieux, & en sortoit quand il devoit être serein. La cohésion de ces deux bassins venoit de l'air ambiant, qui unissoit & pressoit l'un contre l'autre les deux hémispheres de la partie concave des bassins, après qu'on avoit pompé l'air (t). Ce petit Marmouset se rendit célébre par une aventure assez singulière. On dit qu'en 1680. s'étant haussé extraordinairement à

(q) De l'Equilibre des Liqueurs, & de la pesanteur de la masse de l'Air.

* M. de Mairan, Dissert. sur la glace, Préf.

Magdebourg, il s'abîma tout-à-coup dans son tuyau pendant deux ou trois heures, & que sur cela Guericke assura en pleine assemblée qu'on étoit menacé d'un grand orage. L'effet confirma la prédiction ; & il n'en fallut pas davantage pour accréditer le petit Prophête : mais le secret de son Art ne fut révelé qu'à l'Electeur de Brandebourg, depuis Roi de Prusse, qui lui donna une place honorable dans sa Bibliothéque. Cette ingénieuse Machine, que son Inventeur appelloit *Anémoscope*, disparut à la vue du Barométre, sur-tout depuis que MM. Hugens & Amontons eurent donné les leurs.

HYDROSTATIQUE ET HYDRAULIQUE.

Barométre.

Après l'invention d'un instrument si nécessaire pour connoître la pesanteur & la légéreté de l'Air, rien ne fut plus facile que de trouver le Thermométre, pour marquer les différents dégrés de chaud & de froid : il parut dès l'année 1673. Long-tems après, vint celui de M. Amontons, „ invention, dit son „ Historien (1), qui n'est pas seulement „ utile pour la pratique, mais qui a „ donné de nouvelles vues pour la spé-

Thermométre.

(1) M. de Fontenelle, Eloge de M. Amontons.

HYDROSTATIQUE ET HYDRAULIQUE.

„ culation „. En Angleterre M. Fahrenheſt ſe rendit célébre par ſes Thermométres. Il obſerva le premier, avec le ſecours de cet inſtrument, qu'il arrive quelquefois que l'eau expoſée à la gelée ne ſe gêle pas, quoiqu'elle ait acquis pluſieurs degrés de froideur au-delà de celui de la congelation ordinaire (s). Et pour rendre l'uſage du Thermométre plus commun & plus sûr, M. Martin en a enſeigné la théorie & la conſtruction par un excellent Traité imprimé à Londres en 1741, parmi ſes autres Eſſais de Médecine & de Philoſophie. M. Amontons avoit préſenté auparavant à l'Académie des Sciences un nouvel Hygrométre, qui en fut fort approuvé: c'eſt, comme chacun ſçait, un inſtrument propre à meſurer l'humidité de l'Air. M. Foucher, Chanoine de Dijon, s'eſt exercé ſur le même ſujet.

Si les Machines de Guerike prouvoient la peſanteur de l'Air, la Machine de Launois démontra la circulation du Sang. Tout Paris a admiré ce merveilleux Automate, où l'eau, à l'aide de

(s) Tranſactions Philoſophiq. An. 1724. n.382.

cinq

de cinq corps de Pompe, ſans piſton, ni frottement, après être montée à différens reſervoirs, & avoir formé pluſieurs jets, retournoit toujours à ſa ſource (t). L'Art dévoile quelquefois la Nature, & la trahit d'une manière auſſi innocente qu'utile.

HYDROSTATIQUE ET HYDRAULIQUE.

Mettons à côté de l'Automate de M. Launois celui de M. de Vocanſon. C'eſt un Faune qui joue ſur la Flûte douze airs différens avec beaucoup de préciſion. L'Auteur de cette Machine par des moïens ſimples & nouveaux a donné aux doigts de cette figure les mouvemens néceſſaires. Il a ſçu modifier le vent qui entre dans la Flûte, en augmentant ou diminuant ſa vîteſſe, ſuivant les différens tons; varier la diſpoſition des lévres; faire mouvoir une ſoupape, qui fait les fonctions de la langue; enfin imiter par art tout ce que l'homme eſt obligé de faire.

Le Joueur de Flûte de M. de Vocanſon vient d'enfanter l'ingénieux groupe d'un Berger & d'une Bergère, qui jouent pluſieurs airs en partie ſur la Flûte traverſière dans une grande perfection. M. de

(t) Mercure de France, Juillet 1736.

HYDROSTATIQUE ET HYDRAULIQUE,

France eſt l'inventeur de cette Machine qu'on voit à Verſailles.

Il eſt rare qu'une invention ſoit parfaite dans ſa naiſſance. M. Boyle trouva à réformer dans la Machine Pneumatique, qu'on rendit enſuite plus exacte par des récipients de verre beaucoup plus longs, qui furent entièrement purgés d'air.

M. Paſcal inventa une Machine par le moïen de laquelle un garçon de douze ans pouvoit monter un volume d'eau peſant 270 livres, ſans compter le poids du ſceau.

D'un autre côté, M. Mariotte réïterant avec une attention nouvelle les expériences de M. Paſcal, fit des Obſervations qui avoient échappé à ce Sçavant ; & l'examen des propriétés des fluides le mena plus loin qu'il n'avoit penſé. Il enrichit l'Hydraulique d'une infinité de découvertes ſur la meſure & ſur la dépenſe des eaux, ſuivant les différentes hauteurs des reſervoirs, & les différens ajutages ; il examina enſuite ce qui regarde la conduite des eaux, & la force que doivent avoir les tuïaux pour réſiſter aux différentes charges.

C'eſt une matiere aſſez délicate, elle

demande des idées fines, beaucoup de ressources pour lever les inconvénients, & une grande dextérité pour l'exécution. M. Mariotte possédoit tous ces talens en un degré éminent; il avoit un don particulier pour les expériences : il les fit pour la plûpart en présence de bons Juges, à Chantilly, & à l'Observatoire.

HYDROSTATIQUE ET HYDRAULIQUE.

M. Mariotte avoit néanmoins négligé ce qui concerne les différentes Pompes aspirantes & foulantes, & les autres Machines qui peuvent servir à élever les eaux; cette partie de l'Hydraulique étoit presque toute neuve, quand le Chevalier Morland entreprit de la traiter, en réduisant l'élévation des eaux par toute sorte de Machines, à la mesure, au poids, à la balance, à l'aide d'un nouveau piston & corps de Pompe.

En Italie, la grande quantité des Rivieres & des Canaux rend indispensable le secours de l'Hydrostatique, & donne du relief à la Charge de Sur-Intendant des Eaux. M. Guglielmini, à qui le Sénat de Bologne avoit donné en 1686 l'Intendance générale des Eaux de cet Etat, publia en 1690 & 91 un excellent Ouvrage sur la Mesure des

HYDROSTATIQUE ET HYDRAULIQUE.

Eaux courantes. Ce Traité, qui eſt fort net & fort méthodique, roule ſur ce principe, que les vîteſſes d'une eau qui ſort d'un tuïau vertical ou incliné, ſont à chaque inſtant comme les racines des hauteurs de ſa ſurface ſupérieure. Et ce même Traité valut à ſon Auteur, en 1694, une Chaire de Profeſſeur en *Hydrométrie*. Le nom de cette Chaire étoit nouveau : mais la Science qui y avoit donné lieu ne l'étoit pas moins en Italie. M. Guglielmini fit voir qu'il avoit porté cette Science plus loin qu'elle n'avoit encore été, en donnant au Public ſon grand Ouvrage de la nature des Rivieres, où il ſçut allier les idées les plus ſimples de la Géométrie avec la Phyſique la plus compliquée.

Ce ſçavant homme avoit approfondi l'art de meſurer une eau courante, & d'en connoître au juſte la vîteſſe ; mais il n'avoit pas épuiſé cet art, & M. Pitot a montré qu'on y pouvoit faire des découvertes. Cet Académicien, après avoir rejetté la méthode ordinaire, ſujette à pluſieurs inconvénients, en a imaginé une auſſi ſûre que naturelle. Il ne s'agit que de préſenter à une eau courante un tuïau vertical de plus de 4 lignes de

diamétre, recourbé horizontalement, & même évasé en forme d'entonnoir, pour en faciliter l'entrée. L'eau y entrera, & s'élévera dans le tuïau vertical à la même hauteur d'où elle auroit dû tomber, pour acquérir la vîtesse qu'elle aura dans ce moment, & dans cet endroit-là. Or la hauteur de la chûte une fois connue indique par le calcul la vîtesse qui y répond, c'est-à-dire, combien de pouces, ou de pieds, seront parcourus dans un tems donné (v).

HYDROSTATIQUE ET HYDRAULIQUE.

Au reste, une telle connoissance n'est pas une pure curiosité; elle influe sur tout ce qu'on peut appeller l'Architecture des Eaux. Le P. Sébastien Truchet étoit en ce tems-là un grand Architecte; il possédoit à fond la construction des Pompes: il eut part à divers Aqueducs de Versailles, au Canal d'Orléans, & à celui de Picardie, projetté par M. le Duc de Chaune.

Tandis que cet ingénieux Méchanicien appliquoit avec un succès surprenant l'Hydrostatique à des Ouvrages d'une extrême conséquence, M. Varignon

(v) Histoire de l'Académie des Sciences, année 1732.

HYDROSTATIQUE ET HYDRAULIQUE.

développoit la véritable théorie de cette Science. Le ſyſtême du Mouvement composé eut un grand éclat dès qu'il parut: mais quelques Sçavans trop prévenus en faveur d'un principe de Statique du fameux Deſcartes, ne croyoient pas que ce ſyſtême pût avoir dans l'Hydroſtatique le même bonheur qu'il avoit eu dans la Méchanique. M. Varignon l'avoit trop médité, pour en ignorer l'étendue, & au grand étonnement de ces incrédules, ce célébre Mathématicien montra que le Mouvement composé ſervoit auſſi aiſément à rendre raiſon de l'équilibre des liqueurs, qu'on l'avoit vû ſervir à expliquer l'équilibre des poids appliqués à des Machines; & il fit voir (x) que dans l'un & dans l'autre cas, l'équilibre réſulte de l'oppoſition directe entre deux forces égales, où entrent une force & une réſiſtance invincibles.

Les Ecluſes ſont d'uſage dans la plûpart des travaux Hydrauliques: elles ſervent à deſſécher les pays marécageux, & à arroſer ceux qui ſont arides; elles font monter ou deſcendre les bâtimens

(x) Nouvelle Méchanique de M. Varignon, Sect. 10. Paris, 1725.

HYDROSTATIQUE ET HYDRAULIQUE.

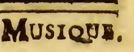
dans de longs canaux, en corrigent l'inégalité de leur niveau. De-là, la nécessité de rendre les écluses solides, & de réduire leurs parties à une juste proportion. Mais tout cela étoit entierement arbitraire. M. Belidor a assujetti les écluses à des règles générales sçavamment développées dans la seconde partie de son Architecture Hydraulique, & à l'imitation des Architectes, qui divisent le diamétre inférieur de la colomne en un certain nombre de parties égales qu'ils appellent Module, il divise la largeur des écluses en douze Modules; & ce fondement posé, M. Belidor régle les dimensions de la Charpente, & la force du Fer & du Bronze qui entrent dans la composition de l'Ouvrage. Ces règles ne sont pas toutefois de l'invention de l'habile Ingénieur; il les établit sur les plus belles écluses qui ont été exécutées à Dunkerque, Mardick, Calais, Gravelines, Ostende, &c.

MUSIQUE.

LA Musique explique les propriétés des Sons qui sont capables de produire quelque harmonie : car l'harmonie résulte du mêlange agréable de plusieurs sons différens ; & la Musique a pour objet les rapports entre les divers sons. Ainsi la résonance du corps sonore est le premier principe de cet Art, & de cette résonance naît la proportion harmonique (a).

Telle est la théorie de la Musique : mais la Musique pratique est l'imitation des sons dont la Nature se sert pour exprimer ses passions & ses sentimens, réduite dans ce Chant continu, qu'on appelle le Sujet : pour y parvenir, elle emploie les accords, qui imitent les sons naturels, la mesure & le mouvement, qui imitent la progression & le mouvement de ces sons : & de-là il est clair que toute l'exécution de la Musique ne consiste que dans la Nomination,

(a) Génération harmonique, par Monsieur Rameau.


MUSIQUE.

l'Intonation, & la mesure des sons. Le but principal de cette Science est de toucher; & elle ne peut manquer de plaire, si l'on suit exactement la Nature : pour peu qu'on s'en écarte, l'agrément se refuse aux compositions où les proportions des consonances sont les mieux observées. La raison en est évidente : nos goûts pour les airs musicaux ne sont pas toujours les mêmes dans tous les hommes, ni dans les mêmes hommes en différents tems (b).

La Musique, sœur cadette de la Poësie, a été cultivée dans tous les tems : son origine est aussi ancienne que l'origine du monde. Jubal, fils de Lamech, fut pere, dit l'Ecriture (c), de ceux qui jouent de la Harpe & de l'Orgue.

Les enfans de Noé porterent cet Art dans toutes les Contrées où ils s'établirent. Les Instrumens de Musique étoient en usage dans la Mésopotamie, dès le tems de Jacob, puisque Laban se plaint à ce Patriarche que par sa fuite précipitée il l'a empêché de le reconduire avec des

(b) Recherche de la Vérité par le Pere Malebranche, liv. 4. ch. 6.

(c) *Genes.* 4. 21.

MUSIQUE.

chants de joie, au bruit des Tambours, & au ſon des Harpes (d).

Les Iſraëlites.

Les Iſraëlites connurent le véritable uſage de la Muſique, ils la firent ſervir à publier les louanges de Dieu, & à faire goûter les préceptes de Morale; de tels chants ne pouvoient être qu'excellents, graves, ſolides, & en même tems touchants & variés.

La Muſique inſtrumentale des Hébreux n'étoit pas moins admirable: l'Ecriture (e) ſemble lui attribuer des effets ſurnaturels; nous ignorons quels étoient leurs inſtrumens: il eſt ſeulement conſtant qu'ils en avoient un grand nombre à vent & à cordes.

Quoique les Iſraëlites ſe ſoient toujours adonnés à la Muſique, on peut néanmoins regarder le regne de David & celui de Salomon comme le ſiécle où elle a été la plus floriſſante: il y avoit alors 288 Muſiciens deſtinés à chanter dans le Temple, & à inſtruire leurs éléves. David étoit lui-même très-ſavant dans la Muſique: on ne ſauroit douter qu'à ſon exemple ſes ſujets n'y aient fait des progrès très-conſidérables;

(d) *Geneſ.* 31. 27.
(e) *Reg. lib.* 1. *cap.* 16. *v.* 23.

car l'inclination des Rois ſert beaucoup à l'avancement des Arts. MUSIQUE.

Le Chant parmi les Hébreux étoit ordinairement accompagné de danſes, & c'eſt dans cet aſſortiſſement que conſiſtoient ces chœurs dont parlent ſi ſouvent les livres ſacrés.

La Muſique des Iſraëlites étoit grave & majeſtueuſe, douce & agréable, quelquefois triſte & lugubre : elle célébroit les victoires, égayoit les feſtins, accompagnoit les funérailles. Iſraël délivré de la main de Pharaon chanta un cantique à deux chœurs après la paſſage de la Mer Rouge (f), & il ſolemniſa la défaite de Goliath & des Philiſtins par des chants mêlés de danſes (g). Dans le tranſport de l'Arche, il y avoit ſept chœurs auprès de David, & ce Prince danſoit de toute ſa force au ſon des Trompettes (h). Enfin le livre de l'Eccléſiaſtique (i) compare l'union de la Muſique & de la bonne chere à l'enchaſſure d'une émeraude dans de l'or.

(f) *Exod. cap.* 15.
(g) *Reg. lib.* 1. *cap.* 18. *v.* 6.
(h) *Lib.* 2. *cap.* 6. *v.* 12. 14. 15.
(i) *Cap.* 32. *v.* 7. 8.

MUSIQUE. Les Egyptiens.

Les Egyptiens, à l'exemple des Israëlites, consacroient la Musique à la Religion. S. Clément Alexandrin (k) fait marcher à la tête de leurs pompes sacrées le Chantre tenant en main *un Symbole de la Musique*, & le livre des Hymnes.

Comme cet Art n'étoit jamais employé aux usages profanes, les Egyptiens rejettoient ces airs mols & efféminés qui n'inspirent que de faux plaisirs, & ne retenoient que ces nobles accords qui élevent l'esprit & le cœur.

Mercure, selon Diodore (l), inventa la Lyre, le plus grave de tous les instrumens de Musique. Osiris avoit fait succéder auparavant la Flûte simple à la Flûte à plusieurs tuyaux de longueur inégale: il avoit aussi trouvé la Trompette & les Timbales pour animer ses soldats.

Les Egyptiens & les Hébreux n'étoient pas les seuls amateurs de la Musique, ils avoient communiqué ce goût à tous les Orientaux. Dans le butin que Cyrus fit mettre à part pour Cyaxare son oncle, il est fait mention de deux Musiciennes très-habiles qui accompa-

(k) *Strom. lib. 6.*
(l) *Lib. 1. Sect. 1.*

gnoient une Dame de Suſe, qu'on avoit fait priſonnières avec elle (m); & dans des tems poſtérieurs, les trois cens vingt-neuf Concubines de Darius Codoman, que Parmenion trouva après la bataille d'Iſſus, ſçavoient toutes la Muſique en perfection.

MUSIQUE.

Les Arts prennent une teinture des mœurs des Peuples qui les cultivent. La Muſique molle & efféminée chez les Perſes amollis par les délices, étoit mâle & martiale dans l'Iſle de Crête. Les ſujets de Minos formés à la guerre ſçavoient aſſortir les divertiſſemens à l'exercice des armes (n) : ils ne danſoient que la javeline à la main (o) : ils s'excitoient au combat par les airs des chanſons.

La Muſique, floriſſante à Thèbes, paſſa dès les premiers tems d'Egypte en Grèce. Linus & Chiron initierent Hercule dans ce bel Art (p). Orphée, éleve de Linus & d'Hercule, Amphion, & Philammon, pere de Thamiris,

Les Grecs.

(m) *Cyrop. lib.* 4.
(n) *Strab. Geogr. lib.* 10.
(o) C'eſt la danſe qu'on appella la Pyrrique.
(p) Diſſertations de M. l'Abbé de Fontenu ſur Hercule Muſagete.

MUSIQUE. Chantres renommés, ſont comptés entre les Argonautes dont l'expédition fut ſi brillante : & ces héros eurent pour rivaux, ou pour ſucceſſeurs dans leur profeſſion, Anthis, Pierius, Héraclide, de Pont, Stéſicore, Terpandre, Polymneſte, Timothée, Archiloque, Olympe, Marſias, Hippônaæ, & pluſieurs autres, que Plutarque fait monter à ſoixante-dix (q). Ils étoient tous Muſiciens & Poëtes, & quelques-uns prenant leur verve pour une fureur divine, s'éleverent juſqu'à la Divination (r) : ils vécurent en des tems différens, & perfectionnerent à l'envi la Muſique. Terpandre, au rapport de Plutarque, calma par ſes chants mélodieux une ſédition à Lacédémone, remporta le premier prix de la Poëſie muſicale aux Jeux Carniens, & fut couronné quatre fois aux Jeux Pythiques (s).

Timothée introduiſit dans la Muſique le genre chromatique, & changea l'ancienne maniere de chanter ſimple & unie en une nouvelle maniere fort

(q) Diſſertation de M. Banier ſur la conquête de la Toiſon d'or.

(r) M. de Fontenu le dit d'Hercule.

(s) *Athen. l.* 24.

composée. Ce Poëte Dithyrambique fit un poëme intitulé *les Perses* ; que le Musicien Pylade chanta sur sa Lyre aux Jeux Neméens de l'an 205. avant Jesus-Christ (t). MUSIQUE.

Archiloque mit en musique ses vers ïambiques, dont les uns se chantoient, & les autres se prononçoient pendant le jeu des instrumens.

Homère dans l'Odyssée fait connoître deux Musiciens antérieurs à ceux dont nous venons de parler. Phémius par son chant soûtenu des doux sons de sa Lyre, égaye les festins où les amants de Pénelope passoient les journées entieres ; & Démodoque chez Alcinoüs, Roi des Phéaciens, chante deux Poëmes sur la prise de Troye ; & sur les nôces de Vénus & de Vulcain.

Pendant les beaux jours de la Grèce, les plus grands hommes s'adonnoient à la Musique. Alcibiade apprit à jouer des instrumens (v).

Socrate dans un âge avancé se déridoit le front par le son de sa Lyre (x), qu'il touchoit avec beaucoup de justesse.

(t) *Plutar. in Philopœm.*
(v) *Plat. 1. Alcibi.*
(x) *Quintil. Inst. Orat. lib. 1. cap. 10.*

MUSIQUE.

Epaminondas ne s'attiroit pas des louanges par ses seules victoires; son habileté à jouer de la flûte lui valut souvent des éloges (y). On sait que dans un repas Thémistocle, si recommandable par tant d'excellentes qualités, fut regardé comme un ignorant & comme un homme impoli, parce qu'il ne put toucher la Lyre; car les Grecs faisoient consister la bonne éducation dans l'étude de la Musique (z), & ils se persuadoient que cet Art servoit, non-seulement à polir l'esprit, mais encore à former le cœur. Polybe (a) attribue la différence qui se trouvoit entre deux peuples d'Arcadie, l'un doux, bienfaisant, humain & pieux, l'autre irréligieux & féroce, à l'étude de la Musique, cultivée par le premier, & négligée par le dernier. Un dédain tout pareil pour cet Art rendoit les Macédoniens un peu agrestes, ou, si vous voulez, moins polis que les Athéniens; quoique je ne saurois blâmer ce mot de Philippe à Alexandre: N'as-tu pas honte de chanter si bien? Il y a un milieu en toutes

(y) *Cornel. Nepos, in Præfat.*
(z) *Cic. Tusc. Quæst. lib.* 1. *n.* 4.
(a) *Lib.* 4.

choses,

choſes, ſur-tout à l'égard des Princes, qui ne doivent jamais porter à l'excès leur curioſité. Ptolomée Philopator, Roi d'Egypte, & l'un des ſucceſſeurs d'Alexandre, moins délicat que Philippe, ſe piquoit de conduire la Muſique, & ſe faiſoit honneur de jouer des inſtrumens.

MUSIQUE.

A Athènes, le ſiécle de Péricles paroît avoir principalement brillé pour la Muſique: ce grand homme bâtit l'Odéon, & inſtitua des jeux & des combats muſicaux à la fête des Panathénées (b): les prix & les marques d'honneur dont on récompenſoit ceux qui y excelloient, exciterent dans ces eſprits, naturellement jaloux de la gloire, une émulation ſans bornes.

En ce tems-là, la Muſique avoit je ne ſais quoi de mâle & de guerrier; elle ne ſe propoſoit que d'inſpirer la vertu, & de célébrer les Héros: la ſévérité du Mode Dorien étoit très-propre à cet uſage, & Pindare s'en ſervit dans ſes Poëſies lyriques: dans la ſuite, on s'aviſa d'introduire les Modes Phrygien, Lydien, Ionien & Eolien. Les trois premiers étoient à un

(b) *Plutar. in Vitâ Periclis.*

MUSIQUE. ton de diſtance l'un de l'autre ; enſorte que le Dorien & le Lydien , l'un plus grave , l'autre plus aigu (c) , comprenoient entr'eux l'intervalle de deux tons, ou d'une tierce majeure. Le partage de cet intervalle en demi-tons produiſit les deux derniers Modes , l'Ionien & l'Eolien , dont le premier fut inſéré entre le Dorien & le Phrygien , le ſecond entre le Phrygien & le Lydien. On ajoûta encore de nouveaux Modes , qui tiroient leurs dénominations des cinq premiers : l'Hyperdorien , l'Hypodorien , &c. Du reſte , le ſeul nom de tous ces Modes marque aſſez quel a été le lieu où chacun a pris naiſſance (d).

Ces raffinemens , bien-loin de perfectionner la Muſique , ne ſervirent qu'à l'énerver , en lui faiſant perdre ſon ancienne ſimplicité. Phrinis fut le premier qui du tems de Socrate corrompit cet Art par ces airs languiſſans, que nous appellons des airs tendres , ſi propres à amollir les jeunes gens, & à flatter les paſſions criminelles. Ménalippe & Philoxene ſeconderent le deſſein de Phrynis d'intro-

(c) Le Phrygien tenoit le milieu.

(d) M. Rollin , Hiſt. ancienne , liv. 22. ch. 3. & ſuivant.

MUSIQUE.

duire ces nouveautés : Platon voulut les proſcrire de ſa République (e) : Ariſtophane (f) les reprocha à leur Auteur. Ariſtote s'en plaignit fortement : mais comme le culte de certaines Divinités avoit cauſé ce dérangement, la même ſuperſtition qui l'avoit occaſionné fut probablement un motif de le perpétuer.

L'altération de la Muſique cauſa la dépravation de la danſe. Cet art qui n'avoit pour but en réglant les mouvemens du corps, qu'à donner un air aiſé, naturel, & noble, & qui d'ailleurs étant employé aux cérémonies les plus auguſtes de la Religion, ne devoit jamais s'écarter de la plus exacte bienſéance, dégénéra néanmoins, & trop libre dans ſes caprices, il oſa ſe pardonner une licence effrénée.

Il faut bien remarquer que la Muſique des Grecs étoit d'une toute autre étendue que la nôtre : elle renfermoit cinq Arts différens, qui ſont la Muſique Rithmique, la Métrique, l'Organique, l'Hipocritique, & la Poëtique.

Muſique Rithmique.

La Muſique Rithmique régloit la

(e) *De Republicâ, lib. 4.*
De Legibus, lib. 7.
(f) Comédie des Nuées.

MUSIQUE.

cadence dans toute ſorte de mouvemens: la danſe étoit de ſon reſſort, tant la théatrale, que la lyrique.

Métrique.

La Muſique Métrique enſeignoit à ſuivre la meſure dans la récitation des Poëmes dramatiques; car chez les Anciens, la récitation des drames étoit une déclamation mélodieuſe, qui avoit différens Modes, & qui tenoit un milieu entre le véritable chant, & la prononciation des entretiens familiers.

Le *Rithme* eſt l'aſſemblage de pluſieurs tems, qui gardent entre eux certaines proportions. Sur cela on a obſervé que la Muſique Grecque ſe chantoit toujours ſur les paroles de quelques vers, dont toutes les ſyllabes étoient bréves ou longues; qu'on prononçoit la ſyllabe bréve une fois plus vîte que la longue; qu'ainſi la premiere étoit cenſée ne faire qu'un tems, au lieu que la ſeconde en faiſoit deux; que par conſéquent le ſon qui répondoit à celle-ci duroit deux fois autant que le ſon qui répondoit à celle-là, ou, ce qui revient au même, avoit deux tems, pendant que l'autre n'en avoit qu'un; que les vers qu'on chantoit étoient compoſés d'un certain nombre de pieds, que formoient ces ſyllabes longues ou

bréves différemment combinées, & que le *rithme* du chant ſuivoit réguliere- ment la marche de ces pieds. Comme ceux-ci ſe diviſoient toujours en deux parties égales ou inégales, dont la pre- miere s'appelloit *élévation*, & la ſeconde *abbaiſſement*, ou *poſition*; de même le rithme du chant qui répondoit à chacun de ſes pieds ſe partageoit en deux également ou inégalement, par ce que nous nommons un *frapé* & un *levé*, c'eſt-à-dire, par une percuſſion & par un repos (g).

MUSIQUE.

Le troiſieme Art muſical eſt la Muſi- que organique qui enſeignoit à toucher les inſtrumens. Les inſtrumens à vent étoient compris pour la plûpart ſous le nom de *Tibiæ*, Flûtes : en général, on appelloit flûtes droites, celles dont le ton étoit bas; & flûtes gauches, celles dont le ton étoit aigu. Les inſtrumens à cordes avoient leurs cordes placées à vui- de dans une eſpéce de bordure creuſe : la différente configuration de la partie con- cave de ces inſtrumens faiſoit donner aux uns le nom de *Teſtudines*, Lyres, aux autres celui de *Citharæ*, Harpes.

Organique.

(g) Diſſertarions de M. Burette dans les Mémoires de l'Acad. des Belles Lettres.

MUSIQUE.

Hiagnis, ſelon quelques Auteurs, & ſelon d'autres, ſon fils Marſyas inventa chez les Grecs la flûte, à laquelle il ne donna que quatre trous. Olympe, diſciple de Marſyas, fut un fameux joueur de flûte, & un ſecond Olimpe Phrygien ſe rendit célébre dans cet Art ſous le regne de Mydas. Les flûtes conjointes n'eurent jamais chacune plus de quatre trous : l'augmentation des trous n'eut lieu dans la ſuite du tems que pour la flûte unique.

L'invention de la Trompette eſt dûe à Tiréme, fils d'Hercule, s'il en faut croire Gaïa dans ſon Traité des Armes.

La Lyre commença par trois cordes de lin, que Linus changea en trois cordes de boyau. On ajoûta enſuite une quatrieme corde, parce qu'il y a quatre élémens ; & par une conformité de nombre auſſi bizarre, Terpandre en l'honneur des ſept Planettes mit ſept cordes à la Lyre. Cette fixation, que la Religion ſembloit autoriſer, n'arrêta pas Phrynis: il augmenta de deux nouvelles cordes les ſept qui compoſoient la Lyre, & remporta le prix de cet inſtrument aux Jeux des Panathenées, célébrés à Athènes la quatrieme année de la 80. Olym-

piade (h). Timothée, qui ſuivit de près Phrynis, ajoûta, ſelon Suidas, deux cordes aux neuf que cet inſtrument avoit avant lui. Enfin, ce qui paroîtra fort ſingulier, Epygorus mit à ſa Lyre quarante cordes. Il n'y a que les Lyres à trois, quatre, & ſept cordes, qui ſe trouvent gravées ſur les Médailles : ce qui fait conjecturer que dans tous les tems celles-ci étoient d'un uſage plus commun. Il eſt vrai que leur antiquité méritoit bien cette préférence, outre que leur ſimplicité les rendoit plus propres à être repréſentées ſur ces monumens. MUSIQUE.

La Muſique Hipocritique étoit au quatrieme rang : nous l'appellerions aujourd'hui *Contrefaiſeuſe* : elle preſcrivoit le geſte. **Hipocritique.**

Enfin le dernier de ces Arts étoit la Muſique Poëtique, qui enſeignoit la meſure des vers, & leur récitation : je crois qu'elle différoit de la Muſique Métrique, en ce que celle-ci traitoit de la mélopée théorique, & l'autre de la mélopée pratique. En Grece les Poëtes notoient eux-mêmes leurs Piéces, & ces notes avoient leur intonation en vertu **Poëtique.**

(h) L'an du Monde 3547.

d'une figure propre à chaque note (i).

MUSIQUE.

Il est visible que la Musique proprement dite étoit chez les Anciens contenue dans la Rithmique ; car celle-ci donnoit des regles pour tous les sons, de même que pour tous les mouvemens du corps : on la divisoit en trois genres, le Diatonique, le Chromatique, & l'Henharmonique, qui faisoient trois systêmes, par rapport aux différents intervalles qui s'observoient dans la progression de la composition.

La Musique varioit aussi suivant les différentes Poësies lyriques, car les Grecs en avoient de plusieurs especes : les unes consacrées au culte des Dieux se nommoient *Prosodes* : les autres se chantoient par l'équipage lors de l'embarquement, & s'appelloient *Apostoliques* : on donnoit le nom de *Pœanes* aux chansons militaires, si usitées avant & après le combat.

Les Chansons de Table étoient de deux sortes, les Dithyrambes, & les Scholies : on en trouve des exemples dans Homere & dans Virgile : mais elles dégénérerent bientôt de la noblesse de leur origine, & dès le tems d'Aristophane,

(i) M. l'Abbé du Bos, Réflexions critiques sur la Poësie & sur la Peinture.

MUSIQUE.

les Poëtes Dithyrambiques passoient pour les corrupteurs de la Musique ; enfin les vers à danser appellés Hyporchemes appartenoient aux Chœurs des Théatres (k).

Les Anciens.

Les Anciens ont publié tant de merveilles de leur Musique, qu'un illustre Académicien (l) ne doute nullement qu'il n'ait connu le *Contrepoint*, c'est-à-dire, le Concert à plusieurs parties, dans lequel ces différentes parties forment chacune à part un chant suivi, & s'accordent toutes ensemble. MM. Perrault & Burette combattent cette opinion, en admettant toutefois dans l'ancienne Musique le Concert à la tierce. Le Pere Bougeant (m) attaque l'hypothése de M. Burette ; & le Pere du Cerceau ramasse toutes ses forces pour soutenir son Confrere. Ce n'est pas tout : M. l'Abbé de Châteauneuf se déclare pour le Contrepoint des Anciens, & il en tire la preuve du Monocorde (n) de

(k) Blondel, Comparaison de Pindare & d'Horace.

(l) M. l'Abbé Fraguier.

(m) Dans les Mémoires de Trévoux.

(n) Instrument dont toutes les cordes sont à l'unisson, & qui est très-propre pour régler les sons.

MUSIQUE.

Ptolomée. M. Burette pare habilement les coups de ſon Adverſaire, & appuyé de l'autorité de Plutarque (o), dont on n'avoit pas pénétré le vrai ſens, il réfute ſolidement les objections de ſes autres Antagoniſtes, & conſerve le droit des Anciens & des Modernes avec une équité admirable (p).

En Italie.

La Muſique ne s'étoit pas cantonnée dans la ſeule Grece : quelques Colonies Grecques porterent cet Art en Italie, & Pythagore l'enſeigna aux Crotoniates. On dit que ce Philoſophe expliquoit par les différens tons les choſes qui ne tombent pas ſous les ſens, & qu'il imagina une harmonie dans le Ciel pour regler le cours des Aſtres : le goût qu'il avoit pour la Muſique lui faiſoit ramener à cet Art tout ce qui en étoit le plus éloigné : il trouva de nouveaux accords & une meſure certaine ſur les coups de marteau dont un Artiſan groſſier frapoit l'enclume (q). Tout inſtruit un véritable Philoſophe.

Du reſte, s'il eſt ſurprenant qu'une

(o) Dialogue ſur la Muſique.

(p) Journal des Sçavans, Janvier 1734.

(q) Le Pere Rapin, Comparaiſon de Platon & d'Ariſtote.

Forge ait été l'école d'un Sçavant, il n'est pas moins étonnant qu'on ait dressé des animaux à faire des pas réglés. Les Chevaux des Sybarites à certains airs de Musique se levant sur les pieds de derriere faisoient une espece de Danse. Une invention si folle & si extravagante coûta cher à ce Peuple voluptueux : car les Crotoniates leur ayant déclaré la guerre, menerent avec eux des Musiciens, qui par leur mélodie mirent le desordre dans l'Armée des Sybarites, en faisant danser leurs Chevaux, qui renverserent leurs Cavaliers (r).

MUSIQUE.

Les Romains.

Les Romains faisoient moins de cas de la Danse que les Grecs. Saluste dit de Sempronia qu'elle dansoit avec plus de grace & plus de justesse qu'il n'est nécessaire à une honnête personne (s).

Rome reçut favorablement de la Grece la Musique, & l'appliqua aux mêmes usages, entre lesquels j'en remarque deux assez singuliers. Tout Ingénieur, tout Architecte, selon Vitruve, devoit sçavoir la Musique. La connoissance de

(r) M. Blanchard, Discours sur les Sybarites, tome neuvieme de l'Histoire de l'Académie des Belles Lettres.

(s) *Bell. Catilin.*

MUSIQUE.

cet Art servoit à l'Ingénieur à conduire les Catapultes & les autres Machines de Guerre, qui se bandoient avec des cordes à boyaux, dont il devoit observer les tons pour juger de la force & de la roideur des Arbres faits en maniere d'Arcs, que ces cordes avoient bandés (t). Et pour l'Architecte, il ne lui étoit pas permis d'ignorer la Musique : car il avoit à accorder les vases d'airain qu'on mettoit dans les Théatres, & qui par leur retentissement augmentoient le son de la voix des Comédiens (v).

Cet Art eut la vogue sous les Empereurs. Lampride dit qu'Alexandre Severe chantoit agréablement, & jouoit de divers instrumens. Le nouvel Historien de Julien l'Apostat raconte que ce Prince assigna des fonds pour élever de jeunes Musiciens dans la Ville d'Alexandrie, & promit de grandes recompenses à ceux qui excelleroient. Suidas fait une longue énumération des Traités de Musique d'un Denys d'Halycarnasse, qui vivoit du tems d'Adrien, & descendoit de celui qui avoit écrit l'Histoire Romaine. Ce Denys, & Aristoxéne, disciple

(t) *Vitr. lib.* 10. *cap.* 18.
(v) *Lib.* 5. *cap.* 5.

MUSIQUE.

d'Ariſtote, & compagnon d'étude de Théophraſte, ont donné l'Hiſtoire de la Muſique. Le tems qui nous a enlevé ces Ouvrages, qui diſſiperoient aujourd'hui bien des doutes, a reſpecté les *Elémens harmoniques* d'Ariſtoxéne, le plus ancien livre de Muſique qui ſoit venu juſqu'à nous.

Après l'extinction du Paganiſme, & la clôture des Théatres, on vit diſparoître la Muſique profane, & S. Ambroiſe ne garda pour le Service divin que les modes qu'on appelle *Authentiques.* S. Gregoire y ajoûta depuis ceux qu'on nomme *plagaux* : ainſi il ſçut faire entrer & plus de beauté, & plus d'expreſſion dans un chant, qui avant lui n'avoit que de la gravité. On marquoit alors les ſons par les ſept premieres lettres de l'Alphabet, & cet uſage dura juſques à l'onzieme ſiécle.

Guy d'Arrezzo, Moine Bénédictin, qui vivoit en ce tems-là, s'aviſa de les marquer par des points diſtribués ſur différentes lignes; ainſi la poſition de chaque point en déſignoit l'intonation. Cette méthode étoit fort ſimple, mais elle avoit un défaut eſſentiel : on ne voyoit point dans la Gamme de Guy la

MUSIQUE.

durée de ſes nouvelles notes ; ce ne fut que long-tems après, & ſous le Roi JEAN, que Jean des Meurs Pariſien trouva l'invention d'exprimer la valeur de ces points par les différentes figures qu'il leur donna.

En général, dans la compoſition du Plein-chant on eut égard à la mélodie qui lui convenoit par rapport à l'eſpece de chant qu'on avoit intention de faire : la diſtribution des repos, des cadences, des chûtes & poſes de reſpiration, fut compaſſée relativement à l'arrangement des mots & à leur conſtruction : on exprima ce qui étoit ſignifié par les mots, joie ou triſteſſe, timidité ou hardieſſe : on conſidéra ceux de tous les modes uſités dans l'Antiquité que différentes Egliſes avoient retenus ; car le ſyſtême du Chant Grégorien ne renfermoit pas toutes les variétés de Pſalmodie, ni toutes celles qui avoient été en uſage en différents tems, & qui l'étoient encore en différents lieux : l'Egliſe de France, par exemple, en recevant ce ſyſtême, ne quitta pas toutes les modulations antérieures.

Les François.

Ce fut Charlemagne qui introduiſit dans ſes Etats le Chant Grégorien, & qui pour en faciliter l'uſage, établit les

Écoles de Metz, de Sens, & d'Orléans (x). Dans la ſuite, pluſieurs Egliſes admirent l'Organiſation Grégorienne, c'eſt-à-dire, firent des accords ſur ce Chant. C'eſt ce qu'on appella *Diſcantus*, *Déchant*, qui eut cours dans le douzieme ſiécle & dans les ſuivants (y). On ne laiſſa pas néanmoins de conſerver quelques modulations, étrangeres au Syſtême de l'Antiphonier Grégorien, & de s'en ſervir en certains jours.

MUSIQUE.

De ce que nous venons d'obſerver il s'enſuit que quoique le Plein-chant & la Muſique aient la même origine, &, pour ainſi dire, le même berceau, ils ſe reſſemblent fort peu. La Muſique moderne laiſſe briller tout ſon enjouement; elle ne reſpire que la gaïeté; elle employe trop de raffinemens. Le Chant eccléſiaſtique, toujours ſimple & naturel, hait l'afféterie, & rejette les ornemens ſuperflus; ſon caractere eſt la nobleſſe, l'élévation & la majeſté. D'ailleurs, dans les piéces de Muſique chacun peut ſuivre ſes idées & ſon propre

(x) *Galvanei Manipulus florum.*
(y) Lettre de M. le Bœuf à M. l'Abbé Fenel.

MUSIQUE.

goût : mais quand il s'agit de mettre en chant de nouveaux Offices, le goût de l'Antiquité doit ſeul être ſuivi, ſes regles doivent ſeules être écoutées. C'eſt en marchant ſur les traces des anciens maîtres, que M. l'Abbé Chaſtelain a ſi bien réuſſi dans ſon Antiphonaire Pariſien, & que MM. Charpentier, Lalande, Bernier, Campra ont fait paſſer dans leurs Chants d'Egliſe une partie des graces & des heureuſes hardieſſes qu'on admiroit dans ceux des habiles Maîtres de Chapelle d'Italie (z).

Il eſt évident que dans l'uſage eccléſiaſtique le Plein-chant a précédé la Muſique ; c'eſt lui qui y a donné occaſion, & qui lui a frayé le chemin : lui ſeul portoit autrefois parmi les Muſiciens le nom de *Muſica* (a).

La Muſique proprement dite eut de foibles commencemens, & s'éloignant de ſa premiere inſtitution, qui la conſacroit à la Religion, elle fit vers le VII. ſiécle tout le mérite des Jongleurs, & on la mit au rang des divertiſſemens que nos Rois donnoient au peuple

(z) Dons des Enfans de Latone.

(a) Mémoire ſur le Plein-chant dans le Mercure de France, Janvier 1734.

lorſqu'ils

MUSIQUE.

lorſqu'ils tenoient leurs Cours plénieres (b). Les Jongleurs ſe joignant aux Trouveres, alloient dans les Provinces divertir les Princes, les uns par le chant, les autres par le ſon des inſtrumens, de la Vielle, de la Flûte, & de la Guitarre, dont la mode étoit venue d'Eſpagne (c).

Ainſi pendant pluſieurs ſiécles la Muſique fut parmi nous froide & languiſſante : nous ignorerions abſolument les noms des Muſiciens de ces tems reculés, ſi quelques-uns de nos anciens Poëtes ne nous les avoient pas fait connoître. Martin Franc dans le *Champion des Dames*, Poëme dédié à Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, parle de l'état où la Muſique étoit de ſon tems. Il nous apprend que Tapiſſier & quelques autres charmerent tout Paris, mais qu'ils furent enſuite effacés par Guillaume du Fay & Binchois. Il ajoute que ces derniers avoient pris de la Muſique Angloiſe ce qu'elle avoit de plus beau ; il ſemble attribuer leur ſuccès aux choix qu'ils firent de la maniere de Dunſtable, & il

(b) Aſſemblées que nos Rois tenoient à Noël & à Pâque.

(c) Beauchamps, Recherches ſur les Théatres, &c.

MUSIQUE.

loue Verdelet de ſon habileté à jouer du Flageolet, & d'un inſtrument qu'il appelle *Doulſcine*. Jean Molinet, Poëte du quinzieme ſiécle, nomme les Muſiciens les plus fameux de ſon tems : Orbelien, Alexandre, Joſſequin & Bugnois. Le Maire ajoute à ceux-ci Evrart. Jean le Blond adreſſe une de ſes Epîtres à Jainville, Muſicien, & dans une autre il fait l'éloge de Jean Baſſet, qu'il qualifie *Facteur* & *Chantre*, c'eſt-à-dire, ſelon le langage de ce tems-là, Poëte & Muſicien. La Muſique fit de plus grands progrès ſous le regne de François I. Les honnêtes gens s'y appliquoient ; Maurice Seve avoit beaucoup de goût pour ce bel Art, & Mellin de Saint Gelais, qui faiſoit les délices de la Cour, étoit très-habile dans la Muſique vocale & dans l'inſtrumentale.

Charles-Quint ſuivit l'exemple de François I. Cet Empereur aima la Muſique, & il favoriſa ceux qui excelloient dans ce bel art. Ainſi les Muſiciens les plus célébres de l'Europe furent tous ou François, ou Flamands. L'Italie même, ſi jalouſe de ſes droits ſur la Muſique, eut recours à la France : Gaudimelle en eſt la preuve. Il eſt vrai qu'en nous don-

nant Lulli, elle s'eſt acquittée de ce qu'elle nous devoit. Musique.

En effet, cet excellent homme a porté ſon Art à un tel degré de perfection, qu'il y a lieu de douter ſi à cet égard nous ne l'emportons pas ſur les anciens. L'étude & la pratique faiſoient tous les Muſiciens : il n'y a que l'eſprit qui ait fait Lulli, je veux dire, un ſentiment naturel du beau, qui le mettoit ſouvent au deſſus des regles & des préceptes ; c'eſt ce qui lui faiſoit jetter dans toutes ſes compoſitions ces tours fins, vifs, délicats, expreſſifs, qu'on peut appeller la *Poëſie de la Muſique*, & qui diſtingueront toujours les grands artiſans des artiſans vulgaires.

Il y a plus. Comme la différence des goûts, ainſi que celle des caracteres, vient de la différence des organes du ſentiment, le goût ſera épuré en fait de Muſique, ſi l'on ſaiſit avec aſſez de juſteſſe le rapport qui ſe trouve entre les ſons & ces organes, qui dans les honnêtes gens ont plus de délicateſſe que dans les hommes du commun. Or la Muſique de Lulli, faite pour les oreilles des honnêtes gens, eſt à l'uniſſon de leurs ſentimens : elle a une nobleſſe & une facilité qui les charme.

Lulli eſt le pere d'une nombreuſe

MUSIQUE.

postérité. En Italie, Scarlati & Bononcini ne dégénerent pas des bonnes qualités de leur maître. En France, tous prennent Lulli pour modéle, mais avec un succès inégal.

Colasse de Lulli craignit de s'écarter ;
Il le pilla, dit-on, cherchant à l'imiter.
Marais suit une route & diverse & sçavante ;
Son audace déplaît, son sçavoir épouvante.

Morin sçut embellir ses piéces des graces naïves qui brilloient en Italie : il fut le premier des François qui osa composer des Cantates : Batistin & Clairambaut suivirent son exemple : mais peu d'Auteurs prirent le caractere du Sonate.

Le Clair est le premier qui, sans imiter rien,
Créa du beau, du neuf, qu'il peut dire le sien (d).

Rameau unit en sa personne deux

(d) Les Dons des Enfans de Latone.

MUSIQUE.

talens qui ſe trouvent rarement enſemble; la beauté du génie, & la plus profonde ſpéculation. Le goût décidé pour les compoſitions de Deſtouches, de Gervais, de Mouret, &c. eſt un préjugé favorable à ces Artiſtes. Mais quelles louanges ne mérite pas le pieux Auteur qui a tâché (e) de ramener la Muſique à ſon véritable uſage, en publiant des Poëſies chrétiennes & morales ſur les airs les plus parfaits, & aſſorties aux caracteres de la Muſique vocale & inſtrumentale Françoiſe & Italienne.

Les Méthodes ordinaires en fait de Muſique étant fort défectueuſes, M. Vague a réduit le ſyſtême commun à une méthode plus nette & plus facile, & dont tous les principes ſe trouvent liés très-naturellement (f).

M. Vague s'arrête à la pratique de la Muſique : je ne ſçai par quelle deſtinée particuliere, ceux qui ont voulu prendre leur vol vers la théorie la plus ſublime de cette Science, ou en ſont demeurés au projet, ou n'ont laiſſé que des Eſſais.

(e) En 1736.

(f) Art d'apprendre la Muſique, &c. par M. Vague. Paris, chez Ribou, Boivin & le Clair, 1733.

MUSIQUE.

M. Carré, bon Géométre, avoit tourné ſes principales vues du côté de la Muſique, & il s'attachoit fortement, non à celle qui eſt la ſource d'un des plus grands plaiſirs des ſens, mais à celle qui exige les recherches les plus épineuſes: on n'a vu cependant de M. Carré que quelques ébauches de ſes méditations ſur ce ſujet éparſes dans l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences (g).

C'eſt dans la même Hiſtoire qu'il faut chercher les rares & précieuſes découvertes de M. Sauveur ſur la Muſique, un Monocorde ſingulier, un Echométre, le Son fixe, les nœuds des Ondulations. De toutes ces choſes, & d'autres encore en plus grand nombre, devoit ſe former ſon *Acouſtique*, nouveau ſyſtême des Sons, nouveau langage de Muſique, Science toute nouvelle toujours en regard avec l'Optique (h). Pour l'exécution d'un ſi beau deſſein il ne manquoit à M. Sauveur qu'une plus longue ſuite d'années, & un peu moins de modeſtie; car il avoit une répugnance naturelle

(g) M. de Fontenelle, Eloge hiſtorique de M. Carré, ann. 1711.

(h) M. de Fontenelle, Eloge hiſtorique de M. Sauveur, ann. 1716.

pour l'impreſſion, & il n'a publié aucun ouvrage : exemple qu'on louera toujours, & qu'on imitera rarement.

MUSIQUE.

Après avoir conſidéré l'état le plus floriſſant de la Muſique Européane, il n'eſt pas naturel de s'arrêter long-tems à la Muſique Aſiatique : celle des Mahométans a bien changé de face ; car, pour l'avoir dans tout ſon luſtre, il faut remonter au dixieme ſiécle. Seifeddoulat, Sultan de Syrie, l'an de l'Hégire 343, (i) avoit à ſa Cour de bons Muſiciens ; & l'on dit qu'Alfarabius, tout Philoſophe qu'il étoit, jouoit du Luth avec une ſi grande perfection, & étoit un ſi excellent compoſiteur, qu'il faiſoit dormir, rire, & pleurer, ſelon les différentes pieces qu'il faiſoit chanter (k).

En Aſie.

Comme la Chine a eſſuyé moins de révolutions que les autres Provinces de l'Orient, il eſt à croire que dans cet Empire la Muſique a ſouffert moins de changemens. Les Chinois, au rapport du Pere du Halde (l), font divers inſtrumens de Muſique en porcelaine, les Flûtes douces, les Flageolets, & un

Les Chinois.

(i) De J. C. 954.
(k) Bibliothéque Orientale.
(l) Deſcription de la Chine.

MUSIQUE.

autre inſtrument composé de plusieurs petites plaques rondes, un peu concaves, dont chacune rend un ſon particulier ; on en ſuſpend neuf dans une bordure à divers étages, qu'on touche avec des baguettes comme le Timpanon.



FORTIFICATION.

LA néceſſité où l'on eſt de prendre ſes ſûretés contre les attaques du dehors, a donné à l'art de fortifier les Places un rang conſidérable entre les différentes parties des Mathématiques : l'origine de cet art n'eſt pas équivoque.

Caïn le premier a fortifié les villes.

Caïn après ſon parricide bâtit la premiere ville, pour lui ſervir d'abri contre la haine & l'horreur du genre humain (a). Après le déluge, Nembrod, dit l'Ecriture, commença à être puiſſant ſur la terre : on voit le dénombrement des Places fortes de ce Conquérant (b) ; & Pharaon, Roi d'Egypte, le perſécuteur des Iſraëlites, fit bâtir ſur les confins de ſes Etats les Forterreſſes de Phitom, & de Ramaſsès (c).

A Ninive.

Nembrod jetta les fondemens de Ninive, & cette ville dans la ſuite du tems reçut un tel accroiſſement, que

(a) *Geneſ. cap.* 4. *v.* 17.
(b) *Geneſ. cap.* 10. *v.* 8. 10.
(c) *Exod. cap.* 1. *v.* 11. ſuivant l'Hébreu, & les Septante.

Fortification.

Diodore de Sicile (d) lui donne une enceinte de quatre cens quatre-vingt Stades (e). Ses murs de cent pieds de haut, & fortifiés de quinze cens tours de deux cens pieds, avoient une épaisseur si considérable, qu'on pouvoit y faire rouler trois chars de front.

A Babylone.

Babylone, rivale de Ninive, se glorifioit moins de ses richesses, du nombre de ses habitans, & de sa vaste étendue, que de son triple mur de cinquante coudées, ou de douze toises & demie d'épaisseur, de ses tours simmétriquement espacées, & d'une élévation surprenante, de ses cent portes d'airain, de son fossé, qui recevoit les eaux de l'Euphrate, & de tous les ouvrages que l'art peut inventer pour rendre une Place imprenable (f). Cette superbe ville étoit le chef-d'œuvre de Nabucodonosor, le plus puissant de ses Rois. Ecbatane fondée par Déjoces, premier Roi des Médes, enchérit sur Babylone : sept enceintes de murailles s'élevoient par degrés pour empêcher les extérieures de couvrir le parapet de

(d) *Lib.* 2.

(e) 24 lieues.

(f) Berose cité par Joseph contre Appion.

celles du dedans, & de nuire au jeu des Machines (g).

FORTIFICATION. Les Israélites.

Quant aux Israélites, les Paralipomenes (h) nous représentent Ezéchias attentif à rétablir les murs de ses Places, à y construire des tours d'espace en espace, & à envelopper ce premier mur d'un mur en dehors : dans Joseph (i), Hérode enferme la double enceinte de sa Capitale d'un troisieme mur, excepté ce qui répondoit aux vallées, où la ville n'avoit rien à craindre. C'étoit sur ces tours que les Hébreux plaçoient les Machines à lancer des traits, & de grosses pierres (k). Les Assiégeants se servoient aussi de Machines, qu'ils mettoient sur des terrasses, & ils faisoient des retranchemens pour se mettre à couvert des sorties (l).

Les Grecs.

Les Grecs ayant pris des Orientaux leurs armes offensives & défensives, prirent aussi de ces peuples leur méthode pour l'attaque & pour la défense des Places : il en est de même de l'ordre des

(g) *Herodot. Histor. lib.* 1.
(h) *Lib.* 2. *cap.* 32. *v.* 5.
(i) *De Bello Judaïco, lib.* 5. *cap.* 4.
(k) *Paral. lib.* 2. *cap.* 16. *v.* 15.
(l) *Regum lib.* 4. *cap.* 19. *v.* 32.

FORTIFICATION.

Campemens, des Marches, & de la maniere de ranger les troupes en bataille: pour s'en convaincre, on n'a qu'à comparer ce que nous apprend l'Ecriture de l'Art militaire des Hébreux avec ce que nous lisons dans l'Iliade de l'Art militaire des anciens Grecs: on y voit des chars à deux, à trois, & à quatre chevaux; la cavalerie tantôt confondue avec les chars, tantôt nettement distinguée; l'Infanterie destinée à soutenir les gens à cheval, les troupes rangées par Nation; & pour me restreindre à ce qui regarde plus particuliérement l'Art de fortifier, on voit chez les Grecs la double enceinte des Villes, qui tenoit ordinairement sept corps de garde de cent soldats.

Les Gaulois.

Si vous en exceptez les Provinces méridionales, où les Grecs avoient des colonies, la Gaule retint la maniere grossiere de fortifier les Villes usitées dans tout l'Occident, jusqu'au tems où les Romains soumirent les Gaulois à leur obéïssance. Bourges est un exemple remarquable de la fortification Celtique. Des poutres étendues en long, & mises en travers les unes sur les autres, avec quelques espaces entr'elles en maniere

d'echiquier, remplis de terre & de pierres, étoient les murs de cette Ville (m).

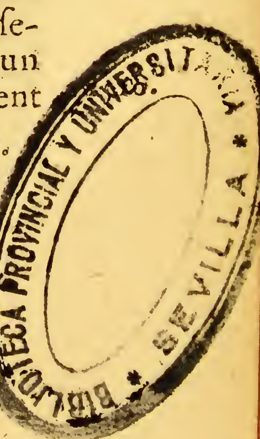
FORTIFICATION.

Les Romains.

Les Romains prirent des Toſcans la maniere de défendre les Places, comme ceux-ci l'avoient empruntée des Grecs. Ils donnoient aux Places fortes pluſieurs ſinuoſités, parce que les angles avancés ſont trop favorables aux aſſiégeants : les tours étoient rondes, ou à pans; & la courtine interrompue par des ponts-levis arrêtoit l'Ennemi, s'il s'étoit rendu maître de quelque partie du mur. Du reſte, ils ne faiſoient des Remparts qu'aux endroits commandés par une éminence d'où l'on pouvoit paſſer de plein pied ſur les murs (n).

Cette méthode fut ſuivie juſques à l'invention de l'Artillerie. Alors on ſubſtitua aux Tours des Terres-plains, & des Baſtions beaucoup plus gros que les Tours, mais toujours ronds, ou quarrés; ce qui ne changea point la forme de la défenſe. Sanmicheli, Véronois, inventa les Baſtions triangulaires, & les Caſemates découvertes, & par-là il fit un Art nouveau. Vérone & Candie furent

(m) *Cæſar, de Bello Gallico, lib. 7.*
(n) *Vitruv. lib. 1. cap. 5.*



FORTIFICATION.

fortifiées ſelon la nouvelle invention, & leurs baſtions ſervirent long-tems de modele (o).

Les Allemans, les Polonois, lesHollandois, & les François.

Cet Art né en Italie, fut cultivé par les Allemands, les Polonois, & les Hollandois, & enfin porté par les François au plus haut degré de perfection. Le baſtion eſt la piéce la plus importante de la Fortification; & ce fut auſſi celle qui attira l'attention des Ingénieurs. On ſongea d'abord à bien couvrir le flanc du baſtion; & on y parvint en le faiſant perpendiculaire à la face. Cette méthode avoit ſes inconvénients: pour les éviter Erard abbaïſſa le flanc perpendiculairement ſur la courtine: les ponts & les portes en furent mieux défendus; mais les angles des merlons oppoſés aux batteries de l'ennemi étoient encore trop aigus. Le Comte de Pagan, qui ſentit ce défaut, fit les flancs perpendiculaires à la ligne de défenſe. Quoique cette maniere ait ſes avantages, elle rend les flancs trop expoſés au canon des aſſiégeants; c'eſt ce qui fait croire à quelques-uns (p) qu'il vaut mieux les tirer

(o) M. le Marquis Maffei dans ſa *Verona illuſtrata*, part. 3.

(p) Ozanam, Dictionnaire Mathém. p. 588.

du centre de la place, pour les rendre moins penchants.

FORTIFICATION.

La Fortification a ſes Ecrivains : celle des Anciens a été traitée par Vitruve dans le troiſieme chapitre du premier livre, & dans le dixieme livre, où il parle fort au long des machines de guerre. Quant à la fortification moderne, les premiers qui en aient écrit ſont les Italiens, entre leſquels Rameli & Cataneo ſe ſont le plus diſtingués : après eux ſont venus Jean Erard, Ingénieur d'Henri le Grand, & de Louis XIII. Simon Stevin, Ingénieur du Prince d'Orange, Marolois. Le Chevalier de Ville, Lorini, &c. Le Comte de Pagan a beaucoup contribué à la perfection de cet Art par les ſolides maximes répandues dans ſon Traité des fortifications qui fut mis au jour en 1645.

L'attachement ſervile à certaines regles générales, ſouvent peu fondées, eſt un écueil où l'on remarque qu'ont échoué tous ceux qui ont écrit ſur cette matiere. M. le Maréchal de Vauban, ſans s'aſſujettir à une méthode particuliere, a toujours changé de maniere, ſuivant les différentes circonſtances de la grandeur, de la ſituation, & du

FORTIFICATION.

terrein des places qu'il avoit à fortifier. S'il n'a rien écrit de ſon Art, nous avons ſous les yeux 300 Places anciennes où il a fait travailler, & 33 neuves qui décelent ſa pratique, & qui inſtruiſent mieux que les livres.

Il n'étoit pas moins habile à l'attaque, qu'à la défenſe : on lui doit l'invention des paralleles, des Places d'armes, des cavaliers de tranchée, des barrieres en ricochet : l'heureux ſuccès de 53 Siéges qu'il a conduits marque aſſez combien il a perfectionné cette partie de la Guerre très-importante, mais peu connue avant ce Maréchal.



ARCHITEC-

ARCHITECTURE.

L'Art des fortifications n'a en vue que la ſolidité : l'Architecture joint à la ſolidité des bâtimens une beauté & une élégance dont les Places fortes ne ſont nullement ſuſceptibles. La néceſſité fit inventer l'Architecture ; la vanité des hommes l'embellit ; le mauvais & le bon goût des Peuples l'ont enſuite ſucceſſivement corrompue & rétablie. Les premieres habitations furent des cabanes dans les pays chauds, & des cavernes dans les pays froids (q) ; cela ſuffiſoit pour ſe garantir des bêtes farouches ; mais lorſque l'intérêt & les paſſions eurent armé les hommes les uns contre les autres, ou qu'attirés par les agrémens d'une douce ſociété, ils voulurent faire des maiſons & des villes, ils percerent les carrières, & employerent la maçonnerie.

Un ancien Hiſtorien (r), qui compte dix générations avant le Déluge, dit

(q) Vitruve, liv. 2. chap. 1.
(r) Sanchoniathon.

ARCHITECTURE.

que la ſeptieme cultiva l'Architecture, & que la huitiéme s'attacha à la perfectionner. On paſſa donc dès-lors du médiocre à l'excellent : on fit en ce genre-là des ouvrages d'une beauté accomplie : les colonnes furent ſubſtituées aux poteaux, qui ſoutenoient leurs anciennes demeures : les architraves prirent la place des poitrails, qui joignoient les poteaux enſemble, & les frontons imiterent les fermes de charpente, qui étoient au-deſſous du faîte (s).

Le Monde encore tout dégouttant des eaux du Déluge, vit dans le premier eſſai d'Architecture un monument de la vanité & de la foibleſſe des hommes. Cet Art fut toujours floriſſant dans la Contrée où le genre humain venoit de renaître. Après les murs de Babylone, rien n'étoit plus frappant que les Palais de ſes Rois : le merveilleux s'y trouvoit prodigué. Deux Palais, dont l'un avoit trente ſtades (une lieuë & demie) de circuit, l'autre 60 (3 lieuës) ſitués ſur les deux bords de l'Euphrate, communiquoient enſemble par un pont de 104 toiſes de long, ſur 30 pieds de large,

(s) Vitruve, liv. 1. ch. 1. & liv. 4. ch. 2.

& par une galerie ménagée ſous le lit du fleuve. La ſculpture embelliſſoit ces ſuperbes édifices d'une infinité de bas-reliefs ; & les jardins ſuſpendus étoient un charmant accompagnement.

ARCHITECTURE.

Les Egyptiens.

Les Egyptiens porterent fort loin l'Architecture ; elle étoit tout-à-fait dans leur caractère : elle étaloit par-tout cette noble ſimplicité ſi conforme à la Nature, & cette grandeur qui remplit l'eſprit & l'éleve. On lit avec étonnement dans Hérodote (t) & dans Diodore (v) la deſcription du Temple de Bubaſte, & celle du Labyrinthe, c'eſt-à-dire, de douze Palais composés de 1500 chambres, mêlées de terraſſes, qui communiquoient enſemble autour de douze ſales, & ne laiſſoient point d'iſſue à ceux qui étoient entrés. Nos Voyageurs (x) rapportent qu'on voit encore aujourd'hui dans la Thébaïde (le Saïd) quatre portiques d'une hauteur extraordinaire, où aboutiſſent quatre longues avenues, & qui enferment un ſalon ſoutenu de ſix vingt colonnes, entremêlées d'obéliſques.

(t) *Lib.* 2.
(v) *Lib.* 1. *Sect.* 2.
(x) Voyages imprimés par Thevenot.

ARCHITECTURE.

L'Egypte visoit au grand, elle dressoit des monumens pour la postérité : ses pyramides subsistent encore ; la plus grande a une base dont chaque côté est de 104 pieds, & sa hauteur perpendiculaire en a 630 ; elle est terminée par une plate-forme de 48 pieds de circonférence (y) : les quatre côtés de cette pyramide sont exposés précisément aux quatre régions du Monde (z). Or comme cette exposition si juste ne sauroit être l'effet du hazard, cette circonstance jointe à celle des différentes assises, qui servent de marches pour monter à la plate-forme, marque assez, ce me semble, sa destination aux Observations astronomiques.

Les Persans.

Le Chevalier Chardin (a) dans les desseins des ruines de Persepolis, nous donne une idée de l'Architecture des anciens Perses : elle étoit fort ornée ; mais ces ornemens, quoique travaillés avec beaucoup de propreté, manquent de goût, & n'ont rien qui ramene à la Nature.

(y) Voyages de Corneille le Fruyn.

(z) Eloge de Monsieur de Chazelles dans l'Histoire de l'Acad. Royale des Sciences.

(a) Voyage de Perse.

ARCHITECTURE.

Les Israélites.

Les Iſraélites la ſuivoient plus exactement : moins attentifs aux choix des ornemens, qu'à la forme entiere de leurs édifices ils ſavoient en ſimmétrier toutes les parties ſelon l'ordonnance & la diſpoſition la plus convenable. Tout étoit dreſſé au plomb, à l'équerre & au niveau. La bienſéance, qualité eſſentielle des bâtimens, exigeoit la propreté dans les maiſons des Particuliers, la commodité dans les lieux publics, la magnificence dans le Temple du vrai Dieu. Ce Temple n'étoit pas un ſeul vaiſſeau, mais une grande enceinte, qui comprenoit, outre le ſanctuaire, des cours environnées de galeries, & diverſes pieces pour les différens Offices des Prêtres & des Lévites : en un mot, c'étoit le chef-d'œuvre de Salomon, le plus ſage & le plus puiſſant de tous les Princes. Le ſecond Temple bâti après la captivité, inférieur au premier, mais conſtruit ſur ſon modele, attira l'admiration d'Agrippa, qui certainement ſe connoiſſoit en Architecture.

Les Grecs.

Les Grecs mirent dans leurs édifices, ſinon plus de régularité & de juſteſſe, du moins plus d'agrément, & de cette ſorte de beauté qui réſulte de la

ARCHITECTURE.

dispensation bien étendue, quoique arbitraire, de certains ornemens inventés par un goût épuré, & que l'accoutumance rendit ensuite invariables.

Ordre Dorique.

Le Roi Dorus consacra à Junon en la Ville d'Argos un Temple magnifique. La maniere dont il fut ordonné fut appellée Dorique, lorsque le Prince Ion fit bâtir en Asie des Temples sur le modele de celui que Dorus avoit fait faire en Grèce. Peu de tems après, les Ioniens (b) changerent quelque chose dans la proportion & dans les ornemens des colonnes Doriques du Temple de Diane, & la regle qu'ils suivirent en cette occasion fut nommée Ordre Ionique: ce que cet Ordre avoit de plus remarquable étoit les Volutes.

Ordre Ionique.

Callimachus, Sculpteur d'Athènes, en augmenta le nombre, les fit plus délicates, & mit au dessous des feuilles d'Acanthe avec leurs Caulicoles: cet ingénieux Ouvrier prit cette idée d'une Plante d'Achante, qui s'élevoit autour d'un panier qu'on avoit mis sur le tombeau d'une jeune fille Corinthienne; on voulut conserver la mémoire de cette

(b) Peuple d'Asie.

invention, & l'on donna le nom d'Ordre Corinthien aux colonnes ſurmontées d'un chapiteau pareil à celui que Callimachus avoit inventé (c).

ARCHITECTURE.

Ordre Corinthien.

Les Grecs ayant donné aux colonnes une proportion & des ornemens fixes & arrêtés par rapport aux trois Ordres d'Architecture, ils réglerent de même les entrecolonnemens; & des cinq différentes manieres d'eſpacer les colonnes, ils firent cinq différents genres d'Edifices : le bâtiment du cinquieme genre paſſa pour le plus parfait, parce que les colonnes y ſont à une diſtance raiſonnable & bien étendue (d). Vitruve en attribue l'invention à un certain Hermogène, à qui il donne auſſi le Pſeudodiptère (e), & tout ce qu'il y a de plus beau dans l'Architecture (f). Ainſi cet Art monta comme par degrés à ce haut point de perfection où il parut du tems de Péricles.

(c) Vitruve, lib. 4. ch. 2.

(d) Cette diſtance eſt de deux diametres & un quart.

(e) Eſpece de Temple dont les Portiques du pourtour avoient la largeur du double Portique du Diptère.

(f) Vitruve, liv. 3. ch. 2.

ARCHITECTURE.

Ce grand homme orna Athènes de ſuperbes bâtimens, tous conduits par le célébre Phidias, dont les rares talens ne ſe bornoient pas à la ſculpture. Plutarque qui les avoit vus, admire ſur-tout cette fraîcheur de jeuneſſe qu'ils avoient encore au bout de plus de cinq cens ans. Cimon ne fut pas moins amateur de la belle Architecture : mais il la mit à ſon véritable uſage, & la fit moins ſervir au faſte, qu'à la commodité des Citoyens: ce fut lui qui remplit Athènes de Galeries, de Promenoirs, de Places. & de lieux d'exercices.

Les plus beaux Edifices de la Grèce furent donc conſacrés à la Religion & à la commodité publique. Les Temples appartiennent à la Religion, & les Grecs en éleverent de magnifiques. A Athènes les plus remarquables étoient ceux de Minerve & de Jupiter Olympien. Le premier, appellé le Parthénone, attiroit les regards par la beauté extraordinaire de ſes Portiques *(Propilæa)*, où Péricles conſuma l'argent qui lui avoit été donné pour refaire tout le Temple. Celui de Jupiter, commencé du tems de Piſiſtrate, ne fut achevé qu'au bout de trois cens ans ſous la conduite de Coſſutius, citoyen

Romain, & par l'ordre d'Antiochus Epiphane, Roi de Syrie : ce Temple étoit d'Ordre Corinthien.

ARCHITECTURE.

Le Temple de Delphes, bati à grands frais par les Alcméonides, famille puissante d'Athènes, & par les Villes de la Grèce, eut Spintharus pour Architecte, vers la 58e. Olympiade : l'Oracle d'Apollon le rendit célebre, & des dons immenses en rehausserent l'éclat (g). La délicatesse des colonnes Ioniques donna du prix au Temple que les Milésiens dédierent à Apollon : mais la majesté des colonnes Doriques, qu'Ictinus travailla avec un soin infini, lui fit préférer le superbe Temple bâti à Eleusis en l'honneur de Cérès & de Proserpine.

Rien n'égaloit toutefois le Temple d'Ephèse, consacré à Diane, & l'une des sept merveilles du Monde. C'étoit un Diptère entouré de deux rangs de colonnes d'Ordre Ionique hautes de soixante pieds, au nombre de cent vingt-sept, qui formoient deux aîles, & avoient été données par autant de Rois. Toute l'Asie Mineure avoit contribué

(g) Diodore de Sicile les fait monter à dix mille talens, ou à trente millions.

* Voyez Chevreau, Histoire du Monde.

ARCHITECTURE.

à la construction de cet édifice *, le chef-d'œuvre de Ctésiphon, de Métagène, de Péonius, & de plusieurs autres Architectes, qui y épuiserent leur Art dans l'espace de deux cens vingt ans (h). La folle envie d'immortaliser son nom ayant porté le forcené Herostrate à mettre le feu à ce Temple, les Ephésiens le rétablirent sous la conduite de Dinocrate, le même qui bâtit ensuite Alexandrie en Egypte.

Après le Temple d'Ephèse, celui d'Agrigente, Ville de Sicile, & le Sérapeon d'Alexandrie, me paroissent dignes d'attention. Le premier consacré à Jupiter avoit trois cens quarante pieds de long, soixante de large, & six vingt de haut : ses Portiques répondoient pour l'étendue & pour la beauté au reste du bâtiment (i). Le Temple de Sérapis élevé sur une haute Plate-forme, ou terrasse, partagée en plusieurs Cours, environnée de bâtimens & de quatre rangs de Galeries, revêtu de marbre, & soutenu d'un grand nombre de colonnes, surpassoit en magnificence tous les

(h) Vitruve, liv. 3. ch. 1.
Plin. lib. 36. cap. 14.
(i) *Diodor. lib. 13.*

Temples du Monde, ſelon Ammien Marcellin [k], qui n'excepte que le Capitole. ARCHITECTURE.

A l'entrée du Port d'Alexandrie, & dans l'Iſle de Pharos que Dexiphane, Cypriot, joignit au Continent, ſous le regne de Cléopatre [l], Soſtrate, de Cnide, du tems des premiers Ptolomées, bâtit une Tour quarrée, qui fut nommée *Phare*, où l'on allumoit des feux, afin que ceux qui navigeoient puſſent régler ſûrement le cours de leurs vaiſſeaux. Le Géographe de Nubie donne à cette Tour trois cens coudées de hauteur, c'eſt-à-dire, ſoixante & quinze toiſes; & Iſaac Voſſius [m] veut que ſa baſe eût un ſtade, ou cent-quatre toiſes de circonférence, & que de ſon ſommet on pût découvrir juſqu'à cent milles loin, ou juſqu'à quarante lieues. On ne ſauroit faire trop de cas des ouvrages qui n'ont pour but que l'utilité publique: l'Arſenal du Pirée eſt de ce nombre; Philon en fut l'Architecte ſous les ordres de Démétrius de Phalère [n].

(k) *Lib. 22. cap. 16.*
(l) *Tzetzes, Chil. 2. Hiſt. 33.*
(m) *Ad Pomponium Melam.*
(n) *Cic. lib. 1. de Oratore, n. 61.*

ARCHITECTURE.

La barriere d'Olympie, de l'invention de Cléétas, étoit considérable par sa singularité : car cette Place, où se rendoient les Chars destinés à la course, représentoit une proue de Vaisseau par les bâtimens qui l'environnoient [o]. L'Odéon, ou Théâtre de la Musique, l'un des principaux ornemens d'Athènes, fidelle image du pavillon de Xerxès, Roi des Perses, de figure circulaire, s'étrécissoit peu à peu en s'élevant, & finissoit en pointe, autre singularité qu'imagina Pericles. L'esprit inventif n'est pas moins nécessaire à l'Architecte qu'au Peintre; mais l'invention doit être heureuse, trop de hardiesse en ce genre ne se pardonne qu'aux grands hommes.

La piété envers les morts autorisa chez les Grecs, ainsi que chez les autres Nations, la magnificence des tombeaux. Artémise, Reine de Carie, fit construire à son mari Mausole dans Halicarnasse un superbe tombeau que l'on appella Mausolée. Nul ne lui étoit comparable, au jugement de Pausanias, que celui d'Izate, fils de Monobaze, Roi de l'Adiabène. Un assemblage aussi sage

(o) Recherches de M. l'Abbé Gedoyn, dans l'Hist. de l'Acad. Roy. des Belles Lettres, T. 8.

qu'ingénieux de plusieurs Pyramides en faisoit toute la décoration, mais ces Pyramides étoient magnifiques [p]. Le tombeau qu'Alexandre éleva à son cher Epheſtion coûta au Prince avec la pompe funebre plus de douze mille talens, c'est-à-dire, plus de trente-six millions. L'ordonnateur de cet Ouvrage fut Staſicrate, habile Machiniſte & grand Architecte, plus grand encore, s'il avoit su se réduire au vrai, & que pour courir après le merveilleux, il n'eût pas perdu de vue la Nature.

ARCHITECTURE.

Les Toscans.

Comme les Toscans avoient pris des Grecs leur Architecture militaire, ils prirent de ce peuple les premieres idées de l'Architecture civile, simple, noble, dégagée de tout ornement. Varron cité par Pline [q] a conservé le souvenir d'un bâtiment Etrusque tout-à-fait dans ce goût, & qu'il croit mériter quelque attention: c'est le tombeau que Porsenna se fit élever près de Clusium sur le modele du fameux Labyrinthe de l'Isle de Crete. Si tant de grandeur n'avoit pour objet qu'un Sépulchre, quelle devoit être la splendeur des Temples, des Places pu-

(p) *Joseph, Antiq. Juda. lib.* 20.
(q) *Lib.* 36. *cap.* 13.

ARCHITECTURE. Ordre Toscan.

bliques, & des Basiliques ? La grandeur peut s'allier avec la simplicité : l'Ordre Toscan en est la preuve : on en décore les édifices les plus majestueux : sa colonne, qui seule rend cet Ordre recommandable, se soutient toute seule par sa propre beauté : elle servit de regle pour la colonne Trajane.

Les Romains.

Les Romains se conformerent d'abord à la maniere de bâtir des Toscans ; & ils employerent probablement l'Ordre Toscan dans la premiere construction du Capitole : mais quand ils eurent connu les Grecs, ils adopterent leurs trois Ordres. Il est vrai qu'ils firent quelque changement au Corinthien, en mettant des feuilles d'olivier & de chêne à la place des feuilles d'Acanthe : ils voulurent même se donner un Ordre qui leur fût propre, & prenant à leur gré différentes parties du chapiteau Corinthien, de l'Ionique, & du Dorique, ils en composerent un chapiteau qui constitue l'Ordre Romain, ou Composite. On ne voit rien de plus riant que l'arc de Verone, élevé dans les plus beaux tems de l'Architecture. Vitruve-Cerdon, qui en eut la direction, y fit un agréable mêlange de l'Ordre Composite & de la proportion

Ordre Romain.

ARCHITECTURE.

Corinthienne [r]. Au reste, on peut regarder ce cinquieme Ordre comme le plus délicat & le plus orné : mais je serai bien trompé si les connoisseurs le trouvent le plus beau.

Le bon goût qui regnoit à Rome pendant le siécle d'Auguste influa sur l'Architecture; rien n'étoit plus parfait en ce genre que le Temple de Jules César. Les chapiteaux Corinthiens qu'on voit encore au milieu du marché aux Bœufs [s], & qui serviront toujours de modele quand on voudra traiter cet Ordre, sont une bonne preuve de l'élégance, de la noble simplicité, & des ornemens judicieux qui devoient briller dans ce Temple : celui qu'Auguste consacra à Mars Vengeur, le Portique du Panthéon que fit bâtir Agrippa, & le Théâtre de Marcellus sont des chefs-d'œuvre de l'Art.

Dans ces heureux tems parut Vitruve, qui s'est acquis depuis une si grande autorité : mais comme il n'étoit que savant, & qu'il ignoroit l'art de se faire valoir, on ne lui donna à conduire que le Temple de Jupiter Anxur à Terracine, & il ne s'est rendu célebre que par les dix

(r) *Maffei Verona illustrata, 3. part.*
(s) *Campo Vaccino.*

ARCHITECTURE.

Livres qu'il écrivit ſur ſa profeſſion dans les dernieres années de ſa vie. Cet ouvrage contribua ſans doute à conſerver le bon goût de l'Architecture ſous les regnes ſuivants.

Le Temple de la Paix, que Veſpaſien fit bâtir, après avoir fermé celui de Janus l'an de J. C. 71. eſt regardé par tous les Auteurs comme le plus grand, le plus magnifique, & le plus riche qui fût à Rome : ce Prince l'avoit orné des précieuſes dépouilles du Temple de Jeruſalem, & les deſſeins que Palladio (t) nous donne de cet édifice ne démentent nullement le témoignage des contemporains.

Veſpaſien ſur la fin de ſes jours orna la ville de Rome d'un vaſte Amphithéatre qu'on nomma le Coliſée, & qui fut dédié par ſon fils Tite; deux Ordres Corinthiens poſés l'un ſur l'autre en faiſoient la décoration extérieure, ſelon le Scamozzi, en cela peu d'accord avec le Serlio, & Phil. de Lorme, qui ont cru y voir l'Ordre Compoſite.

Trajan, quoique ſans Lettres, protégea les Sciences & les beaux Arts : la Place qu'il fit bâtir à Rome fait voir que de ſon

(t) *Lib. 4. del Architet. cap. 6.*

ARCHITECTURE.

ſon tems l'Architecture n'étoit pas déchue; & c'eſt ce que l'Empereur Conſtance admira le plus dans cette ville, quand il vint en 357. L'Ouvrage avoit été conduit par Appollodore, qui avoit fait le pont du Danube, & qu'Adrien fit mourir par une baſſe jalouſie la treizieme année de ſon regne. Du reſte, ce pont ſi vanté étoit moins conſidérable par la beauté de ſa ſtructure, que par la hardieſſe de l'entrepriſe, car ſes arches n'étoient que de bois: mais le nombre des arches (v), leur diſtance réciproque de 170 pieds, la hauteur peu commune des Piles (x), & la longueur extraordinaire du pont (y), l'ont fait regarder comme l'Ouvrage de Trajan le plus ſomptueux (z). Julius Lacer mit plus d'Architecture dans le ſuperbe Temple que les Luſitaniens conſacrerent à ce Prince (a), le ſujet étoit plus ſuſceptible d'ornemens; &, comme chacun ſçait,

(v) Il y en avoit vingt-une.

(x) De 150 pieds, ſans compter les fondemens.

(y) De 3570 pieds, ſelon Fabretti, & de 4770, ſelon Dion.

(z) Tillem. Hiſt. des Emp. tom. 2.

(a) A Alcantara.

ARCHITECTURE.

l'habileté d'un Architecte paroît dans leur ſage diſpenſation.

Adrien dédia à Plotine dans la ville de Niſmes un Temple qui eſt demeuré en entier : les curieux font attention aux chapiteaux de ſes Colomnes Corinthiennes, & à quelques ſingularités de ſa corniche (b). Ce Prince, qui ſe piquoit d'Architecture, fut l'Ordonnateur du Temple de la Déeſſe Rome, & peut-être auſſi d'une Bibliothéque à Athènes d'un travail merveilleux. Il commença ſon Mauſolée, fini par Antonin Pie, fortereſſe plutôt que tombeau ; auſſi s'en ſervit-on comme d'une Citadelle du tems de Juſtinien (c) ; & on le met encore aujourd'hui à cet uſage (d).

Il ne faut plus chercher les beaux jours de l'Architecture après les deux Antonins : on voit des marques ſenſibles de la décadence de cet art dans les deux Arcs de Triomphe qui furent élevés à Septime Sévère, & dans le Septizone, dont il reſte des veſtiges conſidérables

[b] Les modillons y ſont placés au rebours, & font néanmoins un très-bel effet. Voyez Palladio, liv. 4. ch. 28.

[c] *Procop. de Bello Gothico, lib.* 1.

[d] C'eſt le Château S. Ange.

ARCHITECTURE.

ſur la voie Appienne : auſſi le goût avoit dès-lors bien changé ; ce goût n'étoit plus ſi fin, ni ſi épuré, & les libertés que prenoient les Architectes furent une des cauſes de cette dépravation. Ils s'aviſerent de mettre des *Stylobates* ou Piédeſtaux ſous les colonnes, pour en augmenter la hauteur, ou plutôt pour diminuer celle du fuſt. Quelques-uns introduiſirent les colonnes rudentées en rempliſſant de baguetttes le bas de leurs canelures. D'autres mirent une friſe Corinthienne ſur un Architrave travaillé comme une friſe Dorique ; & ce défaut ſe fait ſentir dans le peu qui reſte d'un Théâtre de la ville d'Arles (e). L'Architecture conſervoit néanmoins beaucoup de grandeur dans les Thermes, ou Bains publics, puiſqu'un ancien a dit qu'il ſembloit qu'ils fuſſent, non des édifices, mais des Provinces (f) ; & l'Empereur Alexandre Sévère, pour éviter l'entier dépériſſement d'un art dont il faiſoit cas, établit à Rome une Ecole d'Architecture.

Conſtantin ayant formé le deſſein de faire de Bizance une nouvelle Rome, fit

(e) *Maffeï Galliæ antiquitates, &c. Ep.* 23.
[f] *Ammian. Marcell. lib.* 16.

ARCHITECTURE.

enseigner l'art de bâtir à de jeunes Africains, & il n'oublia rien pour exciter à l'étude les écoliers par de beaux privilèges, & les Professeurs par de bons appointemens [g]. Mais, soit précipitation, soit ignorance des regles, les grands édifices dont ce Prince orna Constantinople, & les principales Villes de son Empire, durerent peu; & malgré tous ses efforts, il ne sçut pas, à l'imitation des Grecs & des anciens Romains, imprimer à ses Ouvrages le caractere d'immortalité.

En Occident, le sac de Rome ruina ses édifices, & la barbarie des Goths énerva les Romains. L'Architecture éprouva les effets de l'ignorance grossiere de ces nouveaux Maîtres; non que les Goths eussent introduit leur maniere de bâtir, car ils n'en avoient aucune: mais les Romains dans leurs Ouvrages se bornant à la solidité, ou négligerent les ornemens, ou les corrompirent, séduits par l'amour de la nouveauté, & peut-être par le desir d'être regardés comme inventeurs. Ce fut encore pis dans la suite. Le second âge de l'Architecture

(g) *Cod. Th. lib. 13. tit. 4. leg. 1.*

Gothique enchérit ſur le premier : cet art eut un air plus ruſtique, il s'éloigna entierement des belles proportions. En effet, quel morceau d'Architecture dans ces malheureux tems oſeroit diſputer la préférence au Portail de Notre-Dame de Rheims ? car la corruption du goût dura long-tems après la domination des Barbares.

ARCHITECTURE.

Sous S. Louis, vers la fin du treizieme ſiécle, Eudes de Montreul bâtit à Paris les Egliſes des Chartreux, des Mathurins, des Cordeliers, des Quinze-vingt, & quelques autres. A voir la maniere dont ces bâtimens ſont traités, on ſent aiſément l'ignorance de ce ſiécle; ceux qu'on fit ſous les regnes ſuivants furent à peu près de même : on ne faiſoit que copier ce qu'on avoit ſous les yeux. Mais quand on ſe mit à étudier les livres des anciens, & les morceaux d'Architecture antique qui avoient échappé à l'injure des tems, en ſe formant le goût pour la littérature, on ſe le forma pour les arts; on ſe rendit attentif aux beautés naturelles : on commença à être touché de cette égalité de rapport que les différentes parties d'un bâtiment ont les unes aux autres, & l'on fut frappé de la régularité

Les François.

ARCHITECTURE.

qu'on remarqua dans les proportions qu'avoient ſuivies les grands maîtres de l'Antiquité.

On va loin dans les arts que des Princes illuſtres prennent, pour ainſi dire, ſous leur protection. Le Pape LEON X. les Rois FRANÇOIS I. & HENRI II. aimerent l'Architecture, & ſous leur regne cette Science monta tout d'un coup à ſa derniere perfection.

Les Italiens.

L'Egliſe de S. Pierre fut l'ouvrage de deux Architectes. Le Bramante projetta de la faire en croix Grecque inſcrite dans un quarré ſuivant ſes diagonales; & pour donner des communications libres aux branches de cette croix, il inſcrivit un ſecond quarré dans le premier, qui croiſe à angle droit toutes ces branches, dans les angles duquel il y a de petits dômes qui cantonnent le grand au milieu de la croix. Michel-Ange allongea enſuite une des branches de la croix Grecque pour en faire une latine, & ſans altérer le premier projet, il ajouta des bas-côtés, qui font avec le reſte un accord admirable. Cette ſuperbe Baſilique ſurpaſſe toutes les autres en beauté d'Architecture, & en air de grandeur : ſa Nef a dans œuvre 571 pieds de long ſur 84 & demi

ARCHITECTURE.

de large, & sa croisée en a quatre cens vingt-deux sur septante-nn. Tous les Architectes les plus célebres de cet heureux siécle s'unirent pour contribuer à la perfection de ce Temple magnifique, & ce siécle fut fécond en excellents Architectes. Fra Gioconde, Antonio San Gallo, le Vignole & quelques autres prirent pour leur tâche la décoration de la Place ou Parvis. Le Cavalier Bernin, & le fameux Quesnoy, autrement dit François Flamand, firent long-tems après le Baldaquin, & la Chaire de S. Pierre, ouvrages où le Sculpteur est subordonné à l'Architecte. Carle Maderne avoit exécuté auparavant le Dôme imaginé par Michel-Ange; morceau rare, ou plutôt unique dans son espece, dont la hauteur perpendiculaire depuis le pavé jusqu'à la lanterne est de trois cens neuf pieds & demi, & le diametre dans œuvre, précisément le même que celui du Panthéon, est de cent trente-deux pieds.

D'autres Architectes se firent un grand nom en Italie : Dominique Fontana, Philippe Ivara, Alexandre Algardi, &c. Jerôme Vianelli contribua beaucoup à mettre dans leur derniere perfection les bâtimens de l'Université d'Alcala. San-

ARCHITECTURE.

micheli eut un talent merveilleux pour ordonner la distribution intérieure des piéces d'un Palais, ou de la maison d'un simple particulier, & pour y ménager toutes les commodités qu'on peut attendre de l'Art. Galeazzo Alessi, Jules Danti, François Borromini, Carlo Rainaldi, Jean-Antoine & Matthieu de Rossi vinrent ensuite; & de nos jours, François Bibiena a construit les Théatres de Vienne en Autriche, de Nancy en Lorraine, & de Vérone en Italie, dans le goût de ceux des Anciens.

Ces Architectes, avec toute leur habileté, firent de grandes fautes, qui devinrent contagieuses : j'en remarque quatre principales. 1°. Les colonnes torses dont le fust est en ligne spirale, inconnues à l'antiquité, inventées en dépit de la Nature & de la vraisemblance. 2°. Les cartouches, ornemens pesans, & tout-à-fait ridicules, qu'on a multipliés à l'infini, mais qu'on chercheroit vainement dans les anciens édifices. 3°. Les frontons ronds prirent la place des frontons triangulaires : on ne voit les premiers qu'aux Chapelles de la Rotonde. Enfin, les frontons brisés, qu'on apperçut dans quelques bas-reliefs,

ARCHITECTURE.

furent reçus trop légérement; ſans conſidérer que les frontons étant deſtinés à mettre à couvert les parties de l'entablement, rien n'eſt plus oppoſé à la raiſon que de les ouvrir par le milieu (h).

Le Chevalier Wren fut l'Architecte de St. Paul de Londres, excellent morceau d'Architecture qui ne le céde qu'à la Baſilique de S. Pierre de Rome. La Hollande reconnoît le fameux Vingboons pour l'Ordonnateur de ſes plus beaux bâtimens (i). L'Allemagne vante avec beaucoup de raiſon le Pont de Dreſde, bâti ſur l'Elbe : l'Eſpagne lui oppoſe le Pont de la Guadiana dans le Royaume de Grenade, ouvrage incomparable de Dom Jean Camacho, & de Dom Joſeph Garcia, Architectes de Cordone, qui n'ont donné à ce Pont qu'une ſeule arche de 24 toiſes de diametre, & de 57 toiſes d'élévation.

Les chefs-d'œuvre d'Architecture que je viens de toucher ne manquent pas d'admirateurs : mais on ne met pas

(h) Felibien des Avaux, Principes de l'Architecture, & Dictionnaire des Arts, page 30. 31. & 603.

(i) Les deſſeins en ont été gravés à la Haye en 1736.

ARCHITECTURE.

toujours à leur juſte prix les bâtimens du Louvre, qui furent conduits par Pierre Leſcot, plus connu ſous le nom de l'Abbé de Clagni. Cet Architecte fit auſſi la Fontaine St. Innocent, ornée des précieuſes ſculptures de Jean Gougeon.

Philbert de Lorme, qui ſucceda à Leſcot, enrichit ſon Art de l'invention de certaines colomnes d'une grande beauté, & d'une commodité encore plus grande; de Lorme en orna le Palais des Tuileries, que la Reine Catherine de Médicis faiſoit bâtir. Mais c'étoit trop peu à la France d'égaler l'Italie en grands Architectes; elle primoit dans ce bel Art: comme les deſſeins de Leſcot l'avoient emporté ſur ceux de Serlio pour la conſtruction du Louvre, Louis de Foix, Pariſien, fut préféré à tous les Architectes de l'Europe pour bâtir l'Eſcurial.

Le célebre Desbroſſes vint enſuite: le Luxembourg eſt de ſon ordonnance, & ne le céde qu'au Portail de St. Gervais, ſeul capable d'immortaliſer ſon nom. François Manſard embellit de ſes ouvrages Paris & ſes environs; le Château de Maiſons, qui eſt de ſa façon, eſt d'une beauté ſinguliere: on y remarque beaucoup de nobleſſe & de grandeur dans le

deſſein général de l'édifice, & je ne ſais quoi d'heureux & de délicat dans les profils de tous les membres d'Architecture qui y ſont employés. ARCHITECTURE.

Le ſiécle de LOUIS XIV. ſi fertile en grands hommes, a produit d'excellens Architectes : je ne ſais ſi les ſiécles futurs pourront remplacer François Blondel, & Louis le Vau : on doit au premier ce que la Porte S. Denis a de plus exquis, & de plus recherché. Le Vau effaça le Bernin, qu'on avoit fait venir d'Italie, & il étala dans la ſeule façade du Louvre toutes les richeſſes de 1670. l'Architecture des Anciens.

Ce fut dès l'année 1664 qu'on commença à élever cette ſuperbe colonnade qui fit tant d'honneur à la Sur-intendance des Bâtimens de France, dont le feu Roi venoit de gratifier M. Colbert. Les colonnes de ces portiques majeſtueux portent des architraves de douze pieds de long, & des plafonds quarrés d'une pareille largeur.

Jules Hardouin Manſard, digne héritier de François Manſard, prit le goût de ce grand homme, & l'embellit. Le premier fit le deſſein des deux écuries du Roi; & pour en donner une juſte

ARCHITECTURE.

idée, j'avouerai avec un bel esprit (k) que „ Michel-Ange n'a jamais imaginé „ rien de plus heureux, ni de plus grand, „ & qu'il n'a jamais rien pratiqué où il „ y ait tant de sagesse & tant de régu„ larité „.

Les regles de la belle Architecture se retrouvent, non-seulement dans les bâtimens conduits par Mansard, mais encore dans l'*Art de bien bâtir*, ouvrage qui porte le nom de ce grand Architecte.

Voulez-vous un ouvrage de la même main, & où l'Architecture regne dans toute sa gloire ? Jettez les yeux sur l'Orangerie de Versailles, qu'on a appellée le miracle de l'Art. Une galerie de quatre-vingt toises exposée au midi, & éclairée par douze fenêtres cintrées, qui sont dans l'enfoncement des arcades, communique par deux tours en saillie à deux autres galeries en retour, de soixante toises chacune. Seize colonnes accouplées, d'ordre Toscan, & de quatre pieds de diametre, forment trois avant-corps qui décorent ces trois galeries, dont la largeur est de trente-

(k) M. Piganiol de la Force, nouvelle Description de Versailles.

ARCHITECTURE.

huit pieds. Je passe sous silence l'Hôtel Royal des Invalides : on a les plans, les profils, les coupes, & les élévations des principales parties de ce superbe édifice, gravés en 1682, par ordre du feu Roi.

La hardiesse du projet & le bonheur de l'exécution se trouvent réunis dans la construction du Pont Royal. La Seine est là très-profonde, son lit fort étroit, & son cours extrêmement rapide. Ces difficultés, qui avoient paru insurmontables, ne le furent pas pour François Romain (1) : son coup d'essai avoit été le 1684.
Pont de Maëstrich, son chef-d'œuvre fut le Pont-Royal soutenu de quatre piles & de deux culées, qui forment cinq arches, dont les cintres d'un trait hardi & correct, sont d'une grande beauté.

L'Architecture, féconde en merveilles, n'a peut-être rien étalé de plus surprenant que l'Abbaïe du Mont S. Michel, sur la côte de Normandie : mais cet édifice dénué des petits ornements qui frapent le vulgaire, n'attire les regards que du petit nombre de ceux qui recon-

(1) De l'Ordre de S. Dominique, né à Gand, mort à Paris en 1735, âgé de 89 ans.

ARCHITECTURE. 1686.

noissent le grand partout où il se trouve. M. de Vauban ne pouvoit assez l'admirer : c'étoit, à son avis, l'ouvrage le plus hardi, & le plus achevé qui fût dans le Monde. Sur la pointe d'un rocher s'éleve une Eglise fort exaucée, dont les proportions sont très-exactes pour la nef & pour le chœur, & qui, quoique fort spacieuse, n'est portée que par une voûte, autre chef-d'œuvre de l'Art. L'ordonnance & la disposition, d'où résulte la beauté des bâtiments, se font remarquer tant dans les lieux claustraux, dortoirs, réfectoires, bibliothéques, que dans les cellules des Religieux, les salles, & le cloître, où les colonnes qui forment son péristile doivent moins à leur matiere, toute précieuse qu'elle est, qu'à l'habileté de l'Artisan qui les a taillées. Ici la Nature paroît s'être concertée avec l'Art pour multiplier les prodiges. Au haut de ce rocher, au milieu de la mer, on voit une fontaine d'eau douce; & ces bons Moines, qui la regardent comme miraculeuse, font des présens de son eau à leurs amis particuliers. M. de Cottes (m) a embelli Paris &

(m) Il mourut le 15. Juillet 1735, dans la 79e année de son âge.

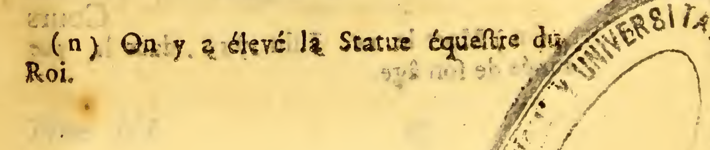
ARCHITECTURE.

Versailles d'une infinité d'excellents morceaux d'Architecture. Il a conduit le Dôme des Invalides : il a fini la Chapelle de Versailles, & élevé le nouveau Bâtiment de S. Denis : il a fait le péristile de Trianon, d'ordre Ionique, où la beauté du marbre le céde à la légéreté & à la délicatesse du travail.

M. Gabriel, successeur de M. de Cottes dans la Charge de premier Architecte de S. M., fit en quelque façon ses preuves, en donnant les desseins de la Place Royale de Bourdeaux. La destination de cette Place (n) ne demandoit pas un artisan vulgaire. M. Gabriel conduit présentement les bâtiments de S. M. avec beaucoup de sagesse & d'intelligence.

Académie d'Architecture.

Cet Art étant si solidement établi, il ne restoit plus que de tâcher de le conserver : ce fut dans cette vue que M. Colbert forma l'Académie d'Architecture à la fin de l'année 1671. Elle ne fut d'abord composée que de six Architectes : leurs éleves en ont augmenté le nombre, & assurent à la France la



(n) On y a élevé la Statue équestre du Roi.

ARCHITECTURE.

possession d'un bien qui lui est propre, & qu'il lui seroit honteux de laisser échapper.

Le goût décidé des deux derniers siécles pour l'Architecture a produit en ce genre un grand nombre d'Ecrivains. On connoît assez le Serlio, Vignole, Palladio, le Scamozzi, du Cerceau, Savot, le Muet, Bosse, Felibien des Avaux, Davilers, Blondel & Chambray. En voici quelques-uns qui sont peut-être moins connus. Fra-Gioconde, le dernier des Auteurs du quinzieme siécle, fut le premier qui fraya le chemin pour l'intelligence de Vitruve. La connoissance de l'antiquité ne lui fut pas d'un petit secours pour bien entendre cet Ancien. Michel Sanmicheli, Véronois, survécut à Gioconde, & il a mérité que le Comte Alexandre Pompeï transmît à la postérité les cinq ordres de l'Architecture civile de ce savant homme, en publiant cet ouvrage en 1735. Leonard Christophle Sturni, Architecte de Louis Rodolphe, Duc de Brunswic, (o) a laissé à la République des Lettres un Cours

(o) Mort le 16. Juin 1719, dans la 50e année de son âge.

Cours d'Architecture, l'un des plus complets que nous ayons (p). Il y traite avec beaucoup d'exactitude de la ſimmétrie, & il prend pour regle de la ſimmétrie la plus exacte le Temple de Salomon, dont il donne les plans, les élévations & les profils.

ARCHITECTURE.

Les Chinois.

L'Architecture des Orientaux n'eſt maintenant digne d'attention que chez les Chinois : leur magnificence éclate, non dans les maiſons, qui ſont de la derniere ſimplicité, toutes à rès de chauſſée, & à un ſeul étage, mais dans les édifices publics, où ſont prodigués la pierre & le marbre refuſés aux particuliers (q). Du reſte, l'Architecture Chinoiſe eſt bien différente de la nôtre : elle ne laiſſe pourtant pas d'avoir ſa beauté.

(p) Imprimé à Ausbourg en ſeize volumes.

(q) Du Halde, Deſcription de la Chine, tome I.



DROIT CIVIL.

JURISPRUDENCE.

Egyptiens.

LES Egyptiens se sont rendus aussi recommandables par leurs bonnes Loix, que par l'invention de la plûpart des Arts. Leurs coûtumes étoient excellentes, & ils étoient nourris dans l'esprit de les observer. L'ordre des jugemens n'étoit pas moins admirable (a); mais les Loix civiles les plus parfaites étoient celles des Israëlites; ils les trouvoient dans le Pentateuque, livre divin. Leurs Rois ne pouvoient y déroger, ni y ajouter; & il n'y a point d'exemple qu'aucun d'eux ait fait une Loi nouvelle (b). Solon & Platon connurent les Juifs en Egypte. Les Loix que Solon donna aux Athéniens avoient beaucoup de rapport avec les Loix de Moïse: ce que Platon propose de meilleur dans sa République, les Juifs le pratiquoient exactement; & le Sage, objet des souhaits

(a) Bossuet, Disc. sur l'Hist. Univ. part. 3. art. 3.
Rollin Hist. anc. des Egyptiens, &c.

(b) Mœurs des Israëlites, pag. 181. & 338.

ſtériles de ce Philoſophe pour le Gouvernement ſe trouve dans Moïſe, dans David, & dans Salomon (c). Des Loix formées ſur un ſi excellent modele s'établirent à Corinthe ; & deux Légiſlateurs (d) appellés par Timoléon les porterent à Syracuſe (e). Il eſt aſſez probable que les Orientaux, à qui les Juifs n'étoient pas inconnus, prirent d'eux & les Loix, & la maniere de rendre la juſtice. Les Prêtres chez les Juifs, les Mages chez les Perſes, dépoſitaires des Loix, pouvoient ſeuls les expliquer : & chez ces deux Nations l'adminiſtration de la Juſtice, appanage de la puiſſance ſouveraine, fut toujours réſervée au Prince, qui ſe faiſoit aider dans cette fonction par des Juges ordinaires, c'eſt-à-dire, par des vieillards d'une prudence conſommée [f].

JURISPRUDENCE.

A Rome, l'ancienne Juriſprudence étoit comme un écoulement de la ſageſſe des Orientaux, mais principalement des Egyptiens [g]. Numa en jetta les fondemens : ce Prince ſi ſage établit les

Romains.

(c) Ibid. pag. 365. & ſuiv.
(d) Corinthiens, nommés Céphale & Denys.
(e) Ville de Sicile.
(f) *Xenoph. Cyrop. lib.* 1.
(g) *Ammian. Marcel. Hiſtor. lib.* 22.

JURISPRUDENCE.

premieres Loix, &, ce qui est plus important, il en inspira la pratique, en donnant à ses sujets l'exemple des plus rares vertus: ses successeurs ajouterent à ce nouveau corps de Droit les Loix qui avoient échappé au premier Législateur.

Loix des douze Tables, base du Droit Romain.

Mais après l'expulsion des Tarquins, la haine de la Royauté porta les Romains à abolir toutes les Ordonnances de leurs anciens maîtres, & ils allerent chercher dans un Etat libre des Loix qui fussent plus conformes à la constitution d'une République naissante. De-là sortirent les fameuses Loix des douze Tables, émanées des Loix que Solon avoit donné aux Athéniens, & qui furent comme la base du Droit Romain: dans la suite des tems, on y joignit les Edits des Préteurs, & les Décrets du Sénat & du Peuple. Ce Droit qui renfermoit le Public & le Civil, le Sacré & le Profane, les Pontifes s'en réserverent la connoissance: ils en faisoient un grand secret; l'un d'eux seulement étoit préposé pour répondre à ceux qui venoient le consulter.

Les choses étoient en cet état, lorsque C. Flavius, secretaire du Pontife Appius Claudius Cœcus, déroba à son maître le registre des formules dont se devoient

JURISPRUDENCE.

ſervir ceux qui intentoient quelque action, & où étoient auſſi marqués les jours auſquels on pouvoit plaider. Le préſent que fit Flavius au Peuple de ce régiſtre lui valut le Tribunat, & l'Edilité Curule, quoiqu'il ne fût que fils d'Affranchi ; car dans les procès les Romains étoient en ce tems-là auſſi ſcrupuleuſement attachés à la forme que nous le ſommes aujourd'hui.

Dès-lors l'étude de la Juriſprudence devint plus générale : un paſſage remarquable de premier livre de l'Orateur nous apprend qu'elle n'étoit point réduite en Art du tems des Interlocuteurs de ce Dialogue : il eſt certain qu'elle le fut dans la ſuite, & qu'on s'y appliqua fortement vers la fin de la République. Ciceron apprit le Droit Civil de Mutius Scévola [h] ; & ſous les Empereurs, on vit fleurir un grand nombre de Juriſconſultes ; Meſſala, l'un des Interlocuteurs du Dialogue ſur les Orateurs ; P. Jubentius Celſus, Préteur ſous Trajan, & Conſul ſous Adrien [i] ; Salvius Julianus, auteur de l'Edit perpétuel [k] ;

(h) *Plutar. in Cic.*
(i) *Plin. lib. 6. Epiſt.* 5.
(k) *Hieron. ann.* 181.

JURISPRUDENCE.

Neratius Priſcus, à qui Trajan avoit voulu laiſſer l'Empire (l); M. Cocceïus Nerva, ayeul de l'Empereur de ce nom; Vinidius Verus, Salvius Valens, Voluſius Mecianus, Conſeillers ordinaires d'Antonin Pie; Ulpius Marcellus & Jabolenus, célebres par les fragmens qu'on a de leurs écrits; Severus Julianus, arriere-petit fils de Salvius (m).

Papinien, l'aſyle des Loix, & le thréſor de la Science du Droit (n), aimoit autant la Juſtice, ſelon Zozyme, qu'il la connoiſſoit, & il s'acquit une telle réputation, que Valentinien III. voulut que les Juriſconſultes qui ſe trouveroient partagés ſur quelque point ſuiviſſent le ſentiment qui ſeroit appuyé par ce génie éminent (o). Les bons Empereurs ſe rendoient diſciples des Juriſconſultes, avant que de rendre eux-mêmes la Juſtice. Marc Aurele avoit étudié le Droit ſous L. Voluſius Metianus (p), & Galba s'étoit appliqué à la même étude (q).

(l) *Spartian.*
(m) *Eutrop. Breviar. Hiſt. Rom.*
(n) *Spartian. in Sever.*
(o) *Cod. Theod. lib. 1. tit. 4. lege 1.*
(p) *Capitolin.*
(q) *Sueton. lib. 7. cap. 5.*

Ainſi l'on vit à Rome une tradition ſuivie de Juriſprudence, une école de Juriſconſultes, dont les déciſions formées ſur les plus pures lumieres de la raiſon, & ſur les plus ſolides maximes de l'équité naturelle, ont enſuite paſſé dans les cinquante Livres du Digeſte. On a déja obſervé que Papinien fut le plus célebre de ces Juriſconſultes; Septime Sévère l'éleva à la dignité de Préfet du Prétoire: il eut pour Aſſeſſeurs Paul & Ulpien, qui lui ſuccéderent dans cette Charge ſous Alexandre, & qui furent contemporains de Florentin, de Marcien, & de quelques autres que ce Prince mit dans ſon Conſeil.

JURISPRUDENCE.

Voici une autre ſource du Droit Romain, les Conſtitutions des Empereurs; on en fit en des tems différents différentes Compilations: les plus anciens de ces Recueils ſont le Code Grégorien, & le Code Hermogenien. Godefroi croit que les Auteurs de ces deux Codes ont vécu ſous Conſtantin & ſes enfans; car ils commençoient tous deux par les Loix d'Adrien, & alloient juſqu'à Conſtantin.

Conſtitutions des Empereurs, ſource du Droit Romain.

Mais ces Codes furent-ils d'abord dreſſés par autorité publique? C'eſt ce qui n'eſt pas certain, quoique la maniere

JURIS-PRUDENCE.

dont on les cite puiſſe faire juger que les Empereurs les autoriſerent après leur publication.

Pour ce qui eſt des Codes qui parurent dans la ſuite, il eſt conſtant qu'ils émanerent de l'Autorité Impériale. Théodoſe le jeune publia le ſien en 435, & confirma les précédents; puis on ajouta à ce Code les Novelles du même Théodoſe, & de ſes ſucceſſeurs, & ce fut la Loi que garderent, même après la ruine de l'Empire, les peuples qui avoient été ſoumis aux Empereurs d'Occident.

Les Novelles.

530. Juſtinien, qui vint un ſiécle entier après Théodoſe, publia pour les Orientaux un Code que l'on ſuivit auſſi en Grèce, & dans la plus grande partie de la Préfecture d'Illyrie; & l'on ne changea rien au Corps de Droit de cet Empereur juſqu'au regne de Leon le Philoſophe. Ce Prince voyant que ſes ſujets entendoient peu le Latin, fit faire en Grec une nouvelle Compilation de tous les livres de Juſtinien, qu'il diſtribua en ſoixante livres, & qu'on nomme les Baſiliques.

Les Romains, ſi ſoigneux de tranſmettre à la Poſtérité les ſources du Droit des particuliers, n'ont pas apporté une égale attention à la perpétuité des ſources

du Droit Public. Pour s'en inſtruire, il faut tâcher de les découvrir dans les Auteurs, en chercher les veſtiges dans tout ce qui nous reſte de l'antiquité, & les démêler habilement : mais un tel travail exige une patience & une ſagacité peu communes. Sigonius en a non-ſeulement applani les voies, mais il a tout dit, parce qu'il a tout lu, & tout recueilli. Ce Savant a traité avec beaucoup d'exactitude l'ancien Droit des Citoyens Romains, des villes d'Italie, & des Provinces. Il a réuni les avantages de l'érudition & de la méthode; & au mérite de l'ordre & du profond ſavoir il a joint encore celui d'une Latinité élégante & pure. Avec un tel ſecours, dit un homme fort verſé dans le Droit (r), on entre mieux dans l'eſprit des Loix qui ſont à notre uſage, parce qu'on connoît les raiſons ſur leſquelles elles ſont fondées, & les motifs qui ont engagé les Légiſlateurs à les établir.

JURISPRUDENCE.

Cependant, les Barbares du Nord ayant fixé leur demeure ſur les terres de l'Empire, prirent une teinture de politeſſe

Les Barbares du Nord.

(r) M. Voigt, Juriſconſulte de l'Univerſité de Hall.

JURISPRUDENCE. par leur mêlange avec les Romains, & voulurent avoir des Loix qui leur fussent propres.

En effet, les Visigots, qui occupoient l'Espagne, & une partie de l'Aquitaine, recueillirent leurs anciennes coutumes: cette Compilation commencée sous Evarix (s), & continuée jusqu'à Egica, fut confirmée en 693 dans le seizieme Concile de Tolede.

501. Les Bourguignons réformerent leurs Loix sous le regne de Gondebaud, & y firent ensuite quelques additions peu considérables.

Les Ripuariens, qui habitoient entre la Loire & la Meuse, suivirent leurs usages particuliers.

Et les Francs, qui s'étoient placés entre la Meuse & le Rhin, garderent la Loi Salique, dont la rédaction, ou la confirmation, selon quelques-uns, fut l'ouvrage de Childebert & de Clotaire enfans de Clovis (t).

Les Allemands, les Bavarois, les Saxons, les Anglois, les Frisons, & les Lombards eurent aussi leurs Loix, qu'on

(s) Il commença à regner en 466.
(t) Fleury, Histoire du Droit François.

a depuis recueilli dans le Code des Loix antiques. Si leur lecture a aujourd'hui peu d'agrément, on peut du moins en tirer quelques lumieres pour l'Hiſtoire, & pour la Juriſprudence.

JURISPRUDENCE.

Quand Charlemagne eut réuni ſous ſa domination la plûpart de ces Peuples, il leur donna des Loix générales, connues ſous le nom de Capitulaires.

Capitulaires de Charlemagne.

Les troubles du dixieme ſiécle firent ceſſer l'étude de l'ancien Droit : on continua cependant de l'obſerver, mais ſans diſtinguer les différentes Loix, parce qu'il n'y avoit plus de diſtinction entre les Peuples.

Ce Droit reçut un grand changement par l'établiſſement des fiefs, par le Droit des Bourgeoiſies, & par l'accroiſſement de la Juriſdiction Eccléſiaſtique; & le peu de commerce de chaque pays avec les pays voiſins mit de la différence entre les Coutumes.

Telle eſt leur origine, ſelon un Ecrivain célebre (v), qui a entamé cette importante matiere : il ajoute que pour rendre ces Coutumes invariables, on les

Origine des Coutumes.

(v) M. Fleury, Hiſtoire du Droit François, n. 19.

JURISPRUDENCE.

rédigea par écrit, & il range ſous trois claſſes ces premieres Rédactions, ſavoir: les Chartres des villes, dont la plus ancienne, ſelon cet Hiſtorien, eſt celle de la Commune de Beauvais en 1144, ou plutôt, ſelon M. Secouſſe (x), de la Chartre de la Commune d'Aigues-Mortes, en 1079; les Coutumes des Provinces; les Traités des Praticiens, auxquels on peut ajouter les Déciſions de Jean des Mares, le Conſeil de Pierre de Fontaines, & ſon Livre à la Reine Blanche. Ces écrits ſervirent de fondement aux Rédactions ſolemnelles. Charles VII. en forma le projet : on en vint à l'exécution ſous Charles VIII. & l'on continua juſqu'à Charles IX.

Cependant l'étude du Droit Romain s'étoit rétablie depuis le commencement de l'onzieme ſiécle. Irnier, ou Warnier, Allemand, qui avoit étudié à Conſtantinople, ſe mit à lire les Livres de Juſtinien, (En 1128.) excité par la fameuſe diſpute ſur le mot d'*As*, & il les enſeigna enſuite publiquement à Boulogne en Lombardie. A Irnier ſuccéda une nuée de Gloſſateurs, Hugo-

(x) Ordonnances des Rois de la troiſieme Race, tom. 4.

lin, Martin, Bulgare, Alderic, Pilée, Roger, Jean, Odofred & Placentin. Azon, Boulonois (y), s'aidant du travail de Placentin, fit une *Somme* fort estimée. Accurse, disciple d'Azon, publia une compilation de toutes les gloses des Jurisconsultes précédents, ausquelles il ajouta plusieurs notes de sa façon : François Accurse, son fils, augmenta cet Ouvrage, & ferma la classe des Glossateurs (z).

JURISPRUDENCE.

Guillaume Durand, Provençal, mit au jour son *Speculum Juris* en 1261. Dinus (a) eut Cinus pour disciple ; & celui-ci fut le Maître de Jean-André Bartole (b). Cependant, Gino Caponi ayant porté à Florence en 1407. un manuscrit du Digeste, que les Pisans avoient trouvé long-temps auparavant dans le pillage d'Amalfi, cette découverte inspira aux Italiens une nouvelle ardeur pour étudier le Droit Romain, pour donner un nouveau lustre aux Ecoles de Jurisprudence déja fondées, & pour en fonder de nouvelles dans les principales

En 1137.

Italiens.

(y) Il fleurit en 1230.

(z) Pasquier, Recherches de la France, liv. 9. ch. 34.

(a) Mort en 1303.

(b) Mort en 1355.

JURISPRUDENCE.

villes d'Italie. Ainſi, l'Ecole de Boulogne, qui avoit eu pour Profeſſeurs Azon, Gilles de Foſcararis, & Pierre Ancharanus de la Maiſon de Farneſe, compta entre les Savants qui y enſeignerent le Droit dans le quinzieme & le ſeizieme ſiécle Jean Imola, Paul de Caſtro, Alexandre Tartagnus, André Alciat, Barthelemi Socin, Jean Fichard, & Gabriel Paléote. Alciat eſt le plus célébre. Il eſt le premier, dit un Auteur fort judicieux (d) „ qui joignant une profonde „ érudition avec une rare éloquence, a „ chaſſé la barbarie de la Juriſprudence, „ & l'a expliquée avec politeſſe & avec „ ornement; & l'on peut dire de lui avec „ beaucoup de raiſon ce que Ciceron „ diſoit de Scévola, qu'il étoit le plus „ grand Orateur d'entre les Juriſconſultes, & le plus grand Juriſconſulte d'entre les Orateurs „. Fichard n'eſt guères recommandable que par le ſoin qu'il a eu de pouſſer juſqu'à ſon tems l'Hiſtoire de la Juriſprudence, commencée par Bernard Rutilius. Paléote remplit dignement ſa Chaire dès l'âge de vingt-quatre ans, plus illuſtre par la ſainteté de ſa

(c) Teiſſier, Eloges des Sçavants, tom. I.

vie, & par la gravité de ses mœurs, que par la connoissance du Droit Civil (d).

JURISPRUDENCE.

Bartole, & Balde son Disciple, Paul de Castro, Tartagnus, Jason de Maine, Decius, Alciat, & Fichard, occuperent successivement les Chaires de Milan, de Pise, de Pavie, de Perouse, de Ferrare, de Sienne, & de Florence.

Allemands

Dès les premiers jours du renouvellement de l'étude du Droit, les Allemands embrasserent cette Science naissante : on ne voit pas néanmoins qu'elle ait fait dans ces commencemens de grands progrès chez eux; & ce ne fut que vers la fin du quinzieme siécle qu'Ulric Zazius enseigna le Droit à Fribourg avec un applaudissement incroyable. Peu de tems après, Nicolas Gerbel fut Professeur à Vienne en Autriche. Lié d'une amitié très-étroite avec le docte Cuspinien, il partagea avec son ami la gloire de la belle Littérature, qui bien loin de nuire à la Science des Loix, l'embellit & la perfectionne.

Melchior Wolmar enseigna le Droit à Tubingue, Godefroi à Heidelberg, & Mathieu Vesenbec à Iene & à Wittemberg. Les Savants font beaucoup de cas

(d) *Thuan. Hist. ann.* 1597.

JURISPRUDENCE.

des Paratitles de Vesenbec, ouvrage exact & méthodique, qui explique les 50 livres du Digeste avec une briéveté & une clarté admirables. Ces qualités se retrouvent dans les Commentaires de Gifanius; & de tous ceux qui ont été faits sur les Institutes, celui de cet homme docte est le meilleur, au jugement de Scioppius. Ce Jurisconsulte fut un des principaux ornemens de l'Université de Strasbourg, où il étoit Professeur (e) : mais rien n'égale la réputation que s'acquit Leunclavius, la gloire de l'Allemagne : Scaliger l'appelle le plus docte Jurisconsulte de son tems, & le met même au-dessus du grand Cujas.

Espagnols.

En Espagne, deux Professeurs illustrent l'Université de Salamanque; Antoine Gomés, & Jean de Lorrea. Gomés étoit en vogue vers le milieu du seizieme siecle; plusieurs Auteurs ont fait l'éloge de sa piété, & de son érudition : celui de ses ouvrages qui lui a fait le plus d'honneur est un recueil intitulé : *Variæ Resolutiones Juris Civilis Communis & Regii.* Larrea parut avec éclat dans le dix-septieme siécle. Versé dans le Droit Romain, &

(e) Il mourut en 1604.

JURISPRUDENCE.

& instruit des Usages de l'Espagne, il remplit avec distinction la place de Conseiller au Conseil Royal de Castille, que le Roi PHILIPPE IV. accorda à son mérite.

François.

En France, avant l'érection des Universités, Placentin vint enseigner le Droit Civil à Montpellier, & y mourut en 1192. Azon & Durant succéderent à Placentin, & le fameux Pétrarque étudia en cette Ecole en 1318. Ce ne fut qu'en 1326, & par l'autorité de CHARLES IV. que la faculté des Loix fut ajoutée à celle de Théologie, de Décret, ou, Droit Canon, & Arts Libéraux; établissement qui fut confirmé par le Roi JEAN en 1350, par CHARLES VII. en 1437, & par FRANÇOIS I. en 1537 (f).

François Accurse (g) & Jacques de Ravenne expliquerent à Toulouse les Loix Romaines, & y laisserent après eux une longue suite de Professeurs, avant que la Faculté de Droit Civil fût établie dans cette Université. Et après cet établissement, Paul de Foix y enseigna la Jurisprudence avec un tel applaudissement, que ceux même qui

(f) Pasquier, liv. 9. ch. 37.
(g) Il mourut en 1229.

 H



JURISPRUDENCE.

avoient été Professeurs en cette Science alloient tous les jours à ses leçons. Jean Coras & Arnaud Ferrier, non inférieurs à Paul de Foix, comptoient dans leur Auditoire plus de quatre mille Ecoliers. François Roaldés appellé à Toulouse par le Président Duranti, y enseigna la Jurisprudence avec beaucoup de gloire, & il fut si estimé par Cujas & par Hotoman, que ces Savants n'étant pas d'accord sur l'explication d'une Loi, le prirent pour arbitre & pour Juge de leur différent (h). Rolland Bignon fut disciple & successeur immédiat de Roaldés, qui partagea avec Maran l'honneur de former un tel éleve (i).

Le Pape Honoré III. au commencement du treizieme siécle défendit par une Décrétale à l'Université de Paris d'enseigner le Droit Civil ; mais Rigord, Médecin & Historien de PHILIPPE AUGUSTE, nous apprend qu'on n'eut point égard à cette défense.

L'Ecole d'Orléans est très-ancienne : Heribert, selon le témoignage de Glaber Rodulphe (k), étoit à la tête de ses

(h) Eloges de Ste. Marthe, & de Teissier.
(i) Mémoires du P. Nicéron, tom 23.
(k) *Hist. lib. 3.*

Professeurs en Droit sous le Roi Robert (l). S. Ives, vers l'an 1385, & le Pape Clément V. puiserent dans cette Ville la connoissance qu'ils avoient des Loix : Guillaume de Cuneo, & Pierre à Bella Pertica y enseignerent publiquement le Droit Romain. L'âge du premier est incertain : l'autre mourut en 1300. étant Evêque d'Auxerre. Les deux Puissances concoururent à donner une forme stable à l'Université d'Orléans, le Pape Clément V. par son reglement en forme de Bulle, du 26. Janvier 1305, le Roi PHILIPPE LE BEL par ses Lettres données à Maubuisson au mois de Juillet 1712.

JURISPRUDENCE.

CHARLES V. en 1364 décora l'Université d'Angers des mêmes Privileges que PHILIPPE LE BEL avoit accordés à celle d'Orléans ; & CHARLES VII. en 1431, les étendit à l'Université de Poitiers (m).

L'Université de Caën, fondée par HENRY VI. Duc de Normandie, & Roi d'Angleterre, eut des Professeurs en Droit Civil dès l'année 1401 ; & quand

(l) *Capitale Scholæ tenebat dominium.*
(m) Pasquier, liv. 9. chap. 37.

JURISPRUDENCE.

cette Province fut réunie à la Couronne de France, CHARLES VII. donna une nouvelle naissance à cette Université par ses Lettres patentes du 30. Juillet 1450, & du 14. Mai 1452.

Il seroit difficile de trouver un tems où les Sciences n'ayent pas été enseignées à Bourdeaux : & sur ce motif Eugene IV. en 1441, & LOUIS XI. en 1472, formerent l'Université de cette Ville sur le modele de l'Université de Toulouse.

Ce Prince, à la priere de Charles Duc de Berry, son frere, avoit créé, quelques années auparavant, l'Université de Bourges. Alciat y enseigna le Droit Romain, & l'on dit que FRANÇOIS I. passant par cette Ville-là lui voulut bien faire l'honneur de l'aller entendre (n). François Duaren prit ses leçons d'Alciat, & remplit sa Chaire. Il fut le premier des FRANÇOIS, au jugement de Sainte Marthe, qui bannissant les Gloses obscures que tant d'hommes barbares avoient composées sur le Droit Romain, découvrit à la jeunesse les pures & claires sources de l'ancienne Jurisprudence. Une basse jalousie ternit le lustre des belles qualités de Duaren : la haute réputation

En 1463.

(n) *Cardan. in Vitâ Alciati.*

JURISPRUDENCE.

d'Eginard Baron l'offenſa, & il ne rendit juſtice à ſon mérite qu'après la mort de ce rival redoûtable. Antoine Conte, qui vint enſuite, Juriſconſulte exact & judicieux, vit parmi ſes Diſciples le célebre Préſident de Thou, & acquit beaucoup de gloire par une nouvelle édition du Droit Civil & Canonique. Vers le même-tems François Hottoman, Profeſſeur à Bourges, excelloit en la connoiſſance du Droit, & en la belle Littérature (o). Jacques Cujas, le premier & le dernier Interprête du Droit, ſelon M. de Thou, fut le principal ornement de cette Univerſité. On a regardé comme un *ouvrage divin* le Recueil de ſes Obſervations ſur ce qu'il y a de plus difficile dans la Juriſprudence. Hugues Donel, collegue de ces deux Juriſconſultes, & le plus ſavant ſur la matiere Teſtamentaire, donna une rude atteinte à ſa propre réputation, en voulant obſcurcir celle de Cujas.

L'Univerſité de Cahors doit ſon origine, ſelon Bénédicti, au Pape Jean XXII. & celle de Nantes, ſelon Argentré (p) au Pape Pie II.

(o) *Barthius Adverſ. lib. 46. cap. 19.*
(p) Hiſtoire de Bretagne, liv. 12.

JURISPRUDENCE.

On ne ſait à qui attribuer l'établiſſement des Univerſités de Grenoble & de Valence. On ſait ſeulement que Valence a eu en divers tems quatre célebres Profeſſeurs : Philippe Decius, Æmilius Ferretus, Edmond Bonnefoi, & Cujas; & Grenoble, Antoine Govean. Enfin, l'Univerſité érigée à Gray ſur la fin du treizieme ſiécle, transférée à Dole au ſiécle ſuivant, cultiva l'étude du Droit Civil dans le Comté de Bourgogne (q).

Ces Univerſités donnerent de grands Magiſtrats à la France : Emar de Ranconnet, & Guy Dufaur de Pibrac, Préſidens ; Baptiſte Du Meſnil, Avocat Général ; André Tiraqueau, & Claude Dupuy, Conſeillers au Parlement de Paris. Ranconnet, au jugement de M. de Thou (r), ſavoit ſeul ce que chacun peut ſavoir, & par où chacun peut ſe rendre recommandable à la poſtérité. Dufaur fut illuſtre par la beauté de ſon eſprit, par ſon extrême politeſſe, & par le talent de manier avec ſuccès les affaires les plus importantes. Son fils Pierre

(q) Dunod, Hiſtoire du ſecond Royaume de Bourgogne.

(r) *Hiſtor. Sui temp. ann.* 1559.

Dufaur, premier Président au Parlement de Toulouse, mourut dans les fonctions de la suprême Magistrature en prononçant un Arrêt (s). Du Mesnil avoit un si grand amour pour le bien de l'Etat, que sa femme lui disoit souvent ce que celle d'Aristide avoit accoutumé de dire à son mari : Je voudrois que les affaires publiques fussent les vôtres, & les vôtres les publiques. Tiraqueau fut dans une haute estime ; on lui rendit la vénération qui lui étoit dûe ; & cette vénération générale lui fit adjuger la préséance sur les Conseillers qui avoient été reçus avant lui. Dupuy tint le premier rang dans le parlement de Paris, comme il le tenoit dans les Assemblées des Savants, & il se fit admirer par son incorruptible probité, autant que par sa profonde doctrine (t).

JURISPRUDENCE.

Les Jurisconsultes, simples interprétes, se bornoient à l'explication des Loix, tantôt par de longs Commentaires, tantôt par de courtes gloses. M. Domat osa le premier porter le flambeau de la raison dans l'obscure confusion des différents textes du Droit Romain. Il

(t) *Thuan. Hist. ann.* 1594.
(s) Le 18. Mai, 1600.

JURISPRUDENCE.

remonta aux ſources les plus pures de la Juriſprudence : il démêla d'une maniere admirable les vues du Légiſlateur, & avec cette juſteſſe géometrique que tout le monde lui connoît, il mit les *Loix Civiles dans leur ordre naturel*, & ſe rendit par-là en quelque façon l'arbitre de la Juſtice, non-ſeulement dans ſa Patrie, mais chez pluſieurs Nations de l'Europe.

JURISPRUDENCE des Ordonnances.

COmme il y a loin de nos mœurs aux mœurs Romaines, & que la Juriſprudence doit néceſſairement changer ſelon les différentes circonſtances des tems, nos Rois ont ſouvent fait des Ordonnances : les unes ſont en vigueur; la plûpart ſont abrogées : mais la connoiſſance de celles-ci a ſon utilité, ſoit par rapport à l'Hiſtoire, ſoit pour mieux entrer dans l'eſprit des Loix qui s'obſervent.

Nous avons pluſieurs recueils de ces Ordonnances, mais preſque tous im-

JURISPRUDENCE.

parfaits : si l'on veut quelque chose d'exact, on doit s'en tenir à la savante compilation commencée par M. de Lauriere, & qui est continuée par M. Secousse selon l'ordre chronologique.

De ces Ordonnances les unes regardent quelques points de Droit ; d'autres roulent sur l'instruction des procès en matiere civile & criminelle ; & les plus considérables sont celles de LOUIS XIV. de 1667 & 1670. L'ordre judiciaire dépendoit auparavant de l'usage, & cet usage étoit différent suivant les Jurisdictions où l'affaire étoit instruite : les Ordonnances mêmes qui avoient paru sur ces matieres laissoient de grandes incertitudes par rapport aux points les plus importants. Aujourd'hui tout est en regle, & les dispositions de ces nouvelles Loix qui paroissent enveloppées de quelques obscurités se trouvent expliquées dans les savants écrits de ceux qui se sont appliqués à en pénétrer le sens.

JURISPRUDENCE.

JURISPRUDENCE des Arrêts.

LE commun des Praticiens a introduit un nouveau genre d'étude, la Juriſprudence des Arrêts : car la Loi ou n'a pas prévu tous les cas particuliers, ou s'explique avec quelque ſorte d'ambiguité : pour ſuppléer donc ce qu'elle paroît avoir de défectueux, ou pour éclaircir ce qu'elle a d'obſcur, les Cours ſupérieures ont établi différentes maximes, qui leur ſervent de regle dans tous ces cas, & qui fixent la Juriſprudence ; c'eſt ce qui a donné occaſion à compiler les Arrêts qui contiennent ces maximes.

Ces Recueils ſont en grand nombre : ils ſont tous connus, & l'on ne ſauroit nier qu'ils ne ſoient quelquefois utiles, pourvû toutefois qu'on ne leur donne pas trop d'autorité.

Jean Dufreſne commença un grand Recueil d'Arrêts du Parlement de Paris, du Grand Conſeil, & de la Cour des Aides, rapporté dans l'ordre chronolo-

gique depuis l'année 1623 jusques en 1657, sous le titre de *Journal des Audiences*. Le succès de cette compilation engagea en des tems différens MM. Jamet de la Guessiere & Nicolas Nupied à la continuer jusqu'en 1710.

JURISPRUDENCE.

Le Journal des Audiences donna lieu à la Compilation d'Arrêts que MM. Blondeau & Gueret publierent sous le titre de *Journal du Palais* : car ces célebres Avocats trouvant l'objet du premier recueil trop limité, voulurent donner plus d'étendue à leur Ouvrage, & dans cette vue, aux Arrêts les plus solemnels du Parlement de Paris ils joignirent les Arrêts des autres Cours supérieures de Paris, & de tout le Royaume, depuis l'année 1660 jusqu'en 1700.

Mainard, Olive, la Roche-Flavin, Cambolas & Catelan sont les principaux Arretistes du Parlement de Toulouse.

Simon d'Olive, Sieur Du Mesnil, publia à Lyon & ensuite à Paris en 1649, les Questions notables du Droit. Jean de Cambolas recueillit les décisions de diverses questions jugées par plusieurs Arrêts & mises au jour par son fils en 1659. François de Catelan fit imprimer

JURIS-PRUDENCE.

à Toulouſe en 1705 les Arrêts remarquables que Jean de Catelan ſon Oncle avoit compilés depuis 1644 juſqu'en 1700.

Le premier Auteur qui ait traité des matieres de Droit ſuivant les uſages du Parlement de Provence, eſt le Préſident de S. Jean dans ſes *Décisions*, qui ne parurent que plus d'un ſiécle après l'établiſſement de ce Parlement. Duclapier, Maître des Comptes de Provence, renferma dans ſon recueil, non ſeulement les matieres fiſcales, mais auſſi par occaſion quelques queſtions de droit. Jacques Morgues, Avocat au même Parlement, donna un Commentaire ſur les Statuts de ſon pays. Il fut ſuivi de l'Avocat Duperrier, à qui on n'a reproché d'autre défaut que celui d'avoir trop d'eſprit, & d'être quelquefois trop ſubtil. Boniface mit au jour une longue Compilation d'Arrêts (v) où les queſtions ne ſont pas toujours également bien diſcutées. Les *Conſultations* (x) de

(v) En cinq volumes *in-folio.*

(x) Imprimées à Paris en 1735, en deux vol. *in-folio.*

M. de Cormis (y) ſont rédigées avec plus d'exactitude & d'érudition. JURISPRUDENCE.

Job Bouvot publia à Geneve en 1623 un recueil d'Arrêts du Parlement de Dijon, dont la ſuite parut en 1628. Il y a dans cette Collection, au jugement de M. Bouhier, plus de travail que de choix & de diſcernement. MM. François Perrier, Nicolas Perrier, de la Marre & Maltête recueillirent avec beaucoup de ſoin les Arrêts de ce Parlement, & M. Raviot en a fait un corps entier imprimé à Dijon en 1735, en deux volumes *in-folio*.

Le plus ancien Arrêtiſte du Parlement de Bretagne eſt Pierre de Belordeau: ſon recueil de Controverſes décidées par Arrêts vit le jour en 1619. Cet Avocat fut ſuivi de Sebaſtien Frain, dont le recueil d'Arrêts fut imprimé en 1646, par les ſoins de ſes héritiers. Le troiſieme Compilateur fut Noël du Fail: la premiere édition de ſa Collection fut faite en 1652. Après du Fail vint Michel Sauvageau, dont l'ouvrage ne fut donné au Public qu'en 1712, après la mort de

(y) François de Cormis, Avocat au Parlement de Provence, mourut en 1734, âgé de 95 ans.

JURISPRUDENCE.

l'Auteur ; puis, Paul de Volant, qui laissa son recueil en état de paroître après sa mort (z), & M. Poulain du Parc qui a donné en 1737 les Arrêts rendus depuis 1716 jusqu'en 1735.

M. Brillon, Avocat au Parlement de Paris, a heureusement exécuté un projet d'une étendue aussi vaste que celle de ses connoissances. La précision, la clarté, la justesse, l'exactitude forment le caractere du Dictionnaire des Arrêts, ou de la Jurisprudence Universelle des Parlemens de France.

DROIT COUTUMIER.

SI la différente Jurisprudence des Parlemens rend l'étude du Droit d'un accès un peu difficile, la diversité, & même l'opposition qu'ont entr'elles les dispositions des Coûtumes des différentes Provinces, font naître de grandes difficultés, & sont la source de mille questions dont la solution n'est pas sans embarras : ces questions, qu'on appelle *Mixtes*, ont enfanté plusieurs volumes;

(z) Il fut imprimé en 1722.

de ſavans Avocats y ont travaillé avec ſuccès ; & pour peu qu'on ſoit au fait de ces matieres, on ſait le fruit qu'on peut retirer des doctes recherches de MM. Froland & Boulenois. De plus, chaque Coûtume a ſes nuages, qu'on a tâché de diſſiper, ſoit en épurant le texte par de bonnes Editions, ou en l'éclairant par de doctes Commentaires. Celui que Charles Du Moulin fit ſur la Coûtume de Paris fut le premier fruit des études de ce célebre Avocat. C'eſt une piece incomparable, au jugement de Brodeau ; la clef & le véritable interprête du Droit François, ſelon Godefroy, reçu avec applaudiſſement par tous les Tribunaux. Du Moulin fit auſſi des notes ſur les Coûtumes, & ce fut là ſon dernier ouvrage (a), dont les déciſions, dit un ſavant homme (b), ont plus d'autorité dans le Palais que les Arrêts du Parlement de Paris. De nos jours, M. du Pleſſis a éclairci à nouveaux frais la Coûtume de Paris par des Traités lumineux qu'il a

En 1538.

(a) On doit préférer l'Edition faite à Paris par Jacques Dupuis en 1567 aux autres Editions de ce livre.

(b) Teiſſier, Addit. aux Eloges de M. de Thou, tom. 1.

JURISPRUDENCE.

publiés en 1699, 1702, 1709, & 1716.

Outre les Notes de Du Moulin ſur les Coûtumes, cet Avocat avoit compoſé un Commentaire ſur celle du Bourbonnois, lequel n'a paru qu'après ſa mort [c]. C'eſt dommage que nous n'ayons pas en entier cet excellent Ouvrage, que les affaires fâcheuſes qui furent ſuſcitées à ſon auteur lui firent abandonner [d]. Avant Du Moulin, Papon dans ſon Commentaire Latin [e] avoit comparé le Droit Romain avec les diſpoſitions de cette Coûtume, qui y ont quelque rapport: mais il montra qu'il n'avoit aucune notion des uſages ſinguliers de ſa Coûtume. Jean Duret rapporta aſſez bien les Loix Romaines & les Coûtumes aux différens articles de la Coûtume de Bourbonnois: mais le Commentaire qu'il publia à Lyon en 1585, malgré ſon extrême diffuſion, ne donne aucun éclairciſſement ſur le texte. Jacques Potier, auſſi peu inſtruit des uſages du pays, n'a pas plus mérité l'eſtime du Public que les deux précédents. M. Auroux a beaucoup mieux réüſſi

In 1559.

(c) Vie de M. de Lauriere, 37e. tom. des Mém. du P. Niceron.

(d) Journal des Savants, Août 1735.

(e) Imprimé à Lyon en 1550.

dans

dans la Conférence de tous les Commentaires ſur la Coûtume du Duché du Bourbonnois [f]. JURISPRUDENCE.

Du Pineau a conſacré ſes ſavantes veilles à l'explication de la Coûtume d'Anjou, & M. Pocquet de Livonnieres en 1125 a fait des additions conſidérables au Commentaire de cet habile Juriſconſulte. Guy Coquille a éclairci la Coûtume du Nivernois, & M. de la Thaumaſſière celle du Berry. En 1733.

M. Dunod a fait un Traité de la Main-Morte, Servitude qui affecte les perſonnes & les biens, & Droit Seigneurial fort uſité dans la Franche-Comté, & dans le Duché de Bourgogne.

Dargentré a donné un Commentaire ſur la Coûtume de Bretagne, inférieur au Recueil des Conſultations & des Obſervations de M. Pierre Hevin ſur cette Coûtume; Recueil dont le petit-fils de cet Avocat s'eſt rendu l'éditeur. En 1734.

Jean Rochette, Pierre Pithou, & Louis le Grand, ſont les Commentateurs de la Coûtume de la ville de Troyes en Champagne.

L'ancienne Coûtume de Normandie

(f) Imprimée en 1732.

JURIS-PRUDENCE.

vient des Loix des premiers Rois de France, que les premiers Ducs Normands adopterent en y faiſant quelques changemens. C'eſt le ſentiment de M. Clerot, qui a débrouillé ce que cette Coûtume a de plus obſcur.

Du Moulin dit que la rédaction de chaque Coûtume en particulier preſcrite par Charles VII. (g) n'étoit que proviſionnelle, & qu'on vouloit ramaſſer toutes les Coûtumes, les réunir, & en faire une Loi générale; ainſi les Etats ont été formés de pluſieurs familles jointes enſemble; ainſi les Loix ont été compoſées des coûtumes de ces familles, entre leſquelles le Légiſlateur a choiſi les plus raiſonnables, pour les rendre communes à tout l'Etat (h). Philippe de Comines donne une nouvelle preuve de ce projet, lorſqu'il dit (i) que le Roi LOUIS XI. deſiroit fort qu'en ce Royaume on usât d'une Coûtume, d'un poids, d'une meſure, & que toutes Coûtumes fuſſent miſes en François en un beau livre, & que ſi

(g) Ordonnance donnée à Montil-les-Tours en 1453.

(h) *Plato, lib. 5. de Legibus.*

(i) Mémoires, liv. 5. ch. 6.

Dieu lui eût donné la grace de vivre encore cinq ou six ans, sans être trop pressé de maladie, il eût fait beaucoup de bien à sondit Royaume. Ce sont les propres termes de cet Historien. Ce dessein étoit très-utile. L'uniformité de la Jurisprudence auroit été toute entiere dans le Pays Coûtumier, mais les guerres, soit civiles ou étrangeres en arrêterent vraisemblablement l'exécution. JURISPRUDENCE.

DROIT ECCLESIASTIQUE.

ON entend par Droit Ecclésiastique des Loix établies pour l'utilité de l'Eglise; ce Droit est de deux sortes. On appelle Droit ancien celui qui a été en usage pendant les huit premiers siécles; & on donne le nom de Droit nouveau à celui qui ayant commencé du tems de Charlemagne, s'observe encore aujourd'hui. Droit Ancien.

Le Code des Canons de l'Eglise Universelle formoit l'Ancien Droit Ecclésiastique; c'étoit, à proprement parler, un Recueil des Canons des quatre premiers Conciles généraux de Nicée, Les Canons.

JURISPRUDENCE.

de Conſtantinople, d'Ephèſe & de Chalcédoine, & de cinq Conciles particuliers tenus à Ancire, à Néocéſarée, à Gangre, à Antioche, & à Laodicée : on y comprenoit auſſi les Canons attribués aux Apôtres, & compilés par je ne ſais quel Auteur, au nombre de cinquante.

La plus ancienne Edition de ce Code eſt celle d'Etienne, Evêque d'Ephèſe; elle fut ſuivie de quelques autres Editions, toutes en Grec, & à l'uſage de l'Egliſe Grecque.

Quant aux Egliſes d'Occident, elles reçurent d'abord une Verſion Latine des Canons; cette Verſion, qui eſt très-ancienne, & d'un Ecrivain inconnu, a eu cours en France & en Allemagne, juſques au neuvieme ſiécle, pendant que Rome & l'Italie ſuivoient la Verſion de Denis le Petit (k) : celle-ci beaucoup plus fidelle, étoit d'après la derniere édition du Code Grec, & contenoit pluſieurs Canons qui manquoient à l'ancienne. Denis y ajouta auſſi tout ce qu'il avoit pu trouver de Lettres Décrétales des Papes depuis Sirice (l) juſqu'à

(k) Il vivoit dans le ſixieme ſiécle.

(l) Il mourut en 398.

Anastase II. (m); car c'est ainsi qu'on appelloit les réponses des Souverains Pontifes aux Consultations des Evêques sur des points de discipline.

JURISPRUDENCE. Lettres Décrétales.

Tel étoit au commencement du neuvieme siécle le Code des Canons de l'Eglise Latine; celui de l'Eglise Grecque se trouvoit alors considérablement augmenté : on y voyoit trente-cinq nouveaux Canons des Apôtres ; les Canons traduits en Grec des Conciles d'Afrique, tenus du tems de S. Augustin, ceux du Concile de Tulle, & du second Concile de Nicée.

Cependant le nouveau Droit Ecclésiastique commençoit à se former en Occident : nous avons observé à l'égard des Décrétales, que le Recueil de Denis le Petit laissoit un vuide de quatre siécles. Un certain Isidore, Espagnol, que quelques-uns surnomment le Marchand, entreprit de remplir cette lacune ; la méthode qu'il employa est des plus singulières : ce hardi compilateur forgea à son gré un grand nombre de Décrétales, qu'il attribua sans façon aux anciens Papes, prédécesseurs de Sirice ; & par

(m) Il mourut en 498.

JURISPRUDENCE.

rapport aux autres Décrétales, qui portent à juste titre les noms de leurs Auteurs, il suivit une version antérieure à celle de Denis.

Cette collection d'Isidore ayant été apportée d'Espagne, fut répandue en Germanie & dans les Gaules par Riculphe Archevêque de Mayence : elle parut dans le Concile d'Aix-la-Chapelle de l'année 836, & trouva place dans les Capitulaires de nos Rois. Quelque grossiere que fût la supposition de ces fausses Décrétales, l'ignorance de ce tems-là en fait de critique les fit passer pour vraies; &, ce qui paroîtra sans doute étonnant, ce n'est que dans notre siécle que l'on est revenu à cet égard de l'ancien préjugé.

Les troubles du dixieme siécle firent oublier les Canons, & quand on se remit à les étudier, il fallut les colliger à nouveaux frais. Burchard, Evêque de Vormes, & Yves de Chartres firent leur
1155. Recueil en différens tems (n) : & quelques années après ces Compilateurs,
Décret de Gratien. Gratien, Moine Bénédictin de Bologne, donna sa collection : il n'oublia pas les

(n) Le premier vivoit vers l'an 1020, le second en 1100.

JURISPRUDENCE.

fausses Décrétales, & aux Constitutions des Papes il ajouta plusieurs passages des Peres. Gratien intitula son ouvrage, *la Concorde des Canons discordants* : titre qui répond au dessein de l'Auteur, de concilier des autorités qui semblent quelquefois être en contradiction les unes avec les autres. C'est ce qu'on appelle aujourd'hui le *Décret* : dès qu'il parut, il fut regardé, d'un commun consentement, comme le seul Corps du Droit Canonique.

Depuis le Décret de Gratien, il y eut plusieurs compilations de Décrétale, mais la seule qui ait conservé son autorité est celle de St. Raymond de Pegnafort, Dominicain Catalan : elle fut composée en 1234, par l'ordre de Gregoire IX. On y voit les Décrets du Concile général de Latran de l'année 1215, & les Décisions des Papes distribuées en cinq Livres, suivant les différentes matieres : ce recueil n'est gueres connu que sous le nom de *Décrétales*.

Décrétales.

Dans la suite, Boniface VIII. en 1298, & Jean XXII. en 1317, firent publier les Constitutions d'Innocent IV. de Gregoire X. & de Clément V. faites dans les deux Conciles généraux de

JURISPRUDENCE.

Sexte & Clémentines.

Lyon de 1245 & de 1274, & dans le Concile général de Vienne de 1311. De ces deux Collections, la premiere est appellée le *Sexte*, parce qu'elle tient lieu d'un sixieme livre des *Décrétales*, & la seconde porte le nom *de Clémentines*; mais le Sexte a peu de crédit en France, à cause des différents de Boniface VIII. & de Philippe le Bel.

Extravagantes.

Les Constitutions de Jean XXII. & des Papes suivants, & celles de quelques Papes qui l'ont précédé, sont comprises sous le nom d'*Extravagantes*, d'un mot Latin qui montre qu'elles sont demeurées comme errantes, hors les autres compilations.

Ainsi se formerent insensiblement dans le Corps du Droit Ecclésiastique tant de Loix nouvelles inconnues à l'Antiquité: elles s'établirent à la faveur des grands changemens que l'ignorance, la corruption des mœurs, la souveraineté des Papes, & l'autorité temporelle des Evêques apporterent dans la discipline. Ajoutez à toutes ces causes le grand schisme d'Avignon (o), pendant lequel les dispenses & les censures devinrent si fréquentes. „ Depuis le schisme on a

(o) Sur la fin du quatorzieme siécle.

JURISPRUDENCE.

„ toujours déclaré en France que l'on „ vouloit ſe maintenir dans les anciennes libertés, & rejetter ce qui avoit „ été introduit dans les derniers tems „ par la ſeule autorité des Papes, contre „ les anciens Canons „ : ce ſont les propres termes d'un Auteur fort célebre, qui m'a ſervi de guide dans tout cet article (p).

Les Conciles de Conſtance & de Bâle s'appliquerent à corriger les abus; pendant la tenue du dernier, nos Prélats aſſemblés à Bourges en préſence du Roi Charles VII. le reconnurent pour légitime, & reçurent pluſieurs de ſes Decrets, avec quelques modifications.

Concordat de Leon X. & François I.

La Pragmatique publiée en France, & le Concordat paſſé en Allemagne en 1447, ſous l'Empereur Frederic III. réglerent la diſpoſition des Bénéfices: mais la Pragmatique, tirée d'un Concile qui étoit odieux à la Cour Romaine, céda ſur quelques points, après de longues réſiſtances, à un Réglement qui fut fait à Bologne en 1516, entre le Pape Leon X. & le Roi François I.

(p) M. Fleury, inſtitution au Droit Eccléſiaſtique, partie 1. ch. 1.

JURISPRUDENCE.

1548.

Libertés de l'Eglise Gallicane.

Ainsi la France, toujours en garde contre les nouveautés introduites par les Canonistes Ultramontains, conserva ses anciens usages, que l'on appelle *Libertés*: elles dépendent principalement de deux maximes ; l'une, que la puissance de l'Eglise est toute spirituelle, & ne s'étend pas sur le temporel ; l'autre que la plénitude de la puissance du Pape ne doit être exercée que conformément aux Canons (q). Quant aux autres pays de la Chrétienté, les Tribunaux de l'Inquisition, & le souvenir des desordres qu'avoient attirés les différents des Empereurs & des Papes, les ont empêché de se conformer à cet égard à la France.

Le nouveau Droit Ecclésiastique s'appelle Droit-Canon. Balde, Ancharanus, Jean de Imola, Alexandre Tartagnus & Philippe Decius enseignerent ce Droit à Boulogne, à Pavie, à Perouse, à Padoue, &c. & vers la fin du seizieme siécle; le Cardinal Antoine Caraffe s'appliqua à le corriger, & à ramasser les Décrétales.

Ce fut le fond des études dans les Universités d'Espagne, & de ces savantes Ecoles on vit sortir plusieurs Canonistes.

(q) Fleuri, Instit. au Droit Ecclésiastique, partie 3.

JURISPRUDENCE.

Diego Covarruvias, le principal ornement de l'Université de Salamanque, fut considéré comme une des plus grandes lumieres de ce Royaume, soit pour son jugement merveilleux, soit pour son savoir extraordinaire (r). Il étoit disciple du fameux Martin Navarre Aspilcuéta : mais quelque sublime que fût l'érudition de son Maître, il le surpassa de bien loin. Martin Aspilcuéta n'est gueres connu que sous le nom du Docteur Navarre; & il fut ainsi appellé, parce que ses parents étoient du Royaume de Navarre. Il enseigna le Droit Canon à Toulouse, à Salamanque, & à Conimbre; & il acquit tant de réputation, que comme à Rome on appelloit autrefois *Roscius* tous ceux qui excelloient en quelque art, on donna le nom de *Navarrus* à ceux qui excelloient en quelque Science (s).

En France, Pierre Pithou fit des Notes sur le Corps du Droit-Canon. On pouvoit dire de ce savant homme, au jugement de M. de Thou (t), & du célebre

(r) *Bibliotheca Hispanica.*

(s) Teissier, Addit. aux Eloges de M. de Thou, ann. 1577 & 1586.

(t) Ann. 1596.

JURISPRUDENCE.

Cujas, ſous lequel il avoit étudié, que le Maître avoit ravi au Diſciple la louange d'être le premier de tous les Juriſconſultes, & que le Diſciple privoit le Maître de la gloire d'être le ſeul Juriſconſulte. Dans le même tems, Rolland Bignon dictoit à Toulouſe d'excellents Paratitles ſur les cinq Livres des Décrétales; car, comme l'emploi de Profeſſeur étoit alors très-honorable, ce grand homme malgré ſa haute naiſſance, ne dédaigna pas une Chaire que Roaldès venoit de remplir (v).

L'abus eſt un point fort important de la Juriſprudence Françoiſe par rapport aux matieres Eccléſiaſtiques. Fevret a le premier approfondi cette matiere dans le Traité qui parut pour la premiere fois en 1654. Haute-Serre entreprit en 1670, par ordre du Clergé, une critique de l'Ouvrage de Fevret, mais on peut dire que Fevret a une ſupériorité de génie ſur ſon Adverſaire, & une expérience ſur cette matiere, qui méritent une diſtinction particuliere (x).

(v) Mémoires du P. Niceron, tome 23.

(x) Journal des Savants, Mars 1703, & Février 1737.

THÉOLOGIE.

APrès avoir parlé du Droit humain positif, qui est l'objet du Droit Ecclésiastique, & qui regarde la discipline, passons au Droit divin positif, qui est compris dans les saintes Ecritures, qui est expliqué par la tradition de l'Eglise, & qui concerne la Foi, & le réglement des mœurs. La partie qui roule principalement sur les Dogmes s'appelle Théologie: ses principes sont immuables, car ce sont autant de vérités éternelles; mais la maniere de les enseigner a varié suivant les tems.

La créance des Israélites étoit la même que la nôtre, à cela près, que des vérités qu'elle renferme, les unes, quoique déja révélées, leur étoient exposées avec quelque sorte d'obscurité, les autres leur étoient clairement proposées; celles-ci étoient la matiere des instructions publiques, & des instructions domestiques: les premieres se faisoient dans les Synagogues, c'est-à-dire, dans les assemblées qui se tenoient en chaque Israélites.

THEOLOGIE.

Ville le jour du Sabbat. Là les Prêtres, & quelquefois les Prophétes enſeignoient la Loi de Dieu à tout le peuple : mais comme l'inſtruction eſt peu utile, ſi elle n'eſt que paſſagère, celle dont nous venons de parler ne diſpenſoit pas les peres de famille d'expliquer à leurs enfans les points fondamentaux de la Religion, & n'exemptoit perſonne de l'étude continuelle de la Loi (y).

Premiers Chrétiens.

Je vois à peu près le même ordre chez les premiers Chrétiens : ils écoutoient avec reſpect les Apôtres, qui leur parloient tantôt en public, tantôt en particulier; ils liſoient aſſiduement l'Ecriture, & en conféroient les uns avec les autres.

Pendant les ſix premiers ſiécles, il n'y eut d'autres écoles publiques que les Egliſes, où les Evêques expliquoient les Livres Saints : leur méthode de prêcher l'Evangile paroît dans les Homélies de S. Chryſoſtôme, dans les Sermons de S. Auguſtin, & de pluſieurs autres Peres. Ils publioient auſſi de tems en tems quelques écrits pour combatre les Païens & les Hérétiques : tels ſont les avis aux Gentils de Saint Juſtin Martyr, & les

(y) *Deuter. cap. 6. v. 7. &c.* Mœurs des Iſraélites, 15. 20.

Traités de Saint Athanase contre les Ariens.

THEOLOGIE.

Le Pédagogue de S. Clément d'Alexandrie montre avec quel soin les Evêques instruisoient les Catéchumènes, je veux dire, ceux d'entre les Infidéles qui demandoient à être faits Chrétiens: mais quelle attention ne donnoient-ils pas à l'éducation des jeunes Clercs qu'ils avoient auprès d'eux ! Sera-t'on surpris après cela de voir sortir de leur école tant de Savants Evêques ? Ceux qui remplissoient les grands Siéges étoient quelquefois obligés de confier à leurs Prêtres une partie de l'instruction : l'Evêque d'Alexandrie, par exemple, qui avoit à gouverner un peuple nombreux, établit dans sa Ville, particulierement en faveur des Catéchumènes, une école qui devint très-célebre. Saint Clément & Origène en furent le plus grand ornement, & formerent d'excellents disciples.

Quant au fond de la doctrine que les Peres enseignoient de vive voix, ou par écrit, on peut le réduire à cinq points principaux, qui sont l'explication de l'Ecriture Sainte, les Dogmes de la Foi, la Morale chrétienne, la discipline

THEOLOGIE.

de l'Eglise, la Morale & la discipline monastique.

Les études tomberent après l'établissement des Barbares du Nord dans les Terres de l'Empire Romain; du moins furent-elles dès-lors grossieres & imparfaites : la Providence permit toutefois que les Dogmes de la Religion se conserverent; & dans ces malheureux tems on suivit exactement l'autorité certaine de l'Ecriture & de la tradition de l'Eglise. Quand on voulut enfin secouer l'ignorance, on vit à la vérité plusieurs hommes doctes, comme Bede, Raban, Hincmar, Gerbert, &c. mais ces Savants se bornerent à copier les Peres, à les compiler, à les abbréger. Si cette méthode n'étoit pas la plus propre à faire admirer la beauté de leur génie, convenons que c'étoit le moyen le plus sûr de perpétuer la saine doctrine.

Les Evêques ou instruisoient eux-mêmes, ou faisoient enseigner : sous leurs ordres des Clercs & des Moines érudits tenoient leurs écoles dans les Eglises Cathédrales, & dans les Monasteres. De toutes ces écoles, la plus célebre en Occident fut celle de Rome jusqu'au Pontificat de Saint Gregoire; mais elle commença

THEOLOGIE.

commença alors à déchoir, ainsi que le témoigne le Pape Agathon dans sa Lettre aux Peres du sixieme Concile (z).

Cependant S. Augustin, & les autres Moines que S. Gregoire avoit envoyés en Angleterre pour y prêcher l'Evangile, firent fleurir dans cette Isle l'étude des saintes Lettres : l'Angleterre devenue savante, de barbare qu'elle étoit auparavant, donna à l'Allemagne S. Boniface, & à la France l'illustre Alcuin : l'un forma l'école de Mayence, & celle de l'Abbaye de Fulde; l'autre jetta les fondemens de l'Ecole de Tours : de celle-ci prirent naissance les écoles de S. Germain de Paris, de S. Germain d'Auxerre, de Corbie, de Rheims & de Lyon. Charlemagne ordonna que dans les Eglises Cathédrales & Abbatiales il y auroit deux sortes d'écoles, d'intérieures pour les Clercs & les Religieux, & d'extérieures pour les Séculiers. Benoît d'Aniane sécondant les pieuses intentions de ce Prince, mit dans les Monasteres des Maîtres de Grammaire & de chant; & les Moines s'étant mis à copier des livres,

(z) Fleury, Histoire Ecclésiastique, liv. 11. n. 7.

formerent de nombreuſes Bibliothéques.

THEOLOGIE.

La multiplicité des exemplaires rendit plus commune la connoiſſance de l'Ecriture & des Peres. Les Evêques excités par Charlemagne s'appliquerent à l'étude & à la compoſition : pluſieurs envoyerent au Prince des Traités ſur le Baptême. Cet eſſai de leur plume marquoit peu d'érudition, & le meilleur ouvrage qui parût alors en fait de critique fut celui des Livres de Carolins.

Paſcaſe Ratbert, Louis Servat, Adon, Ratramne, &c. dirigerent les études, & rendirent de grands ſervices à l'Egliſe par leur érudition. Cependant les Normands ayant déſolé les Provinces maritimes de France, réléguerent les Lettres au fond de l'Allemagne, où elles furent très-floriſſantes ſous le regne des Othons, & elles ne commencerent à ſe relever que ſous le regne de LOUIS le Gros. Alors Guillaume de Champeaux, Archidiacre de Paris, fit des leçons de Théologie dans la Maiſon Epiſcopale, puis à Saint Victor, où il avoit pris l'habit de Chanoine Régulier. Dans ce Monaſtere fleurirent Comeſtor, Hugues, Adam, Richard, Gautier & Garnier. Abelard, diſciple de Champeaux, enſeigna à Paris

avant ſes malheurs. Ailleurs brilloient deux grandes lumieres, Ives, Evêque de Chartres, & S. Bernard, premier Abbé de Clairvaux : ils inſtruiſirent avec éclat, l'un ſes Clercs, l'autre ſes Moines. On voit par un Reſcrit de Céleſtin III. que dès-lors les Ecoliers faiſoient à Paris un corps complet d'étude, quoique le terme d'*Univerſité* ne fût pas encore en uſage. Le premier qui s'en eſt ſervi eſt Innocent III. ſucceſſeur immédiat de Céleſtin; & Philippe Auguſte eſt le premier de nos Rois qui en 1200 ait accordé des Priviléges à l'Univerſité de Paris.

THEOLOGIE.

Univerſités.

Quand les Docteurs en Théologie, qu'on appelloit *Maitres en Divinité*, ceſſerent de donner des leçons dans la maiſon de l'Evêque, on établit des Colleges ou écoles publiques. S. Louis en 1250 fonda le College de Sorbonne, & en commit le ſoin à Robert, Chanoine de Cambray, & ſon Confeſſeur. Et pour multiplier les fruits de l'inſtruction, le College de Navarre fut établi en 1304, par Jeanne, Reine de Navarre, Comteſſe de Champagne & de Brie, femme de Philippe le Bel; le College d'Harcourt en
1311, le College de Lizieux en 1412, par 1292.
Eſtouteville, Abbé de Feſcamp; & en des 1302.

Colleges.

THEOLOGIE.

tems différents, les Colleges des Cholets, du Cardinal le Moine, & quelques autres (a). L'Université de Paris fut le modele de celles qui parurent dans les Provinces du tems d'Honoré III. La Faculté de Théologie étoit en vigueur dans l'Université de Toulouse; & dans les autres Universités l'étude des saintes Lettres suivit la date de leurs établissemens.

On ne sauroit nier que ces établissemens ne soient fort utiles; c'est néanmoins depuis ce tems-là que les Evêques ont cessé d'enseigner, & qu'ils se sont déchargés sur les Docteurs de l'instruction des jeunes Ecclésiastiques. Il est vrai que depuis S. Charles l'institution des Séminaires supplée ce qui manquoit à cet égard; car c'est dans ces maisons de probation que les Evêques font apprendre aujourd'hui sous leurs yeux la Théologie aux jeunes-gens à qui ils veulent donner les Ordres sacrés.

Séminaires.

Pour l'enseigner, on se servoit depuis plusieurs siécles de la méthode des Scholastiques: cette méthode a varié selon les tems; c'est ce qui a obligé un Ecrivain

Scholastique.

(a) Pasquier, Recherches de la France, liv. 9. chap. 5. & suivants.

(b) célebre à diſtinguer trois âges dans la Théologie Scholaſtique : le premier, depuis Abelard juſqu'à Albert le grand ; le ſecond, depuis Albert juſqu'à Durand de S. Pourçain ; le troiſieme, depuis Durand juſqu'à Gabriël Biel. THEOLOGIE.

Dans le ſecond âge S. Thomas & Scot introduiſirent dans l'école les principes de la Dialectique & de la Métaphyſique d'Ariſtote : ils prirent cependant des routes différentes, & Ocham ſe moulant ſur les anciens Nominaux, fit un tiers parti. Durand de S. Pourçain, Evêque de Meaux, imita la liberté que ſe donnoient autrefois les Académiciens ; il ne s'attacha à aucune école en particulier, mais il prit des différentes écoles ce qu'il jugea à propos, & avança quantité d'opinions nouvelles.

Le troiſieme âge vit renaître le bon goût dans le quinzieme ſiécle : la Théologie ſe débarraſſa des termes barbares & des queſtions épineuſes. Pierre d'Ailly, Jean Gerſon, Nicolas Clemangis, Jean de Turrecremata traiterent ſolidement les matieres de Doctrine. Les deux ſiécles

(b) Dupin, Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques, ſiécle 14e. chap. 5.

THEOLOGIE.

ſuivants ont donné des Ouvrages critiques d'un nouveau genre ſur l'Ecriture Sainte, une infinité de ſavants Commentaires, pluſieurs Livres de controverſe, des recherches utiles ſur l'Antiquité Eccléſiaſtique, des Corps entiers de Théologie mis dans un bel ordre, & des queſtions dogmatiques traitées avec exactitude, & ſelon la méthode des Peres.



SCULPTURE.

LA Sculpture, destinée à perpétuer la mémoire des grands hommes, a pris naissance chez les Egyptiens. C'étoit le plus reconnoissant de tous les Peuples : leur gratitude s'étendoit sur les Princes bienfaisants ; ils trouvoient beau d'en conserver soigneusement le souvenir. Suivant ce principe ils dresserent dès les premiers tems deux Statues colossales, l'une à Mœris, l'autre à la Reine son épouse, placées sur deux thrônes portés par deux pyramides, & qui s'élevant de trois cens pieds au milieu d'un Lac, occupoient sous les eaux un pareil espace ; ainsi, malgré l'étendue de ce Lac, qui avoit de tour 180 de nos lieues (a), ces deux Statues frappoient les yeux de loin, & attiroient les regards. Voilà, si je ne me trompe, l'origine des Colosses que la sagesse des Egyptiens a inventés, & dont on a souvent abusé dans la suite.

Egyptiens.

Origine des Colosses.

(a) Bossuet, Hist. Universſ. part. 3. art. 3.

SCULPTURE.

Mais c'eſt dans la juſteſſe des proportions que les Sculpteurs Egyptiens ont principalement excellé : ils porterent ſi loin cette juſteſſe, qu'après avoir taillé ſéparément toutes les pierres qui devoient former une Statue, ces piéces détachées, & qui bien ſouvent n'étoient pas d'une ſeule main, étant réunies faiſoient un tout parfait. (b).

Le ſoin qu'ils apporterent à cultiver cette partie de l'Art ſi importante, & ſi eſſentielle, leur fit ſans doute négliger ce que nous admirons de fin & de délicat dans les ouvrages des Grecs. En effet, les bas-reliefs qu'on voit encore ſur les anciens bâtimens de l'Egypte, les figures qui ornent ſes Obéliſques, & ſes Momies n'ont rien de recherché : s'il s'y rencontre quelquefois des Sphynx d'une beauté ſinguliere, on les doit à des étrangers ; ou s'ils ont été faits par des Egyptiens, il faut que la Sculpture ait été bien perfectionnée dans les derniers tems de leur Empire. On peut rapporter à ces derniers tems, & au regne des Ptolomées, l'Iſis de marbre noir qu'on voit à Paris à l'Hôtel de Mezieres ; & à

(b) Sethos, Additions.

des tems plus reculés, la Divinité Egyptienne de pierre de touche, qu'on voit à l'Orangerie de Versailles, & les Sculptures du Tombeau d'Osymanduas, dont Diodore de Sicile (c) fait une peinture trop flateuse.

SCULPTURE.

Israélites.

Les Israélites n'ignoroient pas cet Art, il étoit même fort ancien chez eux, & chez les peuples leurs voisins. Les preuves tombent sous la main en mille endroits de l'Ecriture : les idoles de Laban que Rachel enleva, celles de Bel, & de Dagon ; le Veau d'or, le Serpent d'airain, les Chérubins de l'Arche, &c. Ces figures, dira-t-on, étoient de fonte : mais qui ne sait que l'Art de modéler, qu'enseigne la Sculpture, est le fondement de l'Art de fondre les métaux ?

La Statue de Nabucodonosor, que les trois jeunes Hébreux refuserent d'adorer, (d) est une preuve évidente de l'habileté des Chaldéens dans cet Art ; & il est assez vraisemblable que la Statue Equestre de Darius, fils d'Hystaspe, Roi des Perses, avoit été jettée en fonte (e).

(c) *Lib.* I.
(d) *Dan. cap.* 3.
(e) *Herodot. lib.* 3. *cap.* 88.

SCULPTURE. Grecs.

Les Grecs, si l'on s'en rapporte à leur témoignage, sont les inventeurs de la Sculpture : ils l'attribuent à un certain Dibutadis, dont la fille donna commencement à la Peinture, en traçant l'image de son Amant sur l'ombre que la lumiere d'une lampe marquoit contre une muraille. Ceux qui embrassent ce sentiment sont inexcusables de donner l'air de fable à un fait qui peut trouver sa vérité dans l'Histoire.

On peut croire que ce Dibutadis étoit Potier, de même qu'Ideocus, & que Théodore de Samos, plus ancien, selon quelques-uns, que Dibutadis. Il est du moins constant que Calcostène, Athénien, Démophile, & Gorsanus travailloient de terre : & si l'on considère que tous les Arts ont eu de foibles commencements, on n'aura nulle peine à croire que les figures de terre cuite ont précédé celles de pierre ou de métal (f).

Lacédémoniens.

Plutarque nous apprend que les Lacédémoniens sont les premiers qui aient employé le bois à faire des statues, & c'est ici qu'on trouve une nouvelle preuve

(f) Felibien des Avaux, Principes de l'Architecture, de la Sculpture, &c. liv. 2. chap. 1.

de la groſſiéreté de cet Art dans ſon origine. Ils s'en ſervirent d'abord pour repréſenter Caſtor & Pollux, ces deux freres jumeaux qu'ils avoient en grande vénération, mais ils n'y chercherent pas d'autre façon que de poſer debout deux poutres liées l'une à l'autre par un bois de traverſe ; c'étoient là leurs fameuſes *Docanes*, l'un des principaux objets de leur culte. SCULPTURE.

Dédale fit ſortir la Sculpture de cet état d'enfance : il apprit aux Grecs à faire quelque choſe de moins imparfait : à ſon retour d'Egypte, où il s'étoit formé le goût, il dreſſa les Artiſans de la Grèce à imiter dans leurs ſtatues l'attitude d'un homme qui eſt en action & en mouvement. Dédale n'en demeura pas là ; il fit en bois une Vénus qui ſe remuoit : nouvelle merveille, dont tout l'artifice venoit du mercure que l'Ouvrier avoit verſé dans la figure, & qui cauſoit tout le jeu. Cependant ces bonnes gens perſuadés par-là de la préſence de la Divinité, & voulant empêcher leurs Dieux de s'échapper, & de quitter leurs Temples, s'aviſerent d'un ſtratagême aſſez plaiſant: ce fut d'enchaîner les Statues à qui le

SCULPTURE.

Sculpteur avoit donné le plus d'action; aussi étoient-ce les plus belles, & celles qui, au rapport de Platon, se vendoient plus cherement.

Les Grecs n'avoient point de Simulacre qui s'attirât plus de respect & de vénération que la fameuse Diane d'Ephèse: & cette statue, l'ouvrage de Canétias, étoit de bois de vigne, au rapport de Mutien (g); de hêtre, selon Callimaque; de gedre, selon Vitruve.

Agoracritos, de l'Isle de Paros, fut le premier qui travailla en Marbre, & sa Vénus plut tant qu'elle fit donner le nom de *Parium Marmor* au plus beau Marbre blanc de toutes les carrières de la Grèce & de l'Orient (h).

Cet Art étoit néanmoins assez imparfait, & il n'y avoit point alors d'autre école où l'on pût s'en instruire à fond que l'Egypte; ce fut donc là que Téléclès, & Théodore, fils de Rœcus, puiserent les connoissances qui manquoient à leurs compatriotes: ces deux Statuaires firent à Samos l'Apollon Pythien dont

(g) Cité par Pline, liv. 16. ch. 40.

(h) Felibien, Principes de l'Architecture, &c. liv. 1. ch. 12.

parle Diodore (i). Calon & Egésias travailloient plus durement : Calamis fit des Ouvrages moins contraints : Dipœnus, Scyllis, Tecteus, Argélion & Onatas firent les premieres Statues Equestres après la premiere Guerre de Messene, car ce fut en ce tems-là que la Cavalerie commença à être en usage dans la Grèce (k).

SCULPTURE.

Vers le même tems, Aristocle, de Cydonie, se rendit célebre par le Groupe d'Olympie, qui représentoit le combat d'Hercule contre une Amazone à cheval; & peu après, Batycles sculpta les bas-reliefs du Thrône de la Statue d'Apollon dans le Temple d'Amycles. Socrate né à Athènes, de Sophronisque, bon Sculpteur, suivit d'abord la profession de son pere : on vit sortir de son attelier un Mercure, & des Graces, que leur beauté fit comparer avec les ouvrages des plus grands Maîtres de l'Art; mais il quitta bien-tôt le ciseau, appellé à une plus haute destinée.

Ce fut alors comme le crépuscule de

(i) *Lib. 1. in fine.*

(k) M. Fréret, Recherches sur l'origine de l'Art de l'Equitation dans le 7e tome des Mémoires de l'Acad. des Belles Lettres.

SCULPTURE.

la vive lumiere qui éclaira depuis la Sculpture du tems de Péricles. Phidias, Athénien, qui vint alors, surpassa tous ceux qui avoient paru avant lui : Artisan habile, soit qu'il travaillât de marbre, ou d'yvoire, soit qu'il employât les métaux, comme dans la Statue d'Or de Minerve, si célebre dans l'antiquité. Cette Statue haute de vingt-six coudées, présentoit sur les deux faces de son bouclier le combat des Géants contre les Dieux, & celui des Athéniens contre les Amazones, & sur sa chaussure le combat des Centaures & des Lapithes: la naissance de Pandore ornoit son piédestal. Phidias, après avoir surpassé ses émules dans sa Minerve du Parthénon, se surpassa lui-même dans son Jupiter Olympien. La majesté de l'ouvrage égaloit le Dieu, dit Quintilien (1), & ajoutoit à la Religion des Peuples. Ou Jupiter est venu du Ciel pour se faire voir à Phidias, dit un Poëte Grec, ou Phidias est monté au Ciel pour voir Jupiter. Ce fut par ce chef-d'œuvre que cet illustre Sculpteur termina ses travaux. Il avoit fait une Amazone qui fut

(1) *Lib.* 12. *cap.* 10.

placée dans le Temple d'Ephèſe, & une Néméſis pour les Athéniens vainqueurs des Perſes. Nul objet ſenſible ne ſervoit de règle à Phidias, au jugement de Ciceron (m); il travailloit d'après l'idée de la parfaite Beauté, qu'il avoit dans l'eſprit : cette idée conduiſoit ſon ciſeau, & lui faiſoit enfanter des merveilles.

SCULPTURE.

Ce grand Artiſan donna le premier aux Grecs le goût de la belle Nature, & leur apprit à l'imiter. L'occaſion étoit favorable : les exercices en honneur chez les Grecs avoient été portés en ce temslà au plus haut point de perfection. Comme ils fortifioient les corps, & les rendoient mieux conformés qu'ils ne le ſont aujourd'hui, ils mirent les Sculpteurs à portée d'étudier le nud, & leur fournirent d'excellents modeles : ainſi, il n'y a pas lieu de s'étonner des progrès prompts & ſubits que fit alors la Sculpture, & du grand nombre de ceux qui y excellerent.

Phidias eut pour Rival Alcamène. Ils traiterent à l'envi le même ſujet : mais la connoiſſance de l'Optique aſſura la

(m) *Orat.*

SCULPTURE.

victoire à Phidias : sa Minerve, qui vûe de près & mise à côté de la Minerve d'Alcamène, paroissoit grossière & hideuse dans les traits du visage, se faisoit admirer par un air de grandeur & de majesté étant placée à l'endroit où elle devoit être, tandis que celle d'Alcamène vue à la même distance avoit perdu toute sa beauté (n). Cependant Alcamène primoit où n'étoit pas Phidias: il eut la force en partage, & laissa bien loin Critias l'Insulaire, Nestoclès, & Hégias, ses contemporains.

Ctésilas & Cylon vivoient vers le même tems; ils se bornoient à donner à leurs figures un air naturel & aisé. Polyclète y ajouta la régularité & l'agrément; il porta la Sculpture à une haute perfection : il fit à Sicyone, ville du Péloponnèse, des statues que les plus savants Artistes s'efforcerent d'imiter : le Doryphore (o) fut le principal objet de leur émulation. Les proportions du corps humain étoient si exactement observées

(n) Histoire de Phidias, par M. l'Abbé Gedoyn, tom. IX. de l'Hist. de l'Académie des Belles Lettres.

(o) On appelloit ainsi les Gardes des Rois de Perse.

dans

tems-là, Moavias, Calife des Sarrasins, ayant pris Rhodes, le vendit à un Marchand Juif, qui en eut la charge de neuf cens Chameaux (z).

SCULPTURE.

Charès travailloit sur le bronze, & Praxitèle sur le marbre: celui-ci donnoit la préférence au *Satyre* & au *Cupidon* sur tous ses autres Ouvrages (a). Le Cupidon de Verrès (b) étoit de Praxitèle, mais différent du premier que Phriné plaça à Thespies, Ville de Béotie. Ce célebre Sculpteur fit deux statues de Venus; l'une nue, qui ayant passé dans l'Isle de Coos, est aujourd'hui un des principaux ornemens de la grande Galerie de Versailles; l'autre voilée, que les Gnidiens acheterent (c), & dont on voit, selon M. Bayer, une copie fort exacte à Petersbourg dans la Grotte du jardin Impérial.

Scopas, de l'Isle de Paros, fit aussi une Vénus d'une beauté singuliere, un Apollon Smynthien pour le Temple de ce Dieu à Chrysa, Ville de la Troade [d],

(z) Zonaras, Cedrenus, &c.
(a) *Pausanias, lib. 1.*
(b) *Cic. in Verr. de Signis.*
(c) Ville à l'extrêmité de la Presquisle attenante à la Carie. (d) Elien.

SCULPTURE.

& la Colonne la plus parfaite de toutes celles qui ornoient le fameux Temple de Diane d'Ephèſe [e].

Scopas, Briaxis, Thimothée & Léocharès étalerent toutes les richeſſes de leur Art dans le ſuperbe Tombeau de Mauſole, Roi de Carie; Pythis ajouta une Pyramide au-deſſus du Tombeau, & un char attelé de quatre chevaux ſur la Pyramide. Cet Edifice de ſoixante-trois pieds de long, & de quatre cens onze pieds de tour, avoit trente-ſix pieds & demi de haut, & trente-ſix colonnes dans ſon enceinte.

Agéſandre, Polydore, & Athénodore mirent une force d'expreſſion étonnante dans le Groupe tant vanté de Laocoon du Belveder [f]. Silanion montra ſon talent à animer le bronze dans la ſtatue d'Appollodore ſon confrere, & dans la Sapho que Verrès enleva du Prytanée de Syracuſe [g]. Canachus fit voir un goût ſec & dur [h]. Démétrius, pour s'attacher à la reſſemblance, négligea un peu trop la beauté. Archelaüs, de Prién,

(e) *Plin. lib. 36.* [f] *Lib. 35.*
(g) *Cic. in Verr. de Signis. Plin. lib. 34. cap. 8.*
(h) *Cic. in Brut. n. 60.*

mit beaucoup de délicateſſe dans un bas-relief d'un travail exquis, & qu'on croit qui repréſente l'Apothéoſe d'Homère (i). Cleomène, fils d'Apollodore, joignit dans ſa Vénus la pudeur & la modeſtie à un air de jeuneſſe, & à une beauté inexprimable. C'eſt la célebre Vénus de Médicis, copie de la Gnidienne, ſelon quelques Ecrivains, & Vénus *Genitrix*, au jugement de deux ſavants Antiquaires (k).

SCULPTURE.

Au ſurplus, ceux qui auront la curioſité de voir les noms & les ouvrages des autres Sculpteurs, peuvent s'adreſſer à ceux qui ont écrit l'Hiſtoire de la Sculpture : mais rien n'eſt plus propre à donner une juſte idée de l'excellence de la Sculpture Grecque, que les Antiques que l'on voit en Italie, & que nous avons pour la plûpart parfaitement bien moulées. Tel eſt entr'autres l'Hercule Farnèſe : l'ouvrier en muſclant ce Héros, donne une grande idée de ſa force, & il en exprime en même tems par des traits naturels la laſſitude & l'épuiſement.

Tels ſont encore la Mirmillon du Palais

(i) Diſſertation de M. Cuper ſur le marbre de Ferentine.

(k) MM. Maſſeï & Bayer.

SCULPTURE.

Chigi, où l'on remarque un ingénieux mélange de la vie & de la mort dans l'état d'un Athelète qui expire; la Vénus de Médicis, imitation parfaite de la plus belle Nature; l'Antinoüs du Belveder; la Flore du Palais Farnèse, d'une légéreté admirable; le Papire Prétextat, de la Vigne Ludovise; le Rotateur de Florence, que l'on croit être ou l'affranchi, qui, suivant le récit de Tacite, découvrit une conspiration faite contre Néron (l), ou l'esclave qui, au rapport de Tite-Live, révéla le projet des fils de Brutus pour le rétablissement des Tarquins (m). Si toutes ces figures sont admirables pour l'expression, & pour la correction du dessein, rien n'est plus propre à intéresser & à toucher les Spectateurs que la Fable de Niobé, mise sous les yeux de la Vigne Médicis par plusieurs statues, qu'une même action lie entr'elles.

Cependant la Sculpture portée si haut ne demeura dans sa perfection que pendant cent-cinquante ans, à compter

(l) M. Piganiol de la force, Nouv. Descript. de Versailles.

(m) M. l'Abbé Du Bos, Réflex. critiq. sur la Poësie, & sur la Peinture, Sect. 38.

depuis Phidias : elle commença ensuite à décheoir. Rome avoit alors dépouillé Athènes & toutes les Villes de la Grèce de leurs ornemens les plus précieux : le seul Théatre de M. Scaurus étoit décoré de trois mille statues de bronze, & l'on sait que Mummius & Lucullus en avoient apporté une grande quantité après leurs expéditions. D'ailleurs, les Grecs assujettis aux Romains perdirent peu à peu cette noblesse de sentimens qui faisoit leur caractere ; & les Arts ennemis de la contrainte se ressentirent bientôt de cette perte.

SCULPTURE.

Les Romains connoissoient la Sculpture avant que de connoître les Grecs. Demaratus mena avec lui en Toscane Eucirape & Eutigramme : son fils Tarquin attira ensuite à Rome Taurianus, qui fit de terre cuite la statue de Jupiter, & les quatre chevaux que ce Prince fit mettre sur le fronton du Temple de ce Dieu (n). C'est vraisemblablement le premier morceau de Sculpture qu'on vit à Rome : cet Art ne fit pas néanmoins dans cette Ville des progrès fort considérables, jusqu'à ce que Marcellus

(n) Felibien des Avaux, Princip de l'Archit. &c. liv. 2. ch. 1.

SCULPTURE.

eut enlevé une partie des Statues dont Syracuſe étoit remplie : alors les Romains commencerent à goûter la Sculpture, & à rechercher les Artiſans qui s'y diſtinguoient : ils devinrent eux-mêmes avec le tems très-habiles dans cet Art; mais je ne crois pas qu'il ait rien enfanté chez eux de plus parfait que ce que l'on fit ſous le regne d'Auguſte : la Statue de Julie (o), ſa fille eſt remarquable par la beauté de ſa draperie, qui eſt parfaitement bien jettée, loin d'être manièrée, comme dans les Antiques des tems poſtérieurs. On peut mettre de ce nombre la Statue du même Prince, qu'on voit à Verſailles près du grand Canal; le Buſte d'Agrippa, ſon gendre, qui orne la Galerie du Grand-Duc ; & le Ciceron de la Vigne Mathei.

La Sculpture languiſſante ſous Tibère, Caïus, & Claude, reprit ſes forces ſous Néron. Ce Prince aima cet art, & employa ſon génie dans ſa jeuneſſe à faire des Statues. Il attira à ſa Cour par ſes bienfaits Zénodore, qui s'étoit fait un grand nom dans les Gaules parmi ceux de ſa profeſſion. Ce Sculpteur devoit ſa

(o) Cette Statue eſt à Marly.

réputation à un Mercure de quatre cens pieds de haut, & d'un prix infini, dressé dans la capitale de l'Auvergne (p); & sa gloire reçut à Rome un nouvel accroissement par le fameux Colosse de six-vingt pieds, qui après la mort de Néron fut consacré au Soleil.

SCULPTURE.

Les Romains dès-lors commençoient à goûter les Statues colossales, & dans la suite Alexandre-Sévère en fit ériger à la plûpart des Empereurs. Ne diroit-on pas qu'on croyoit compenser par une grandeur monstrueuse ce que le ciseau ne savoit plus donner de majesté & de force? En effet les ouvrages de Sculpture avoient en ce tems-là je ne sais quoi de sec & d'immobile, qui fit tomber insensiblement les Artisans dans le foible & dans le mesquin. Ce fut bien pis au commencement du quatrieme siécle: si l'on voulut ériger à Constantinople un Arc de Triomphe en l'honneur du Fondateur de cette ville, ce fut aux dépens de l'Arc de Trajan, qu'on dépouilla de ses bas-reliefs pour en orner celui qu'on élevoit: le peu d'égard qu'on eut pour la convenance dans ces ornemens

(p) *Plin. lib. 34. cap. 7.*

SCULPTURE.

déplacés fait sentir à quel point étoient ignorants les Sculpteurs de ce tems-là.

Il est vrai que ce n'est pas dans les bas-reliefs que les Romains ont excellé, & si vous en exceptez les *Danseuses* du Louvre, vous n'en trouverez point que vous puissiez regarder comme de parfaits modeles. C'est le sentiment d'un Académicien (q) fort éclairé sur les Arts. „ Les Anciens, dit-il, ne savoient „ que couper des figures de ronde bosse „ par le milieu, & les plaquer, pour ainsi „ dire, sur le fond du bas-relief, sans „ que celles qui s'enfonçoient fussent „ dégradées de lumiere „.

Sculptures Gothiques.

A quoi bon parler des Sculptures Gothiques? Qui ne voit que ce sont des Ouvrages qu'un Art grossier a formés en dépit des regles & de la Nature? tristes productions d'esprits lourds & barbares, qui défigurent nos vieux bâtimens & nos anciennes Eglises. Ceux qui ne sont pas à portée de s'en convaincre par l'inspection des Originaux, n'ont qu'à parcourir les Monumens de la Monarchie Françoise publiés par le R. P. de Monfaulfou.

(q) M. l'Abbé Du Bos, Réflexions critiques sur la Poësie & sur la Peinture, Sect. 15. de la premiere édition.

J'en excepte les figures & les Antiquités qu'on nous donne pour Celtiques, & qu'on voit dans les Cabinets des Curieux : car quoiqu'elles paroissent en gros être d'une main gothique, elles ont néanmoins quelque chose d'agréable & de fini, inconnu à ces tems d'ignorance. Le Pere Mabillon, qui ne pouvoit se le dissimuler, se tiroit d'affaire en se persuadant que de telles figures étoient supposées; il met en fait que tout ce qui a l'air gothique en France n'est point véritablement antique. La regle est trop générale; & je serai bien trompé si tous les connoisseurs l'admettent sans restriction.

SCULPTURE.

Les François & les Italiens releverent la Sculpture presqu'en même tems; car tandis que Michel-Ange remplissoit Rome de ses Ouvrages, sous le Pontificat de Leon X. & de Jules II. Jean Gougeon embellissoit Paris de ses chefs-d'œuvres sous le regne de FRANÇOIS I. & d'HENRI II. On connoît le Bacchus de Michel-Ange, qui fit illusion à Raphaël par son extrême beauté, & que celui-ci donna sans hésiter à Phidias, ou à Praxitèle : d'un autre côté, tout Paris admire les fameuses Cariatides de Gou-

Les François & les Italiens.

SCULPTURE.

geon, que l'illuſtre Sarraſin n'a pas dédaigné de copier. Gougeon avoit fait connoître aux François la belle Sculpture; mais il ne laiſſa pas de ſucceſſeurs: ce ne fut qu'après la fin des guerres civiles, & ſous le regne de Louis XIII. que Sarraſin par ſes études & par la force de ſon génie, fit revivre en France ce bel Art, & forma des éleves qui l'ont porté à une grande perfection. A Rome, le même Michel-Ange fit la Mere de Pitié, piece parfaite en ſon genre, au jugement de ceux qui s'entendent en Sculpture; & Daniel de Volterre enrichit de Statues l'une des Chapelles de S. Pierre *in Montorio*. L'Algarde fit voir ce que le ciſeau eſt capable d'imiter en repréſentant S. Pierre & S. Paul qui menacent Attila. Le Cavalier Bernin, digne ſucceſſeur de ces grands Maîtres, fit la Fontaine de la Place Navonne, l'extaſe de Sainte Thérèſe, ouvrage admirable du côté de l'expreſſion, le beau Ciboire de bronze doré de la Chapelle du Saint Sacrement, le Saint Longin, figure de quatorze pieds de haut; & à Verſailles, le Buſte de LOUIS XIV. où le caractere de ce grand Prince eſt auſſi-bien marqué que les traits de ſon viſage; & le

SCULPTURE.

cheval de Marcus Curtius, infiniment plus beau & plus parfait que le cheval de Marc-Aurele, que les chevaux mêmes de Monte-Cavallo, que leurs Inscriptions infidelles attribuent aux plus célebres Sculpteurs de l'Antiquité Grecque (r).

Baccio Bandinelli, l'un des grands Sculpteurs de son tems, a fait une Cleopatre qui n'est point déparée, dans un Bosquet de Marly, par l'Antique qu'on a placé vis-à-vis de cette figure moderne. Long-tems après, Dominique Guidi fit pour le feu Roi l'excellent Groupe de la Renommée qui écrit l'histoire de ce Prince. Le Guidi étoit élève de l'Algarde, & il eut pour condisciples dans cette fameuse école Antoine Raggi, dit le Lombard, & Hercule Ferrata, qui apprit à manier le ciseau à Camille Rusconi, de Milan, & à Melchior Cafa, surnommé le Maltois. L'Italie se maintient encore aujourd'hui dans la possession de cè bel Art, qui est presque son domaine : le S. Janvier de Dominique Antoine Vaccaro ne permet pas d'en douter.

Les Flamands se sont appliqués à la Sculpture, & ils y ont assez bien réussi.

(r) Phidias & Praxitèle.

SCULPTURE.

Le Quesnoy sur la fin du seizieme siécle, & Slodtz sur la fin du dix-septieme, ont embelli de leurs Ouvrages, l'un Rome & l'Italie, l'autre Versailles & Marly. Celui-ci a eu pour émules dans la décoration des Maisons Royales Erard de Liége, Buister de Bruxelles, le Févre & Laviron d'Anvers. Gibbon & Rootier, aussi d'Anvers, ont travaillé en Angleterre, où le dernier a fait les Médailles de CHARLES II. & de JACQUES II. Cette Isle, toujours ouverte aux Sciences, étoit alors fermée aux Arts; RYSBRACK y a introduit la Sculpture : les Statues du Roi GUILLAUME III. & du Roi
1735. regnant GEORGE II. sont peut-être les premiers ouvrages qui soient sortis des mains d'un Sculpteur Anglois. La premiere de ces Statues est dans la Grande Salle de la Banque, & la deuxieme dans la grande Cour de l'Hôpital Royal de Greenvvich.

Rétablissement de la Sculpture en France.

En France, Sarrasin fit revivre la Sculpture que la longue durée des guerres civiles avoit presque éteinte, & lui redonna sa premiere beauté. Il fit en 1640 un Groupe fort estimé, qu'on voit à Marly, & qui représente deux enfans qui se jouent avec un bouc : il orna ensuite

quelques Eglises de Paris de ses ouvrages : les plus remarquables sont le tombeau du Cardinal de Berulle aux Carmélites du Fauxbourg S. Jacques, & celui d'Henri de Bourbon Prince de Condé à la Maison professe des Jésuites. Sarrasin forma des éleves qui ont porté cet Art à une grande perfection. SCULPTURE.

Les Anguiers donnerent les modeles du mercure & de l'amphitrite qu'on a depuis exécuté en marbre, & qui ornent des bosquets à Versailles & à Marly. Balthasar & Gaspard Marsy semblent avoir épuisé toutes les finesses de leur Art dans l'enlévement d'Orythie par le Vent Borée; dans le Géant Encelade, ouvrage plein de force, & tout-à-fait dans le goût de Jules Romain; mais sur-tout dans le Groupe des deux Tritons qui abreuvent des chevaux d'Apollon : morceau admirable, & qui n'est inférieur qu'à la Nature elle-même. Des-Jardins s'est rendu célebre par une infinité d'ouvrages : l'Artémise est un des plus considérables : l'Ouvrier a eu l'adresse d'exprimer la douleur de la Princesse d'avoir perdu le Roi son époux, & sa consolation de pouvoir lui servir de tombeau. Pujet a fait moins d'ouvrages, mais ils

SCULPTURE.

partent tous d'une main ſavante : on peut donner pour exemples le Perſée qui délivre Andromede, & le Milon Crotoniate : ici le ciſeau ſemble animer le marbre, & lui donner les paſſions qui conviennent à ces deux différents ſujets. Le bas-relief de Saint Charles eſt un tableau où il ne manque que le coloris; la perſpective aërienne, inconnue aux anciens Sculpteurs, y eſt fort bien obſervée.

Pujet mettoit dans ſes figures plus d'expreſſion, & Girardon plus de grace. L'enlevement de Proſerpine, Apollon chez Thétis, &c. ſont des pieces d'une beauté ſinguliere, & d'une corréction de deſſein, dont les meilleurs Sculpteurs ſont ſouvent peu capables. Le Gros, après avoir montré ce que pouvoit ſon ciſeau quand il travailloit de génie, a copié le Torſe (s) de Richelieu, & l'Antinoüs du Belveder, & a rendu avec une fidélité peu commune beauté pour beauté, & expreſſion pour expreſſion. Coizevaux, qui s'étoit déja diſtingué par ſes ſavants bas-reliefs délicatement exécutés en bronze & en marbre, a auſſi joûté avec les an-

(s) C'eſt une Vénus qui ſort du bain.

ciens

ciens Sculpteurs, & toujours avec avantage, & il a eu Fremery & Flamen pour compagnons de ses combats (t). Tuby a exprimé d'une maniere admirable dans la Nimphe Galathée & dans le Berger Acis ce que la Nature a de plus riant & de plus gracieux, & par un contraste surprenant, il a représenté dans une figure allégorique ce que le Poëme Lyrique a d'élevation & de force.

SCULPTURE.

Pierre Mallerot, connu sous le nom de Lapierre, est encore plus connu par ses excellents morceaux de Sculpture. Il a fait la Colomnade du Parc de Versailles, le Péristile & la Galerie du Château de Trianon, le Tombeau du Cardinal de Richelieu à la Sorbonne, le Mausolée de Girardon à S. Landry, les Chapelles de MM. de Pompone à S. Merry, & de MM. de Crequi & de Louvois aux Capucines. Les sujets les plus tristes ont leur agrément quand ils sont bien traités : on en voit la preuve dans les Tombeaux précédents, & dans celui du Cardinal de Janson, que les Coustous ont fait pour la Cathédrale de Beauvais. Les mêmes

(t) Fremery a copié Faustine, Uranie, la Vénus de Médicis, &c. & Flamen a copié un Faune, Cyparisse, &c.

SCULPTURE.

Sculpteurs dans les nouveaux ouvrages pour Marly nous montrent que leur Art n'a encore rien perdu en France de sa dignité. Où trouvera-t'on une piece plus parfaite que la jonction des deux Mers ? Où trouvera-t'on quelque chose de plus fini & de plus piquant que le Groupe inimitable d'Apollon & de Daphné ? M. Goi auroit fait dans la Sculpture des progrès étonnants ; il ne s'y appliqua que pendant sa jeunesse, & ses premiers essais étoient des chefs-d'œuvres; mais plein de Religion il se consacra de bonne heure à un état plus conforme à la pureté de ses mœurs (v).

Adam a décoré la cascade de Saint Cloud d'un beau Groupe de dix-sept pieds de proportion, qui représente la Seine & la Marne. Simon Curé s'est signalé dans les Médailles & Médaillons qu'il composoit & réparoit parfaitement, dans les pieces d'argenterie pour les Eglises, dont les bas-reliefs sont d'une délicatesse rare, & d'une finesse extrêmement recherchée, & dans les bijoux,

(v) Il mourut à Paris, Curé de Sainte Marguerite, le dix-huit Janvier 1738, âgé de 72 ans.

où tout est propreté, précision & élégance.

Du Vassé avoit un heureux talent pour les ornements : il a fait les desseins & les modeles de plusieurs morceaux de Sculpture de la Chapelle du Château de Versailles, du Chœur de l'Eglise de Notre-Dame de Paris ; de la grande Galerie & des principaux Appartements de l'Hôtel de M. le Comte de Toulouse. Ainsi cet Art a passé depuis long-tems des Italiens aux François ; & ceux-là se sont vu souvent réduits à emprunter nos Ouvriers (x) pour des Ouvrages de conséquence. Les Sculpteurs les plus célebres qui soient aujourd'hui en Europe sont : Statkell, Suédois ; Giardoni, Italien ; Saly & Jean-Baptiste le Moine, François : & Antoine Coradini, Vénitien, premier Sculpteur de l'Impératrice Reine de Hongrie.

SCULPTURE.

(x) Pujet, Théodon, le Gros.



PEINTURE.

LA Sculpture & la Peinture, filles du deſſein, ont chacune des avantages qui leur ſont propres : l'une donne du relief à ſes figures, ſuit les différentes teintes des corps, & pour les rapprocher de la Nature, elle emploie les Couleurs.

Egyptiens.

L'invention en eſt dûe aux Egyptiens, du moins quant aux trois couleurs principales. La connoiſſance qu'ils avoient de la Chymie paroît conſtater cette opinion; d'ailleurs, ce que les vieux reſtes de Bâtiments Egyptiens offrent aux Voyageurs de peintures antiques, montre un coloris vif & éclatant, qui a réſiſté à la longue ſuite de tant de ſiécles (a). Cependant, on ne ſauroit inférer ni de ces anciens monuments, ni du témoignage des Auteurs, que les Egyptiens aient été de bons Peintres : au contraire, Petrone dit nettement qu'ils n'en formerent jamais que de mauvais, & qu'ils corrompirent cet Art.

(a) Voyages de Paul Lucas, tome 6, page 69.

PEINTURE. Grecs.

La Peinture paſſa bientôt d'Egypte en Grèce, où ſe formerent avec le tems les fameuſes écoles de Sycione, de Rhodes, & d'Athènes. Entre les illuſtres Peintres de la Grèce Phidias fut le plus ancien: il floriſſoit vers la 84e Olympiade, & fit à Athènes le portrait de Péricles ſon Mécène. Panénus, frere de Phidias, peignit la Bataille de Marathon. Ces deux freres ne firent qu'ouvrir les portes de l'Art, où Polygnote entra le premier par une plus exacte imitation de la Nature, & par l'heureux talent de l'embellir. Les ouvrages qui lui firent le plus d'honneur ſont les peintures à fraiſque du Temple des Dioſcures (b), & celles du Portique d'Athènes qu'on nommoit le Pécile (c), où il repréſenta les principaux événemens de la Guerre de Troie. Ce Peintre étoit de Thaſe, Iſle de la Mer Egée: il eut pour Maître ſon pere Aglaophon, & parut avec éclat avant la 90e Olympiade.

En ce tems-là, Apollodore ſe ſignaloit par d'excellentes peintures, conduites

(b) Caſtor & Pollux.

(c) C'eſt-à-dire, le Varié, à cauſe du grand nombre de Tableaux qui ornoient cette Galerie.

PEINTURE.

avec beaucoup d'entente, ſoit pour la diſpoſition des ſujets, ſoit pour les jours & les ombres. Mais quelque habile qu'il fût dans ſon Art, on peut dire que ſon plus grand mérite a été d'avoir formé Zeuxis, qui porta plus loin que ſon Maître le coloris & le clair-obſcur. Zeuxis repréſenta la famille d'un Centaure dans un tableau dont la compoſition étoit très-ſavante (d); il donnoit néanmoins la préférence à ſon Athléte. On peut le regarder comme l'inventeur des portraits chargés, invention qui lui coûta la vie; car ayant peint une Vieille, cet ouvrage le fit tant rire qu'il en mourut. (e). On ſait avec quelle ardeur Zeuxis entra en lice avec Parrhaſius, & l'événement de ce combat ſingulier eſt très-connu (f).

Parraſius prit d'abord leçon de ſon pere Evenot, Peintre médiocre : mais il fit de plus grands progrès ſous la conduite de Socrate (g), dont le talent pour les Arts n'étoit inférieur qu'à la profonde connoiſſance de la Philoſophie. La Nature

(d) Lucien dans ſon Zeuxis.
(e) Verrius Flaccus cité par Feſtus.
(f) *Plin. Hiſt. Natur. lib.* 35. *cap.* 10.
(g) *Xenoph. in Memorab. Socratis.*

AGRICULTURE ET JARDINAGE.

& tel qu'il eſt ſorti de la plume de Caton ? Un habile Critique *, malgré ſa qualité d'Editeur, ne ſauroit ſe le perſuader : il trouve que ce qui eſt venu juſqu'à nous ſous un nom ſi célébre n'eſt qu'un aſſemblage informe de fragments mal digérés, parmi leſquels peut-être y en a-t-il quelques-uns qui n'appartiennent qu'à l'Abbréviateur. Le traité de Varon ſur le même ſujet ſent moins la ſuppoſition ; le plan en eſt aſſez régulier, & l'on voit briller dans cet ouvrage l'érudition Grecque & Latine du ſavant homme qui l'a compoſé.

Caton n'avoit pas oublié la culture des vignes, car elles étoient de ſon tems auſſi communes en Italie, qu'elles y avoient été rares ſous Romulus & Numa (p); elles avoient même attiré les Gaulois qui s'établirent le long du Pô, où ils ne négligerent ni le figuier ni l'olivier (q).

Virgile empruntant le langage des Muſes, embellit les préceptes qu'Héſiode & Magon avoient donné ſur l'Agriculture, d'une verſification qui ſera le

* Jean-Matthias Geſner.

(p) *Plin. Hiſt. Nat. lib.* 14. *Sect.* 14.

(q) *Plutarch. in Camill.*

désespoir de tous ceux qui voudront marcher sur ses traces. C'est dommage qu'il ait défiguré un Poëme si parfait par cent remarques puériles, sur les bonnes & mauvaises qualités des jours de la semaine, ou de la lune, & sur les variations de l'air, qu'il attribue hardiment à l'aspect de la Canicule, au lever & au coucher de certaines Constellations. Vitruve contemporain de Virgile, & grand Architecte, sans sortir des bornes de sa profession, donna des regles pour bâtir les étables, les pressoirs, les celliers, les greniers & les moulins (r).

AGRICULTURE ET JARDINAGE.

Ainsi l'Agriculture étoit florissante sous les Empereurs. Julius Græcinus, pere d'Agricola, & qui vivoit sous Caïus, fit quelques écrits sur ce bel Art (s). Peu de tems après, Columelle, natif de Cadix en Espagne, composa ses douze Livres, qui se ressentent encore de la bonne latinité, & forment un corps de préceptes assez complet touchant le travail de la campagne. Les Quintiles, ces deux freres si illustres qui furent Consuls * ensemble, publierent quelques livres sur

(r) *Lib. 6. cap. 9.*
(s) *Lipſ. Not. in Tacit.*
* L'an de J. C. 151.

AGRICULTURE ET JARDINAGE.

l'Agriculture, dont il ne nous reste que des fragments. Albin avoit écrit des Georgiques, lorsqu'il fut déclaré César par Septime Sévère. Ce que nous avons aujourd'hui de Gargile Martial annonce un ouvrage considérable que l'injure des tems nous a ravi. Ce morceau roule sur les maladies des bœufs & des chevaux: son Auteur vivoit sous Alexandre Sévère; & Végéce qui nous a laissé quatre Livres sur le même sujet, fleurit sous l'empire de Valentinien II.

Les Arts ne se perfectionnent que lorsqu'ils favorisent le goût du Prince: or il n'est pas douteux que la plûpart des Empereurs n'aimassent l'Agriculture. Adrien se plaisoit à Antium (t), & il se retira à Tivoli la pénultième année de son regne (v). Dioclétien, après avoir abdiqué l'empire, passa les neuf dernieres années de sa vie dans une maison des champs près de Salone; & Maxime Hercule voulant le porter à reprendre la pourpre: si vous voyiez, lui répondit-il, les légumes qui sont le fruit de mon industrie & de mon assiduité au travail,

(t) *Philostr. Apoll. Vit. lib. 8. cap. 8.*
(v) *Aurel. Vict.*

vous ne me parleriez pas de la puiſſance ſouveraine (x).

AGRICULTURE ET JARDINAGE.

Il eſt tems de paſſer au Jardinage. Les Romains s'y appliquerent fort tard, & il ſemble que Lucullus leur en ait donné l'exemple. Il fut le premier qui porta les Ceriſiers en Italie de Céraſonte, Ville du Pont (y), & nous n'avons rien de certain ſur le tems où les Romains ſe procurerent le Citronnier, l'Abricotier & le Pêcher, que les expéditions de Perſe, d'Arménie & de Médie avoient fait connoître aux Grecs. D'ailleurs la ſimplicité qui regnoit dans les Jardins du tems d'Auguſte fait ſentir qu'ils n'étoient pas bien anciens. Virgile (z) n'y met que des Roſiers, des Endives, du Perſil, des Concombres, des Narciſſes, des Acanthes, du Lierre & du Myrthe; & dans la Deſcription du Jardin qu'il avoit vu à Tarente, il ne parle que des herbes potagères (*Olus*), du Lys, de la Verveine, du Pavot, de l'Acanthe, ou Branque-urſine, & en faveur des Abeilles, du Tilleul & du Pin. Ce laborieux Jardinier, ajoute-t-il, avoit planté en quincunce des Ormes, des

(x) *Vict. Epict. Eutrop. &c.*
(y) *Plutarch. in Lucull.*
(z) *Georg. lib. 4. v. 121. & ſeq.*

AGRICULTURE ET JARDINAGE.

Poiriers & des Pruniers, sans négliger les Planes, qui donnent un si beau couvert aux buveurs.

Horace (a) se plaint que le goût que les Romains prenoient pour le Jardinage nuisoit à la culture des champs.

Le Plane inutile, dit-il, l'emporte sur la Vigne, & les plantes aromatiques tiennent déjà la place des fertiles Oliviers : ce goût alla croissant, & les Jardins prirent une forme plus régulière sous les regnes de Domitien & de Trajan. Pline le jeune décrit fort au long (b) les beautés de sa maison de Toscane : on y voit des Parterres de buis, des piéces d'acanthe, une allée tournante en forme de Cirque, un Manége, ou *Hippodrome*, un Lit de gazon, des Fontaines.

On peut inférer d'un passage de Macrobe, que dans les tems postérieurs on avoit encore enchéri sur le Jardinage. Virgile ne connoissoit que trois sortes de Poires : *Crustumium*, la Poire-Perle ; *Syrium*, la Bergamote ; *Velemum*, le Bon-Chrétien. Macrobe en pousse l'énumération jusqu'à 32 esepeces, & il parle de 23 especes de Pommes, qui constam-

(a) *Lib.* 2. *Od.* 15.
(b) *Lib.* 5. *Ep.* 6.

ment n'étoient pas toutes connues ſous les premiers Empereurs.

AGRICULTURE ET JARDINAGE.

Après la chûte de l'Empire Romain en Occident, laquelle fut ſuivie de la ruine de tous les Arts, celui de l'Agriculture triompha, pour ainſi dire, pendant quelque tems, de l'ignorance des Barbares qui inonderent l'Italie. Pallade * ſe rendit célebre vers le regne de Théodorie, car le plus ancien auteur qui parle de cet écrivain eſt Caſſiodore. Il publia à Naples ſes 14 Livres, dont le ſtile, quoique ſimple, n'eſt pas dépourvu d'élégance. Pallade traite ſon ſujet avec beaucoup de netteté, par la méthode réguliere qu'il a ſu y appliquer : il établit d'abord divers préceptes généraux, & deſcendant enſuite dans le détail, il les rapporte aux travaux qui conviennent à chacun des douze mois de l'année.

Gaulois.

Dans les Gaules, Marſeille, fondée par les Phocéens (c), fut le bureau de l'Agriculture : on peut croire que cette ancienne colonie apprit aux Gaulois l'Art de cul-

* Palladius, Rutilius, Taurus, Æmilianus.

(c) L'an avant Jeſus-Chriſt 590, ſelon M. de Mandajors dans ſon Hiſtoire Critiq. de la Gaule Narb. ou 578, ſelon M. Boſſuet, Hiſt. Univ. P. I.

AGRICULTURE ET JARDINAGE.

Français.

tiver les Vignes; du moins eſt-il certain qu'il y en avoit quelques-unes dans la Gaule Narbonoiſe avant la conquête de Jules-Céſar. Ces plantations ſuſpendues par la défenſe de Domitien, s'étendirent au loin ſous Probus. Dans la ſuite, l'Agriculture reçut un grand échec par les incurſions des Francs & des autres Barbares qui ne cherchoient qu'à butiner, & les guerres civiles qui ſuivirent la mort de Clovis donnerent à cet Art le coup mortel. Les malheurs du tems changerent les terres labourées en forêts, les prairies en marécages, les fermes en maſures, & réduiſirent cette contrée dans l'état de dévaſtation où elle étoit au commencement du VIII. ſiécle. Charlemagne remédia au mal, & la ſageſſe de ce Prince auroit eu des ſuites heureuſes: mais la diviſion de ſes enfants, les ravages des Normands, & les petites guerres brouillerent tout. Enfin nos Rois firent reſpecter l'autorité ſouveraine, & la France changeoit de face, quand les guerres de la Religion penſerent la faire retomber dans l'anarchie & la confuſion d'où elle venoit de ſortir. Il n'eſt donc pas ſurprenant que l'Agriculture ait fait chez nous ſi peu de progrès, que tout ce que nous

avons en notre langue de complet ſur le travail de la campagne, ſe réduit aux triſtes productions de trois miſérables Ecrivains (d), qui ont entaſſé ſans choix & ſans ſtile toutes les remarques de nos payſans, & toutes les erreurs du vulgaire.

AGRICULTURE ET JARDINAGE.

On s'eſt attaché en Siléſie, depuis le commencement de ce ſiécle, à chercher les moyens d'augmenter le produit des terres par la multiplication du bled. M. Hermans en 1715 fit qu'un boiſſeau de froment, ſemé dans un mauvais fonds, lui donna 8 $\frac{3}{4}$. Les mélanges des curieux de la Nature, & une diſſertation imprimée à Witemberg, ont enſeigné les différents procédés qui peuvent procurer cette multiplication (e).

Les Anglais, par les expériences, ont cherché les moyens de perfectionner l'Agriculture, & les Français ont ſuivi leur exemple. Les Tranſactions Philoſophiques, & les Mémoires de l'Académie des Sciences donnent de nouvelles vues, qui n'ont pas d'autre but. M. Tull s'étant livré tout entier à la culture des terres,

(d) Théatre d'Agriculture d'Olivier des Serres. Maiſon Ruſtique de Charles-Etienne & Jean Liébault.

(e) Mémoires littéraires, Paris 1750.

AGRICULTURE ET JARDINAGE.

formé un ſiſtême d'Agriculture bien différent de l'ancien, & qui a paſſé en France refondu & corrigé par M. Duhamel du Monceau. Dans cet ouvrage intéreſſant on trouve les regles de la nouvelle Agriculture, & les inſtruments qui ſont néceſſaires pour cultiver les terres ſuivant les nouveaux principes, des charrues un ſemoir, &c. En Eſpagne, Dom Joſeph Lucatello inventa, il y a près de cent ans, un ſemoir dont on ſe ſert encore dans quelques Provinces de ce Royaume. (f) Les Auteurs de la nouvelle maiſon ruſtique, & du Dictionnaire Oeconomique, donnent, chacun en ſa maniere, d'aſſez bonnes leçons d'Agriculture.

Les Français, ſi indifférents, ſur l'Agriculture, ont toujours eu pour le Jardinage une attention extraordinaire. Les Princes croiſés nous rapporterent de leurs voyages d'Outremer dans le XII. & le XIII. ſiécle des fruits * auparavant inconnus en Occident. L'Amiral de Coligny, ſi fameux dans l'Hiſtoire, façon-

(f) V. le Traité de la culture des terres ſuivant les principees de M. Tull, par M. Duhamel. &c.

* Les Prunes de Damas & de Ste. Catherine, & pluſieurs ſortes de Raiſins.

AGRICULTURE ET JARDINAGE.

noit lui-même les arbres de ſon Jardin, & il fut trouvé une ſerpette à la main, par les deux Gentilshomme que Catherine de Médicis avoit envoyés pour épier ſa conduite. Toutefois cet Art encore informe n'a été porté à ſa derniere perfection que pendant le dix-ſeptieme ſiecle. M. d'Andilly, ce laborieux & ſavant Ecrivain, aimoit à jardiner aux heures de ſon loiſir : il philoſopha profondément ſur la nature des arbres, & joignant la pratique à la théorie, il acquit des connoiſſances qui avoient échappé à tous ceux qui l'avoient précédé (g).

Vers le même tems, le célebre la Quintinie étudia d'abord le Jardinage dans les Auteurs qui en ont traité : mais il s'apperçut bientôt que les anciens n'étoient pas allés bien loin. Il parcourut l'Italie en Phyſicien, en rapportant de ce pays une riche moiſſon d'obſervations : il fit ſes premieres épreuves dans le Jardin de M. Tambonneau. Le feu Roi connut le mérite de la Quintinie, & le récompenſa en créant en ſa faveur la charge de Directeur Général des Jardins des Maiſons Royales. Cet homme induſtrieux

(g) Perrault, hommes illuſtres, T. I.

AGRICULTURE ET JARDINAGE.

ne fut pas plutôt pourvu de cet emploi, qu'il fit le nouveau Potager de Verſailles; & diſtribuant ce grand eſpace en 34 Jardins, il ſut leur donner le degré de chaleur qui leur étoit néceſſaire. La Quintinie fit plus : il inſtruiſit la poſtérité par un excellent ouvrage ¶. Il y enſeigna les tailles en talus & en crochet, dont il étoit l'Inventeur, & le pincement des arbres (h). Il détruiſit la ſuperſtition gênante des lunaiſons, & il apprit à couper le chevelu aux arbres qu'on replantoit. Le Jardinage eſt un champ où l'on trouve toujours à glaner. Un ſolitaire enchériſſant ſur la Quintinie, mit en uſage les arroſements en forme de pluie, ſi néceſſaires dans le tems de ſéchereſſe, qu'ils ne ſauroient être ſuppléés par tous les arroſements qu'on donneroit par le pied. Il trouva la maniere de tranſplanter les arbres ſans motte avec toutes leurs branches & leurs racines, & de leur faire porter du fruit dès la premiere année *. D'autres ont vu clairement par des expé-

¶ Inſtructions pour les Jardins fruitiers & potagers.

(h) Perrault, hommes illuſtres, T. 2.

* Voyez le Livre intitulé : Jardinier Solitaire.

riences réiterées, que quand la lumiere retombe par réflexion ſur les eſpaliers, les arbres en profitent beaucoup plus que ſi les rayons du Soleil étoient directes, & ils ont appliqué la Géométrie au Jardinage par les murs inclinés à l'horizon.

AGRICULTURE ET JARDINAGE.

Toutes ces découvertes ſont admirables; avouons cependant qu'il étoit réſervé à M. le Nautre de connoître mieux que perſonne tout ce qui peut contribuer à la beauté des Jardins. Rien ne lui fit plus d'honneur que l'heureuſe diſpoſition du Jardin des Tuileries, où il ſut corriger d'une maniere fort ſimple l'irrégularité du terrein. S'il parut bon Géométre dans les alignements tracés de ſa main, il montra qu'il étoit grand Deſſinateur, par la juſteſſe & l'élégance des parterres dont il embellit une infinité de maiſons de plaiſance. Mais ce fut principalement à Verſailles qu'il fit valoir ſes talents. On y diſtingue du premier coup d'œil les Boſquets * qui ſont de ſon invention; un goût fin & délicat les caractériſe : la Nature s'y fait ſentir malgré tous ſes déguiſements.

* Le Labyrinthe, la Sale du Bal, l'Arc de Triomphe, &c.

AGRICULTURE ET JARDINAGE.

Espagnols.

Les Espagnols ont un avantage qui manque à leurs voisins, un trait complet de l'Agriculture. Jean Ferrera l'entreprit par l'ordre du Cardinal Ximenez. Cet habile Ecrivain recueillit dans cet ouvrage tout ce que les Anciens & les Modernes ont dit d'important sur ce bel Art, avec les observations particulieres qu'ils avoit fait lui-même pendant plusieurs années qu'il s'étoit appliqué à cette étude. (i).

Anglais.

Les Anglais, naturellement inventifs & féconds en expériences, traitent l'Agriculture comme ils manient la Physique : Exacts scrutateurs de la Nature, ils la suivent pas à pas; ils observent curieusement toutes ses démarches, & font usage avec une sagacité merveilleuse de ce qu'ils ont puisé dans une savante théorie.

Chinois.

Le labourage est en honneur à la Chine depuis la fondation de ce vaste Empire. Les Chinois, constants dans leurs maximes, n'ont jamais changé de conduite à cet égard, & ils n'ont rien rabattu de l'estime qu'ils avoient pour l'Agriculture, même sous la domination des Tar-

(i) Hist. du Card. Ximenez par M. Marsolier, liv. 4.

tares. Les Relations les plus fidelles & les plus récentes nous apprennent que, dans l'Ordre du Peuple, les laboureurs tiennent le premier rang, & que pour donner à ses sujets une haute idée du travail de la Campagne, l'Empereur va tous les ans à certain jour marqué, tracer quelques sillons avec la la charrue, & y semer plusieurs sortes de grains (k).

AGRICULTURE ET JARDINAGE.

(*k*) Description géographique & historique de l'Empire de la Chine par le P. Du Halde.



CHASSE ET PESCHE.

L'Homme ayant perdu par son péché l'empire qu'il avoit sur les animaux, il eut besoin de toute son industrie pour détruire ceux qui lui étoient nuisibles. Cette guerre contre les bêtes farouches fut bientôt réduite en Art. Sanchoniathon dans le fragment qu'Eusébe nous a conservé de cet Historien Phénicien, en fixe l'époque à la sixieme génération, & la perfection de la Chasse à la septieme, qui inventa le fer. Nous voyons dans l'Ecriture (a) les armes qu'on employoit contre les bêtes. *Prenez votre carquois & votre arc*, dit Isaac à son fils Esaü, *& lorsque vous aurez pris quelque chose à la Chasse, vous me l'apprêterez.* Ce passage nous montre encore que cet exercice avoit alors pour but l'utilité de fournir les tables. Dans la suite les Israélites, après leur établissement dans la terre de Chanaan, cultiverent cet Art

(a) *Gen. cap. 27. v. 3.*

pour

pour conserver leurs bleds & leurs vignes. La plûpart des expressions figurées des Livres saints sont tirées de la Chasse. Il y est souvent parlé de filets & de piéges; mais les chiens & les équipages étoient inconnus aux Hébreux, parce qu'ils avoient moins en vue le plaisir que la nécessité.

CHASSE ET PESCHE. Israélites.

Quant à la Pêche, Sanchoniathon la fait bien ancienne, lorsqu'il en attribue l'invention à la sixieme génération, long-tems avant le déluge. L'autorité de l'Ecriture doit prévaloir sur l'autorité de Sanchoniathon: il ne fut permis qu'à Noé & à ses enfants de se nourrir de tout ce qui a vie & mouvement (b). D'un autre côté, un Auteur célebre (c) paroît être tombé dans l'excès opposé, en reculant trop la Pêche chez les Israélites. Les Iduméens leurs voisins avoient bien raffiné dans cet Art: dès le tems de Job, contemporain du Patriarche Joseph, la pêche des Baleines étoit pour ce peuple une pêche ordinaire en certaines saisons, & il étoit instruit de l'usage qu'il en devoit faire (d). Est-il donc vraisembla-

(b) *Gen. cap. 9. v. 3.*
(c) M. Fleury, Mœurs des Israélites, n. 11.
(d) *Job. cap. 40. v. 25.*

CHASSE ET PESCHE.

ble que la Tribu de Zabulon, qui occupoit les côtes de la mer, & que sa situation invitoit à la Pêche, eût négligé si long-tems un exercice si utile?

Caldéens.

Nemrod, arrière-petit-fils de Noé, & qui regna le premier à Babylone, fut un violent Chasseur, dit l'Ecriture (e). La politique eut beaucoup de part à ce genre de vie, & les suites en furent heureuses. Ce Prince s'attira l'affection des peuples, qu'il délivroit de l'attaque des bêtes; & il trouva dans ses compagnons de Chasse des soldats accoûtumés à la discipline, qui le mirent en état de faire des conquêtes. L'exemple de Nemrod fut suivi par ses successeurs. Les Sculptures des deux Palais de Babylone représentoient les Chasses de Ninus & de Sémiramis contre des Lions & des Léopards. Il est à croire que les mœurs des Princes passant toujours à leurs sujets, les Chaldéens firent beaucoup de cas de la Chasse, & qu'ils cultiverent soigneusement cet exercice.

Les Perses se firent de la Chasse une occupation importante: ils la regardoient comme une excellente préparation à la guerre. Ils y employoient les mêmes

(e) *Gen. cap.* 10. *v.* 9.

armes; les fléches, le javelot, l'épée, la hache, la pique & le bouclier d'osier (f). Les deux Cyrus en faisoient leurs délices, & le dernier avoit à Celenes, Ville de Phrygie, un Parc rempli de bêtes sauvages (g). Artaxerxe Longue-main donna des maîtres à ses enfants pour les exercer à la Chasse (h); & les Rois des Parthes, qui dans la suite des tems succéderent à la puissance des Rois des Perses, venoient quelquefois chasser à Babylone, Ville dont l'enceinte, suivant les prédictions des Prophetes, ne servoit alors qu'à renfermer toute sorte de bêtes (i).

CHASSE ET PESCHE.

Persans.

Egyptiens.

Les Egyptiens s'appliquoient à la Chasse dans les tems de leur plus grande politesse : c'étoit l'exercice le plus ordinaire des enfants qu'on élevoit auprès de Sésostris. La dextérité que Ptolomée Epiphane faisoit paroître à la Chasse est célebre dans l'Histoire. Son Ambassadeur dit aux Achéens que ce Prince avoit tué un taureau sauvage d'un coup de

(f) Xenophon, Cyropedie.
(g) Xenophon, Retr. liv. 1.
(h) *Plat. in Alcib.* 1.
(i) *Hier, in Isa. cap.* 13.

trait (k), & il crût louer assez son maître par cette seule circonstance.

CHASSE ET PESCHE.

La Pêche étoit d'un usage commun en Egypte, puisque celle du Lac Mœris rapportoit quelquefois au Roi un talent d'argent par jour. Quelques Auteurs (l) ont crû néanmoins que les Egyptiens ne mangeoient pas de poisson : mais le texte d'Hérodote (m), sur lequel ils se fondent, restreint la défense aux Prêtres.

Grecs.

Les Grecs, qui attribuoient à leurs fausses Divinités la communication des secrets de l'Agriculture, voulurent donner à la Chasse la même origine. Apollon & Diane enseignerent cet Art à Chiron, fils de Saturne & de la Nimphe Naïs. Chiron eut pour disciples Cephale, Esculape, Melanion, Nestor, Amphiaraüs, Pelée, Telamon, Meleagre, Thesée, Hippolite, Palamede, Ulysse, Diomede, Castor & Pollux, Machaon, Podalire, Antiloque & Achille. Cephale, Esculape, Amphiaraüs, Castor & Pollux jouirent de l'immortalité. Les autres ne survécurent point à Chiron, qui ne mourut qu'après avoir élevé & instruit

(k) *Polyb. Legat. cap.* 37.
(l) M. Fleury, Mœurs des Israëites.
(m) *Historiar. lib.* 2.

Achille. Ces Héros, après avoir détruit les bêtes farouches qui infestoient la Grèce, surent vaincre les tyrans qui l'opprimoient : ils rendirent les Grecs supérieurs à leurs ennemis.

CHASSE ET PESCHE.

Lacédémoniens.

Les Lacédémoniens, guerriers de profession, cultiverent avec un soin infini un Art qui favorisoit leur passion dominante. Leur occupation fut la Chasse; ils ne s'y épargnerent pas. Ce pénible exercice les endurcit au travail; il leur donna des forces pour subjuguer leurs voisins, & pour étendre les bornes de leur République. Les Spartiates n'étoient pas nés pour les Lettres : aussi n'ont-ils rien écrit sur la Chasse. Les Athéniens au contraire ne négligeoient aucun genre de Littérature, & leurs Philosophes ne crurent point s'avilir en traitant cette matiere. Xenophon disciple de Socrate, fait une admirable peinture (n) des chasses au liévre, au cerf, au sanglier. Il parle de chiens courants, de leurs différentes especes, & des noms qu'on leur donnoit. Il décrit les lacs, les toiles, ou les rets, dont les chasseurs faisoient usage; les armes dont ils se servoient, les piéges qu'ils tendoient aux bêtes les

(n) Xenophon, *de Venatione*.

CHASSE ET PESCHE.

plus cruelles ¶, les amorces empoiſonnées qu'ils leur préſentoient, tout cela dans le dernier détail; enſorte que l'on voit qu'il en étoit parfaitement inſtruit. Un Calliſthéne, ſavant dans l'Anatomie & dans la Botanique, a fait un traité de la Chaſſe, que l'opinion commune ne croit pas indigne du parent d'Ariſtote, & de l'Hiſtorien d'Alexandre. Philopémen, qu'on appella le dernier des Grecs, parce qu'il fut le dernier appui de leur liberté, s'exerçoit à la Chaſſe, quand il n'alloit pas en Campagne.

Romains.

Un bel eſprit (o), qui avoit plus de politeſſe que d'érudition, nie nettement que parmi les Romains la Chaſſe fût l'exercice des honnêtes-gens. Ignoroit-il que le Second Africain, qui prit Cartage & la réduiſit en cendres, digne héritier du Grand Scipion, ſe plaiſoit extrêmement à la Chaſſe? La Macédoine, où cet exercice faiſoit le divertiſſement des Rois, lui fournit de quoi ſatisfaire ſon inclination, & fut l'école où ce Héros, en terraſſant les bêtes, apprit à vaincre les ennemis de ſa patrie.

¶ Les lions, les léopards & les ours.
(o) Voiture, Lettre 125.

CHASSE ET PESCHE.

La Chasse, dit Horace (p), est un noble exercice, les Romains l'aiment; elle contribue à la santé, & même à la réputation. " Aimez-la, dit-il à Lollius, „ & quand un ami puissant fera partir „ sa meute & ses chevaux pour la Chasse, „ partez, pour avoir le plaisir de manger „ de la venaison, qui vous aura coûté „ quelque fatigue. „ Ce Poëte dépeint ailleurs (q) un certain Cargilius qui faisoit passer dès le matin au milieu du Marché, toiles, piqueurs & valets tout à travers du peuple, afin de repasser comme en triomphe à sa vue, suivi d'un mulet chargé d'un sanglier qu'il venoit d'acheter. On faisoit donc tant de cas de la Chasse sous l'empire d'Auguste, qu'on croyoit se donner du relief en s'y appliquant, & qu'on vouloit, à quelque prix que ce fût, passer pour bon Chasseur.

Ce goût ne fit qu'augmenter sous les successeurs d'Auguste. Domitius Enobarbus, ayeul de Néron, donna des Chasses dans le Cirque & dans tous les quartiers de Rome (r). Les gens de Lettres ne dédaignoient pas cet exercice.

(p) *Lib.* 1. *Ep.* 18.
(q) *Lib.* 1. *Ep.* 6. de la trad. du P. Tarteron.
(r) *Suet. in Neron.*

CHASSE ET PESCHE.

Pline le jeune, écrivant à Tacite (s), vante fort une Chasse où il a pris trois sangliers. " Vous ne sauriez croire, ajoute-„ t-il, combien le mouvement du corps „ donne de vivacité à l'esprit; sans com-„ pter que l'ombre des forêts, la solitude, „ & ce profond silence qu'exige la Chasse, „ sont très-propres à faire naître d'heu-„ reuses pensées. „

La Chasse faisoit les délices de la plûpart des Empereurs; c'étoit le délassement ordinaire de Trajan & d'Antonin Pie: mais Adrien, Prince vif & bouillant, & qui ne connoissoit la médiocrité, ni dans les vertus ni dans les vices, aimoit les chiens & les chevaux, jusqu'à leur dresser des tombeaux, & à leur faire des épitaphes, & il fonda dans la Mysie une Ville, qu'il appella *Adrianotheres*, (la Chasse d'Adrien) parce qu'il avoit tué de sa main un Ours en ces quartiers-là.

Lucius Verus, collégue de Marc Aurele, donna dans le même excès, & pendant que les Parthes ravageoient tout l'Orient, il s'amusoit à chasser dans la Pouille. Alexandre Sevère, Odenat, qui fut

(s) *Lib.* 1. *Ep.* 6. de la trad. de M. de Sacy.

CHASSE ET PESCHE.

fait Auguste par Gallien, & Zenobie sa femme, l'Empereur Tacite, & quelques-autres, eurent plus de modération (t). Loin de négliger les Provinces qui étoient en proie aux Barbares, ils s'accoutumoient dans les travaux de la Chasse à souffrir ceux de la Guerre; & le vieux Maximin ne rétablit la discipline dans les Légions, qu'en les faisant souvent exercer à la Chasse. En ces tems, les Grecs étoient encore les seuls qui écrivissent sur la Chasse. Oppien, d'Anazarbe en Cilicie, ayant suivi son pere en l'Isle de Malthe, quelques-uns disent en celle de Meleda, où Septime Sevère l'avoit exilé, il y composa en cinq Livres son Poëme sur la Chasse, & le dédia à l'Empereur Caracalla. Némésianus, qui vivoit sous les Empereurs Carin & Numérien, vers l'an de J. C. 284, & plus de 66 ans après Oppien, fut le premier des Romains qui traita le même sujet. Nous avons une partie de son Poëme.

Pline le jeune met la Pêche au nombre des plaisirs de la Campagne (v). On sait que les Romains estimoient

(t) *Lamprid. in Alexand. Trebel. Pol. Trig. Tyran. Hist. cap.* 14.
(v) *Lib.* 2. *Epist.* 8.

CHASSE ET PESCHE.

beaucoup certains poiſſons ; le Sarget, l'Eſturgeon, le Turbot & l'Heriſſon de mer (x). Lucullus fit percer des montagnes, & creuſer des foſſés auprès de Naples, pour faire venir l'eau de la mer dans ſes réſervoirs (y). Le Palais d'or de Néron enfermoit des étangs dans ſon enceinte (z). Vitellius fit un feſtin à l'Empereur ſon frere, où il y avoit deux mille poiſſons, tous exquis (a) ; & nous apprenons de Lampride qu'Alexandre Sévère s'exerçoit quelquefois à pêcher.

La Pêche a une liaiſon ſi intime avec la Chaſſe, que ces deux Arts eurent les mêmes Ecrivains. Oppien fit auſſi un Poëme ſur la Pêche vers l'an 200 de l'Ere chrétienne, & cet ouvrage plut tant à l'Empereur Septime Sévère, que ce Prince lui donna une piéce d'or pour chaque vers du Poëme, ce qui fit appeller ſes vers des vers dorés (b). Néméſianus, qui vécut dans des tems poſtérieurs, écrivit ſur le même ſujet avec moins d'élégance ; &

(x) *Horat. lib. 2. Sat. 2.*
(y) *Plutarch. in Lucull.*
(z) *Suet. in Neron.*
(a) *Eutrop. Hiſt. Rom. lib. 7.*
(b) Tillem. Hiſt. des Emp. Vie de Caracalla.

la belle Littérature périt enfin en Occident avec l'Empire Romain.

CHASSE ET PESCHE.

Gaulois.

La Chaſſe étoit d'un uſage commun dans les Gaules : il y avoit au milieu de chaque bourg un arbre ſacré, où les Chaſſeurs ſuſpendoient quelques parties des animaux qu'ils avoient pris, & qu'ils conſacroient à leur Déeſſe *Arduina*, ou *Arduenna* (c). Les Germains, du tems de Jules-Céſar, & les Sueves qui étoient les plus puiſſants & les plus belliqueux de la Germanie, s'occupoient principalement à la Chaſſe (d).

François.

Les Francs, peuples Germaniques, s'étant établis dans les Gaules, y perfectionnerent un exercice qui étoit ſi fort du goût des naturels du pays, & que les Romains n'avoient pas négligé. Ceux qui ſont verſés dans nos antiquités n'ignorent pas que la Chaſſe terminoit ces grandes Aſſemblées que nos premiers Rois tenoient autrefois ſous le nom de *Parlemens*. Bientôt la haute Nobleſſe s'arrogea le droit de chaſſer ſeule ſur ſes terres ; & les Barons qui firent part de ce privilége à leurs Vaſſaux, ne manque-

(c) De Perrin, Eloge hiſtoriq. de la Chaſſe.
(d) *Cæſ. Bel. Gall. lib.* 4. *init. lib.* 6. *c.* 2.

CHASSE ET PESCHE.

rent pas de le leur faire acheter en quelque façon par certaines redevances.

Quand ſa Langue Françaiſe, peu ſuſceptible de Stile dans ſon origine, ſe trouva toute formée au bout de pluſieurs ſiécles, la Chaſſe ne manqua pas d'Ecrivains. Le Roi Charles IX. voulut bien lui prêter ſa plume, & avant ce Prince, Gaſton, Phœbus, Comte de Foix, qui mourut en 1391, compoſa ſur la Chaſſe un Traité diviſé en 85 chapitres, où il eſt parlé des différentes manieres de chaſſer, des bêtes que les Chaſſeurs pourſuivent, de la nature de ces animaux, & des diverſes eſpéces de chiens de Chaſſe.

Jean Franchière, Guillau, Tardif, Artelouche, & quelques autres, traiterent de Fauconnerie. Mais comme la Chaſſe du Cerf a toujours eu la préférence, on a fait un grand Art de la Vénerie, & on y a apporté une application toute particuliere : il eſt vrai que les Auteurs qui ont entrepris d'écrire ſur ce ſujet n'y ont pas également réuſſi. Fouilloux, diton, eſt confus & plein de verbiages; il n'a pas approfondi ſon ſujet. Salnouë a tout dit : mais il manque de méthode; il n'a pas donné aux matieres qu'il traite

CHASSE ET PESCHE.

l'arrangement convenable. Savary, qui eſt venu après lui, a mis l'ordre néceſſaire, & a réduit à 2500 vers latins ce que Salnouë avoit traité avec une étendue capable de rebuter les lecteurs les plus patients. Enfin l'Auteur des *Dons des enfants de Latone* a encore enchéri ſur la préciſion de Savary, & dans ſon Poëme intitulé Diane, ou, Loix de la Chaſſe du Cerf (e), il a ſu renfermer en quinze cens Vers Français tous les ſecrets de ſon Art. Cependant la briéveté qui regne dans cet ouvrage, tout admirable qu'elle eſt, n'en fait pas tout le mérite; avec quelle netteté & quelle élégance ce charmant Auteur n'explique-t'il pas l'âge des Cerfs, les fumées, les abbatures, les portées, le raire, le frayoir, la maniere de dreſſer le Limier, la diſpoſition des relais, & cent autres choſes, qui paroiſſent faire un contraſte étonnant avec la belle Poëſie ? En vérité, il faut beaucoup de juſteſſe & d'élévation, pour annoblir un Poëme didactique par une fiction ingénieuſe, & par des images vives & naturelles.

(e) Il eſt diviſé en 6 Chants & imprimé à Paris en 1734, & ſe trouve à Lyon, chez les Freres Duplain.

ART
DE
L'EQUITATION.

L'Art de monter à cheval fut connu des Israélites sous Salomon. Ce Prince entretenoit quarante mille chevaux, qu'il avoit fait venir d'Egypte (a) : mais cet exemple négligé par ses successeurs, que le schisme des dix Tribus affoiblit, ne fut imité par ses voisins que dans des tems postérieurs. En effet, la plus ancienne époque de l'Equitation, au regard de la Chaldée, ne remonte pas plus haut que le regne d'Ezéchias * : du moins ce n'est qu'en ce tems-là qu'il est parlé dans l'Ecriture (b) de la Cavalerie Assyrienne, & long-tems après on voit dans l'Histoire les Perses donner des maîtres aux enfants des Rois, pour leur apprendre à monter

(a) *Paral. lib.* 2. *cap.* 9. *v.* 25.
* Roi de Juda.
(b) *Reg. lib.* 4. *cap.* 18. *v.* 23.

ART DE L'EQUITATION.

à cheval depuis l'âge de ſept ans juſqu'à celui de quatorze.

Il y avoit alors 4 ou 5 cens ans que l'Equitation étoit cultivée par les Trerons & les Gymmériens, nations ſeptentrionales qui apporterent cet Art dans l'Ionie & la Lydie, lorſqu'ils y firent leur premiere incurſion, un peu avant Homère, 150 ans après la priſe de Troie. Vers le tems de Bellerophon, 13 à 14 cens ans avant J. C. les Theſſaliens, dit l'Abbé Gedoyn (c), acquirent la réputation d'excellents Cavaliers, combatant à cheval contre des taureaux ſauvages, d'où ils eurent le ſurnom de *Centaures*; & les Lapythes, peuples du même pays, ſe diſtinguerent dans l'Art de fabriquer des mors & des caparaçons, & de bien manier un cheval. Pelops, ajoute-t'il, introduiſit dans les Jeux Olympiques les courſes de Chevaux, leſquelles après une longue interruption, n'y reprirent leur place qu'environ cent ans après le rétabliſſement de ces Jeux par Iphitus.

Tout eſt ſuſpect & incertain dans les tems fabuleux, & avant l'Ere fameuſe des Olympiades, où commencent les tems

(c) Mém. de l'Acad. des Bel. Lettres Tom. 8.

ART DE L'EQUITATION.

historiques. Il est donc plus sûr de fixer avec un savant Académicien (d) l'époque de l'Equitation, par rapport à la Grèce Européenne, à la premiere guerre de Messenne, 743 ans avant J.C. Elle y prit naissance dans la Macédoine, d'où elle passa en Thessalie, & de-là dans la Grèce Méridionale : car la seule Thessalie fournissoit aux Grecs des chevaux, qui dégénéroient par-tout ailleurs faute de bons pâturages. La Cavalerie Grecque ne devint nombreuse qu'au tems d'Agesilas (e). Les Athéniens furent fort attentifs à faire fleurir l'Art de l'Equitation ; ils avoient des maîtres qui montroient à monter à cheval (f).

L'Hippiatrique, ou, la maniere de traiter les chevaux, eut parmi les Grecs quantité d'Ecrivains. Nous avons la plûpart de ces Auteurs dans un Recueil qui fut traduit en Latin (g) par l'ordre de François I. Mais rien n'égale la beauté des deux Livres de Xenophon, que leurs

(d) M. Freret, Recherche sur l'origine de l'Art de l'Equitation, Mém. de l'Acad. des Belles Lettres.

(e) *Ibid.*

(f) *Plat. in Lachete.*

(g) Par Ruellius.

Traducteurs

Traducteurs (h) ont intitulé : *de Re equestri, & de Magistri equitum officio.* Dans le premier, pour prémunir les jeunes-gens contre les fourberies des Marchands de Chevaux, Xenophon parcourt les différentes parties du Cheval : le sabot, la jambe, le jarret, l'encoulure, la tête, l'avant-main & l'arrière-main. Il s'arrête ensuite au Cheval de bataille, sans négliger le Cheval de parade, & veut que celui-là soit ardent à la main, obéissant & fidele. Il enseigne la bonne maniere de panser un Cheval, de l'emboucher, de l'exercer à la course, & à franchir un fossé, & il finit par la description de l'armure du Cavalier. Le second traité ne roule que sur les courses de Chevaux, & l'on y voit par occasion quels Chevaux sont les plus propres pour la Cavalerie.

ART DE L'EQUITATION.

L'Equitation fut cultivée de bonne heure en Italie : Romulus n'ayant qu'un corps de 3000 hommes d'Infanterie, avoit un corps de Cavalerie de 300 hommes. Mais, si vous en exceptez le peu d'enseignements que Végéce nous donne, les Romains ne nous ont rien laissé que je sache sur cette matiere.

(h) Joachim Camerarius & Jean Ribittus.

ART DE L'EQUITATION.

Après le renouvellement des Lettres, l'Italie a été long-tems en possession de l'Art de monter à cheval ; & c'étoit en ce pays-là seul qu'on pouvoit se former parfaitement dans les exercices du Manége. Pluvinel fut le premier qui ôta aux Etrangers la supériorité qu'ils avoient sur nous à cet égard, & il porta l'Equitation à un si haut degré de perfection, que depuis ce tems-là, c'est chez nous qu'on vient de tous les endroits de l'Europe s'instruire dans cette Science. Soleisel, qui vint ensuite, digne élève de Mrs. de Memon & de Buade, s'appercevant qu'on ne pouvoit rien ajouter aux préceptes de Pluvinel, pour bien dresser un homme de cheval, s'appliqua à bien dresser le cheval même. Il étudia les propriétés de cet animal, ses perfections, ses défauts, ses maladies, les remédes qu'il y faut apporter, & les différentes manieres de le nourrir, de l'emboucher & de le manier. Il avoit toujours pratiqué l'ancienne méthode : mais ayant reconnu que celle du Duc de Neufcastel étoit plus courte & plus générale, il l'adopta 20 ou 25 ans avant sa mort (i). Les grands

(i) Perrault, Hommes illustres, Tom. 2.

hommes ſont exempts de la baſſe jalouſie, qui eſt l'écueil de tant d'Ecrivains, & ſans ſonger à leur propre gloire, ils n'ont en vue que l'inſtruction publique. Ce qui fait encore beaucoup d'honneur à Soleiſel, c'eſt d'avoir formé d'excellents diſciples. M. Vandeuil marche ſur ſes traces, & M. de la Guerinière, élève de M. Vandeuil, vient de nous montrer (k) que le bel Art qu'il profeſſe n'a rien perdu de ſon luſtre, & qu'il a peut-être gagné par la maniere ſolide & méthodique dont il l'a traité.

ART DE L'EQUITATION.

(k) Ecole de Cavalerie, 1736.



ART GYMNASTIQUE.

LA Gymnaſtique, ainſi que la plûpart des Arts dont nous venons de parler, contribuoit à la ſanté, augmentoit les forces, & formoit de bons ſoldats. Les Anciens prenoient un grand ſoin du corps, que nous négligeons trop. La Courſe à pied étoit un des principaux exercices des Iſraélites (a), & la Lutte ne leur étoit pas inconnue, même du tems des Patriarches; témoin la Lutte de l'Ange contre Jacob (b).

Hercule, Caſtor & Pollux, Ajax & Ulyſſe furent les premiers Athlétes dans la Grèce. Théſée les ſurpaſſa par une adreſſe plus étudiée, & il établit les premieres écoles publiques, qu'on nomma Paleſtres & Gymnaſes. Là ceux qui ſe deſtinoient à la profeſſion d'Athlétes

(a) *Reg. lib.* 2 *cap.* 18. *v.* 17.
(b) *Gen. cap.* 32. *v.* 24.

ART GYMNASTIQUE.

apprenoient ſous différents maîtres à renverſer ſon adverſaire en ſe colletant (c); à combattre à coups de poings (d); à lancer bien loin un palet fort peſant [e], ou un javelot; à s'exercer à la Courſe. Mais l'eſſentiel de l'éducation de ces jeunes élèves conſiſtoit en un régime très-auſtère : car tout étoit réglé ſelon les loix de la plus exacte tempérance; le ſommeil, l'heure des repas, le choix des aliments, qui dans les premiers temps étoient groſſiers : des noix, des figues ſéches, du fromage, & du gros pain. Ces Athlétes ainſi formés acquéroient des forces immenſes; mais contre l'inſtitution de leur Art, ils n'étoient propres ni à la guerre, ni à aucune action qui pût déranger leur maniere de vie, & la Gymnaſtique ne ſervit qu'à l'oſtentation. Il eſt vrai qu'une voracité étonnante prit bientôt la place de cette ſobriété. Milon le Crotoniate étoit à peine raſſaſié de 20 livres (f) de pain, d'autant de viande, & de 15 pintes [g] de vin

(c) La Lutte.
(d) Le Pugilat.
(e) Le Diſque.
(f) Vingt Mines.
(g) Trois Conges.

ART GYMNASTIQUE.

en un jour. S. Paul dans sa deuxieme Epître aux Corinthiens [h] leur propose l'exemple des Athlétes, qui *gardent*, dit-il, *en toutes choses une exacte température*. Ils avoient donc repris pour lors leur ancienne frugalité.

Mais ils avoient vers ce tems-là bien enchéri sur la magnificence de leurs Gymnases. C'étoit de superbes édifices bâtis à grands frais, spacieux & composés de trois parties; d'un Péristile, ou d'une Cour entourée de portiques; d'un Xyste, ou lieu planté d'arbres; & d'un Stade, qui étoit une allée de quatre-vingt-dix toises, bordée d'un côté de plusieurs degrés, qui formoient un Théâtre long & recourbé par les deux bouts [i]. Le Stade fut destiné aux Exercices Agonistiques; l'Hippodrome étoit pour les Courses de Chevaux & de Chars. C'est ainsi qu'on appelloit une enceinte de quatre Stades de long sur un Stade de largeur, laquelle se rétrecissoit à son extrêmité des deux côtés de la borne [k].

[h] *Cap. 9. v. 25.*

[i] Vitruve, liv. 5. ch. 11. de la traduction de M. Perrault.

[*k*] M. de la Barre, Dissert. dans l'Hist. de l'Académie des Belles Lettres

Les Romains donnerent dans une espéce de curiosité qui ne fait pas honneur à leur politesse. Les deux Brutus leur apprirent à goûter le plus barbare de tous les Spectacles, le Combat des Gladiateurs. Charmés de cette nouveauté, les Romains la réduisirent en Art, & y chercherent des délicatesses & des agréments. Cette contagion passa de Rome en Grèce par les soins d'Antiochus Epiphane Roi de Syrie : elle se répandit ensuite dans tout l'Empire Romain. Marc Aurele & les plus sages Payens ne purent en arrêter le cours; ce miracle étoit réservé à la Religion Chrétienne, & la grand Constantin abolit enfin ce cruel spectacle. Dans la suite les Combats Gymnastiques, qui tenoient au culte des faux Dieux, eurent le même sort. Les Tournois succéderent en France; & en Espagne les Combats contre les Taureaux. Nos peres retinrent pourtant la Lutte jusques vers la fin du XVI. siécle [l], & l'on voit encore aujourd'hui en certains lieux des traces de la Lutte & de la Course [m].

ART GYMNASTIQUE.

l] Vigénere, Tableaux de Philostrate.

[m] M. Capperon, Réflexions sur la bizarrerie des usages. *Adr. Vales. Notitia Galliar. in voce Marcellacum.*

ART
DU DIALOGUE.

Grecs.

CET Art, né dans la Grèce, parut avec éclat parmi les Grecs. Les ſavantes converſations de Socrate ſont les plus anciens Dialogues que nous connoiſſions : Platon les tranſmit à la Poſtérité, & ils ne ſe trouverent pas déparés en paſſant par les mains de ce Philoſophe : la Morale s'y dépouille de ſa rigidité : l'auſtère vertu ſe rend aimable : la Métaphyſique perd ſa ſéchereſſe, & la Logique ſes épines : les ornements ſagement diſpenſés égayent les matières abſtraites : l'inſtruction quitte ſon air didactique ; elle devient agréable par une variété bien étendue : en liſant ces Dialogues, on entre en quelque façon dans un charmant commerce avec les Sages de l'Antiquité ; entretiens qui mettent en œuvre les talents de la nature, & qui ſervent à les polir.

ART DU DIALOGUE.

Les ſujets graves & plaiſants, ſérieux & enjoués ſont également du reſſort du Dialogue. Lucien, ſans perdre de vue l'utile, choiſit des ſujets ſuſceptibles d'agrément, & il les traita avec une ſimplicité fine, & une gaieté naïve, qui demandent beaucoup d'art pour ne pas tomber dans le puéril ou dans le bouffon. Lucien crut mieux inſtruire les vivants, en prenant ſes interlocuteurs parmi les morts; & il les fit moraliſer d'une manière fort ſpirituelle ſur la fauſſe fermeté que les Philoſophes affectent de faire paroître en mourant, & ſur le malheur ridicule des jeunes-gens qui meurent avant les vieillards dont ils ſe croyoient héritiers, & à qui ils faiſoient la cour.

Romains.

Ciceron mit toute l'Urbanité Romaine dans ſes dialogues de l'Orateur, & prenant ſon vol plus haut, il examina dans d'autres entretiens ce que les Anciens penſoient de la Divinité, & de la nature de l'ame.

Italiens.

Les Italiens aiment ce genre d'écrire: leur naturel flegmatique les y porte; ils l'ont toujours ſoigneuſement cultivé.

Français.

Les Français, dont l'eſprit eſt prompt & vif, n'ont pas le même penchant pour le Dialogue: ils n'y ſont venus

ART DU DIALOGUE.

que fort tard. M. Sarasin les a mis en train; & depuis ce célebre Auteur, plusieurs ont écrit dans ce goût sur toute sorte de matières. M. Pascal, sous le nom de Louis de Montalte, & sous le titre de Lettres Provinciales, donna des entretiens, agréable mêlange de solidité, de plaisanterie & de délicatesse. M. Duhamel dans deux Dialogues Latins, fit entrer en lice Aristote & Descartes. Ce que la Physique a de plus brillant, ce Savant le mit dans tout son jour, selon les différentes idées des Philosophes anciens & modernes, sans prendre parti, & avec quelque indifférence. Et pour apprécier en deux mots ces deux Ouvrages, ou peut les représenter comme un tissu de raisonnements philosophiques qui ont dépouillé leur sécheresse ordinaire, en passant au travers d'une imagination fleurie & ornée, & qui n'y ont pris cependant que la dose d'agrément qui leur convenoit [a].

Le Pere Malebranche dans ses Méditations chrétiennes & métaphysiques, introduisit le Verbe parlant à lui comme à son Disciple, & lui découvrant les

[a] Eloge de J. B. Duhamel dans l'Histoire de l'Académie des Sciences.

plus ſublimes vérités de la Religion. Ce Dialogue, au jugement de M. de Fontenelle, a une nobleſſe digne, autant qu'il eſt poſſible, d'un tel interlocuteur: l'Art de l'Auteur a ſu y répandre un certain ſombre auguſte & majeſtueux, propre à tenir les ſens & l'imagination dans le ſilence, & la raiſon dans l'attention & dans le reſpect (b).

ART DU DIALOGUE.

Un Auteur ſe peint dans ſes Ouvrages. Voulez-vous connoître les *Converſations* du Chevalier de Meré? Jettez les yeux ſur le portrait de ce galant homme: ce portrait vient de bonne main (c). M. de Meré eſt un eſprit délicat, qui touche finement les choſes, & les laiſſe preſque toutes à deviner aux perſonnes judicieuſes: il a une grande abondance de penſées, & il penſe bien: mais à force de polir ſon ſtile, il l'exténue. Cet Auteur eſt quelquefois guindé, & peu naturel (d). Une riche pâture ſied mal au Dialogue: ce genre d'écrire exige une noble ſimplicité.

(b) Eloge du P. Malebranche dans l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences.

(c) M. de Sorbiere.

(d) Mélang. d'Hiſtoire & de Littérature, tom. 3.

ART DU DIALOGUE.

Cette affectation vicieuse gâte tous les Ouvrages du P. Bouhours : ses *Entretiens* n'en sont pas exempts. M. l'Abbé de la Chambre appelloit ce Jésuite l'Empeseur des Muses, à cause qu'il paroît plus d'art & de contrainte dans ce qu'il écrit, que de facilité & de naturel.

M. de Fontenelle nous a donné des Dialogues sur le plan de ceux de Lucien. L'Ecrivain Français exprime parfaitement l'enjouement naif de cet illustre Grec, sans négliger ni les caractères des interlocuteurs, ni les bienséances. Ce fidele imitateur de Lucien parut un Auteur original dans ses entretiens sur la pluralité des Mondes, où il mit à la portée des Dames les matieres de Physique, qui n'étoient connues que des Physiciens. Il faut beaucoup d'art & d'adresse pour traiter la Philosophie d'une maniere qui ne soit point philosophique, & pour l'amener à un point où elle ne soit ni trop séche pour les gens du monde, ni trop badine pour les Savants. Ces entretiens passent parmi les connoisseurs pour des chefs-d'œuvres en matiere de Dialogues.

Lucien a aussi servi de guide à M. Despreaux dans un Dialogue intitulé,

Les Héros de Roman. Mademoiſelle de Scudery & Calprenede avoient dégradé les plus grands hommes de la République Romaine, en leur faiſant jouer le rolle d'amants. Deſpreaux, à l'imitation de Lucien, mit la ſcène dans les Enfers, & il vengea les Héros de l'ancienne Rome, aux dépens de ceux qui leur avoient donné un maſque ſi ridicule. ART DU DIALOGUE.



STILE

EPISTOLAIRE.

L'Art du Dialogue & le Stile Epistolaire ont une grande connexité; car les Lettres ſont des entretiens qu'on a par écrit avec les abſents. La ſolidité des penſées ſe fait principalement remarquer dans les Lettres de Platon; & une certaine fleur d'expreſſion, qui eſt propre à Iſocrate, brille dans les Lettres de ce charmant Auteur.

Les Lettres de Ciceron ſont ſans contredit ce que l'Antiquité nous a laiſſé de plus parfait : M. Bayle leur donne la préférence ſur tous les Ouvrages de cet Orateur : un homme de Lettres ne devroit jamais ſe laſſer de lire ce livre; un homme d'Etat devroit le ſavoir par cœur. On y trouve cent particularités dont l'Hiſtoire n'a point fait mention : on y voit avec un plaiſir infini le caractère de pluſieurs illuſtres Romains repréſentés au naturel; le jeu de leurs paſſions, & les reſſorts de leurs démarches y ſont développés avec une fineſſe qui marque

STILE EPISTOLAIRE.

une grande connoiſſance du cœur de l'homme : la Morale, la Politique & l'Eloquence y regnent par-tout.

Sénéque en écrivant à ſes amis dogmatiſe auſſi gravement qu'un Sophiſte en inſtruiſant ſes diſciples ; & s'il s'aviſe d'égayer ſon diſcours, c'eſt en faiſant des pointes.

Les Epîtres de Pline le jeune ont des agréments ſinguliers pour les amateurs de la Littérature ; mais ces Epîtres ont un air de vanité qu'on ne ſauroit approuver. Pline ſeroit plus eſtimable, s'il parloit moins de lui-même. Il eſt ſon propre Hiſtorien. Son Stile ſe reſſent de cette affectation baſſe & puérile que ſon ſiécle avoit ſubſtituée au beau naturel qui caractériſoit le ſiécle d'Auguſte. Les Lettres du dixieme livre ſont incomparables : elles regardent le Miniſtere : les réponſes de Trajan leur donnent du luſtre : rien n'exprime mieux l'*imperatoriam brevitatem* des Anciens, que ces réponſes ſi courtes, ſi préciſes & ſi ſages. Les lettres latines de Pétrarque, d'un Stile pur & élégant, ſentent trop le Déclamateur : elles montrent de plus le peu de ſens de cet Ecrivain & la légéreté de ſes penſées.

STILE EPISTOLAIRE.

M. le Duc de Montaufier faifoit grand cas des Lettres d'Ange-Politien : ce Seigneur les donnoit volontiers aux Savants qu'il chériffoit. Politien ne fe trouve-t'il pas par-là bien dédommagé du mépris & des injures de Vivez & des Scaligers (a) ?

Un Commentateur n'eft lu qu'en faveur de l'Auteur qu'il commente. Mais qui liroit les Lettres de Rabelais, fi elles n'étoient pas décorées des Remarques hiftoriques d'un favant Critique ? Ici l'Ecrivain difparoît devant l'Interpréte.

Bongars ne nous apprend prefque rien des affaires de fon tems. Une telle féchereffe dans un Politique a fait croire à un homme d'efprit qu'on avoit fupprimé les autres Lettres de Bongars, ou mutilé celles que nous avons. Les Lettres de Bufbeque à l'Empereur Rudolphe fecond font mieux remplies, & beaucoup plus utiles. C'eft un beau portrait des affaires de France fous le Regne d'Henri III. Bufbeque raconte les chofes fi naïvement, qu'elles femblent fe paffer à nos yeux. On ne trouve point ailleurs tant de faits hiftoriques en fi peu de difcours.

(a) Mélanges d'Hiftoire & de Littérature.

Les

Les grands mouvements & les petites intrigues de la Cour y ſont également bien marqués.

STYLE EPISTOLAIRE.

Le Cardinal d'Oſſat, dans ſes Lettres à M. de Villeroy, peut guider nos Miniſtres, qui conduiſent les affaires que nous avons avec la Cour de Rome.

Le Cardinal Mazarin s'eſt acquis plus de gloire par ſes Lettres que par les ſervices qu'il avoit rendus à l'Etat, ſur leſquels la prévention avoit jetté d'épais nuages. Un bel eſprit (b) diſoit de cette Eminence : à moins de lire ſes Lettres, on ne croiroit pas qu'il eût été ſi honnête homme.

Les Lettres de Wicquefort & de Barlée, d'une latinité fort inférieure à celle de Bongars, n'ont ni agrément, ni utilité réelle. Ces Meſſieurs ne débitent que des nouvelles de vieille date, qui ne nous apprennent rien. Les bons mots qu'ils affectent n'ont pas grand ſel. On pouvoit ſe paſſer de traduire ces Lettres en notre Langue.

Un bon Ecrivain parle bien de ce qui concerne ſa profeſſion. Le Politique ſait diſcuter une affaire. Le Philoſophe, ou

(b) M. l'Abbé de la Chambre.

STYLE EPISTOLAIRE.

le Mathématicien éclaircit quelquefois dans ses Lettres des questions de Physique, ou des propositions de Géométrie, avec plus de netteté que dans un cours de Philosophie, ou de Mathématique. De-là, l'utilité qui résulte de la lecture des Lettres de Descartes : Sorbiere les regardoit comme des chefs-d'œuvres pour la doctrine, & les préféroit pour le style à celles de Balzac. Cette louange est d'autant plus sincére, qu'elle vient d'un ennemi. Sorbiere avoit accoutumé de rabaisser Descartes pour élever Gassendi.

Le recueil des Lettres de Descartes peut avoir donné lieu à la Collection des Lettres de Leinitz, & de celles des Savants du Nord, qui composent le *Commercium Epistolicum*. On y trouve, à la vérité, quelques petits détails étrangers à la doctrine : mais ces détails sont suffisamment justifiés par la haute réputation de ces grands hommes.

Les Lettres d'Hubert Languet, qu'on ne doit lire que dans l'édition de Leyde de 1646, sont politiques & historiques, & de plus, elles donnent de bons avis pour le progrès des Sciences. Ces Lettres sont écrites en Latin avec beaucoup de politesse. Languet étoit extrêmement

retenu à porter un jugement; mais sa circonspection lui manque, quand il a à parler des Italiens & des Espagnols: il les traite mal, parce qu'il ne les aime pas. Il est plus favorable aux Allemands: la gravité des mœurs & l'honnête pudeur sont, selon lui, leurs vertus dominantes, qui les élevent au-dessus de toutes les Nations de l'Europe.

STYLE EPISTOLAIRE.

Les Lettres de Casaubon sont parfaitement belles. Les connoisseurs les mettent au rang de celles de Grotius & de Scaliger pour l'érudition, & même un peu au-dessus pour la facilité & la netteté du style, qui est tout-à-fait épistolaire. Il y a néanmoins plusieurs choses qui sont des énigmes pour le lecteur, s'il n'a recours aux Opuscules de Colomiez, où il trouvera la clef des Lettres de Casaubon (c).

Henri Dupuy, élève de Juste Lipse, & Professeur de Rhétorique (d), homme dont la sagesse égaloit la doctrine, exprime ses mœurs dans ses Lettres, qui ne respirent que l'honnêteté & la vertu. Dupuy en a divisé le Recueil en plusieurs

(c) Mélang. d'Hist. & de Littér. tom. 2 pag. 410 & suiv.

(d) A Louvain.

STYLE EPISTOLAIRE.

Centuries : mais il donne des titres trop badins à ces différentes parties; & en cela il eſt trop répréhenſible.

Les Lettres de Roland Deſmarets (e) ſont bien Latines, & écrites avec grand ſoin. Mais ces Lettres faites à plaiſir, purs ouvrages de fantaiſie, n'ont ni variété qui plaiſe, ni agrément qui pique; leur uniformité fatigue : les ſujets ne ſe préſentent pas; ils ſont curieuſement recherchés, & traités d'une maniere trop méthodique. On diroit que Deſmarets a fait des Diſſertations en voulant écrire des Lettres.

Les Lettres de Gui Patin ſont le portrait de ſon cœur & de ſon eſprit : le ſtyle en eſt ſimple & naif : le fond eſt ſouvent infecté d'impiétés & de médiſances atroces. Patin étoit moins religieux que Dupuy. On reproche au premier ſon humeur ſatyrique & fantaſque, ſon inconſidération & ſa témérité.

Nul ne doit forcer ſon génie : mais qui ſe contente de ſon lot ? Balzac, au lieu de ſe borner à l'embelliſſement de notre Langue, a paſſé toute ſa vie à écrire des Lettres, dont il n'a jamais pu attraper

(e) Frere de Deſmarets de Saint Sorlin.

le véritable caractère. Le ſtyle de Balzac eſt plein d'hyperboles, & d'hyperboles outrées : le ſtyle Epiſtolaire aime la ſimplicité & l'exacte vérité. Quel contraſte!

STYLE EPISTOLAIRE.

Si Voiture eſt moins correct que Balzac, il eſt du moins plus naturel. Il eſt de plus l'unique original de cette partie de la politeſſe que nous appellons galanterie. Les Anciens ne connoiſſoient que la tendreſſe : Voiture eſt le premier qui ait ſu dire des choſes flateuſes d'une manière agréable. Du reſte, cet Ecrivain ingénieux, tout naturel qu'il paroît dans ſes Lettres, travailloit long-tems à leur donner ce tour galant qui ne ſe trouve point ailleurs. Les Epiſtoliers qui l'ont ſuivi, ne lui reſſemblent ni pour le tour, ni pour l'eſprit, parce qu'il leur a été plus facile de le négliger que de l'imiter. Montreuil & le Pays, qui ont oſé ſe meſurer avec ce charmant Auteur, ont été de mauvais Singes & d'infortunés copiſtes. M. de Fontenelle eſt peut-être le ſeul qui ait approché de Voiture, ſans trop s'écarter de ſon ſiécle.

Rien n'eſt ſi joli que le mêlange des Lettres de M. le Comte de Buſſy, & de celles qu'il recevoit de ſes amis. On y voit des gens d'Egliſe, d'Epée, & de

STYLE EPISTOLAIRE.

Robe, dire tour-à-tour des choses graves & des choses plaisantes. On y voit des Dames qui viennent en se jouant partager avec M. de Bussy la gloire de bien écrire. Madame de Sevigné se distingue dans cette lice. Les Lettres de la Marquise sont moins châtiées que celles du Comte ; mais elles sentent moins le travail ; elles ont un tour aisé & naturel qui plaît infiniment. On l'a dit [f], & on ne sauroit trop le répéter, les femmes vont loin dans ce genre d'écrire. Ce qui est en nous l'effet d'une longue étude, & d'une pénible recherche, coule de source & se trouve sous leur plume. Les termes les plus communs, passant par leurs mains, ont le charme de la nouveauté, & se placent aux endroits les plus convenables. En un mot, il n'appartient qu'aux femmes de rendre délicatement une pensée délicate, & de mettre en œuvre un enchaînement de discours qui n'est lié que par le sens.

(f) M. de la Bruyere, Mœurs du Siécle, chap. 1.

BLASON, ARMOIRIES,

TOURNOIS.

LEs Armoiries ſont en quelque ſorte une Hiſtoire abbrégée des familles : elles marquent les différents degrés de Nobleſſe, & les différentes alliances; elles font quelquefois alluſion à une action éclatante. Quelques Auteurs ont prodigué l'érudition pour montrer que les Armoiries nous viennent des Grecs & des Romains : mais les Ecrivains les plus judicieux (a) en fixent le commencement vers le onzieme ſiécle; avant ce tems-là, diſent-ils, nulles Armoiries ni ſur les Tombeaux, ni ſur les Sceaux, ni ſur les Monnoies; nul Hiſtorien qui en parle. L'Hiſtoire de Geoffroy, Comte d'Anjou, & fils de Foulques, écrite par un Moine de Marmoûtier, eſt le plus

(a) Velſer, du Cheſne, Fauchet, du Tillet, Blondel, Sainte-Marthe, &c.

BLASON, ARMOIRIES, TOURNOIS.

ancien monument qui fasse mention des Armoiries. Les voyages d'outre-mer sous Henri & Philippe premiers, Rois de France, donnerent occasion à ces marques d'honneur, & les Tournois les mirent en vogue.

Mais à qui devons-nous l'origine des Tournois? C'est sur quoi les Savants ne sont pas d'accord. Pancirol (b) les attribue à Emanuël Comnene, Empereur de Constantinople. Le Pere Méneſtrier (c) en donne l'invention aux Allemands. M. l'Abbé de Choisi (d) en fait honneur à un Gentilhomme Français nommé Geoffroy de Preüilli. Quoi qu'il en soit, il est certain que les peuples belliqueux ont toujours été passionnés pour les exercices militaires; & entre ces exercices, les Français ont donné la préférence aux Tournois, combats feints très-propres à disposer à en gagner de véritables.

Deux filles de qualité accompagnées de Hérauts d'armes annonçoient le Tournoi en chantant, & au son des Trompettes, des Clairons & des Haut-

(b) Livre 2. des choses nouvellement inventées.

(c) Origine des Armoiries, ch. 3.

(d) Hist. de Philippe de Valois liv. 3. c. 7.

BLASON, ARMOIRIES, TOURNOIS.

bois. Le Prince qui faiſoit l'appel, & celui qui le recevoit, choiſiſſoient deux Chevaliers d'une haute probité, pour être Juge du Tournoi. Ces Juges fixoient le jour, le lieu, & les conditions du Combat; regloient les rangs des ſpectateurs, & examinoient en préſence des Dames les *Blaſons* & les vertus des Ecuyers qui vouloient entrer en lice: car le libertinage, la lâcheté, la médiſance, étoient des ſujets d'excluſion. Ainſi, la crainte d'être rejetté contribuoit à la politeſſe des mœurs, & faiſoit éviter les meſalliances.

Quand les Quadrilles étoient en bataille, ou ſonnoit la charge; les Tenans & les Aſſaillans, gens braves & adroits, ſe diſputoient long-tems la victoire; & dès qu'elle s'étoit déclarée, les vaincus ſortoient des Barrieres ſans Trompettes, & les vainqueurs alloient recevoir les prix de la main des Dames (e).

Le Tournoi finiſſoit par des Joûtes, eſpéces de Duels qui ſe faiſoient avec des armes *courtoiſes*, c'eſt-à-dire, qui ne bleſſoient point. Deux braves, pour faire

(e) Ducange, Diſſertation VI. ſur Joinville, & dans ſon Gloſſaire Latin, au mot, *Torneamentum*.

BLASON, ARMOIRIES, TOURNOIS.

voir leur adreſſe, rompoient une ou deux Lances en courant à toute bride, & ſe donnoient des coups ſi terribles, qu'il falloit être bon homme de cheval pour n'être pas déſarçonné.

Les Joûtes & les Tournois devinrent moins fréquents après l'invention des armes à feu : on n'eut plus beſoin d'apprendre à manier des armes dont on ne ſe ſervoit plus, & le malheur qui arriva à Henri II. fit proſcrire pour toujours des exercices ſi meurtriers (f).

C'eſt aux Français que l'on doit le Blaſon : eux ſeuls en ont fait un Art; & c'eſt en notre Langue que les étrangers blaſonnent leurs Armoiries. Les Auteurs qui ont écrit du Blaſon ſont en trop grand nombre pour les faire paſſer ici en revue. Le Pere Méneſtrier les a tous raſſemblés dans ſa Bibliothéque; c'eſt là qu'on peut voir leurs noms & leurs Ouvrages.

Quant aux Armoiries, leur origine eſt fort obſcure, ainſi que nous l'avons inſinué. Ce que l'uſage autoriſe peu à peu, indépendamment de la raiſon, a toujours des commencements incertains. On ne

(f) M. le Gendre, Mœurs & Coutumes des Français.

BLASON, ARMOIRIES, TOURNOIS.

voit point de véritables Armoiries avant le Regne de Louis le jeune. Dans le Sceau de ce Prince paroît la premiere Fleur de lys, fer de l'*Angon*, ou Javelot des anciens Français; & cette piece d'abord multipliée dans l'Ecu de nos Rois, puis réduite au nombre de trois par Charles V. constitue les Armes de France (g). Les Hauts-Barons suivirent bientôt l'exemple du Souverain: les Seigneurs qui se croisoient mirent leurs Armoiries sur les Bannieres & étendards qu'ils faisoient porter à la Guerre Sainte; & à leur retour, ils les graverent sur leurs Sceaux, les peignirent sur leurs Ecus, les broderent sur leurs Cottes-d'Armes. Delà, toutes les sortes de Croix qui se trouvent dans les Ecussons.

Dans la suite, les Tournois perfectionnerent les Armoiries, qui emprunterent de ces Combats la plûpart de leurs piéces. Les *Chevrons*, les *Pals*, les *Jumelles*, faisoient partie de la Barriere, qui fermoit le Camp. Les figures d'Astres & d'Animaux venoient des noms des Tenans & des Assaillans, qui se faisoient appeller Chevaliers *du Soleil*, *du Lyon*,

(g) Sainte-Marthe, Traité des Armes de France.

BLASON, ARMOIRIES, TOURNOIS.

de l'Aigle, &c. Alors, les Armoiries auparavant arbitraires, devinrent héréditaires : elles ſervirent à diſtinguer les Maiſons les unes des autres, à marquer les alliances, & à fixer les différents degrés de Nobleſſe.

Les Armoiries étant fixées, il étoit naturel de fixer auſſi les noms propres, qui varioient au gré de chaque particulier; & vers le même tems, il ne fut plus permis de prendre un nouveau nom ſans la permiſſion du Prince. Louis XI. changea le ſurnom d'Olivier le Mauvais en celui de Dain par Lettres-Patentes données à Chartres au mois d'Octobre 1474 (h), & dans la ſuite, l'Ordonnance d'Amboiſe du 26. Mars 1555, confirma la défenſe de changer de nom ſans être autoriſé. Ainſi, la diſtinction de chaque famille & de chaque particulier devint invariable, & il y eut moins d'obſcurité dans les généalogies.

(h) Obſervations ſur les Mémoires de de Comines, de l'édition de Denis Godefroy.

ART
DE
TRADUIRE.

LA République des Lettres dans ses différents âges n'a jamais manqué de Traducteurs : mais elle n'est redevable de l'Art de traduire qu'aux Savants qui ont fleuri dans les deux derniers siécles. Les Grecs qui se donnoient l'honneur de l'invention des Arts, & qui appelloient barbares tous les peuples, ne laissoient pas de tourner en leur langue les Livres des Chaldéens, & des autres Orientaux. Ptolomée Philadelphe voulut embellir sa Bibliothéque de la conversion du Pentateuque, & Philon de Biblos traduisit en Grec les Annales que Sanchoniathon avoit écrit en Langue Phénicienne. Les Romains, fideles imitateurs des Grecs, n'eurent garde de négliger les Traductions. On vit à Rome le Traité d'Agriculture de Magon, Général Cartaginois, traduit en Latin par ordre du Sénat, &

Grecs.

Romains.

ART DE TRADUIRE.

l'urbanité des Romains ſuccéder à l'Atticiſme des Grecs dans l'excellente Traduction, que Ciceron avoit faite des Plaidoyers d'Eſchine & de Démoſthène.

Comme les Sciences furent long-tems en oubli, les Traductions le furent auſſi. Il eſt vrai que la Religion en conſerva quelquefois l'uſage. Saint Jerôme fit ſur l'Original Hébreu une verſion de la Bible, connue ſous le nom de Vulgate, & Rufin, Prêtre d'Aquilée, traduiſit en Latin plus de ſoixante & dix Homélies d'Origène, ſon Livre des Principes, & l'Hiſtoire d'Eusèbe.

Des matieres Eccléſiaſtiques la Traduction paſſa aux matieres profânes à la renaiſſance des Belles Lettres. Les Grammairiens, poſſeſſeurs des richeſſes littéraires, qui à la priſe de Conſtantinople, avoient échappé aux vainqueurs, mirent les Livres Grecs en leur Langue, c'eſt-à-dire, en Latin: car c'étoit alors la Langue de tous les Savants de l'Europe; & ces Traducteurs ſont en ſi grand nombre, que le dénombrement des plus célebres remplit la moitié du troiſieme tome du Jugement des Savants de M. Baillet.

On traduiſoit auſſi en Langue vul-

gaire à meſure que chaque Langue venoit de ſe former. Mais nous avons paſſé dans cette tâche les autres Nations ; & l'émulation de nos Ecrivains eſt telle, qu'il y a peu de bons Auteurs de l'Antiquité qui n'aient exercé pluſieurs de nos beaux eſprits. Denis d'Halicarnaſſe, qui ne ſe laiſſe pas manier aiſément, a trouvé deux Traducteurs admirables ; l'un (a) pour la délicateſſe de l'expreſſion, l'autre (b) pour l'exactitude. M. Dacier & le Pere Tarteron ont donné un Horace Français, le premier aux gens de Lettres, le ſecond à ceux qui préférent la politeſſe à l'érudition. Le Pere Catrou & le Pere Fabre ont traduit Virgile, celui-ci en un ſens littéral, celui-là d'une maniere qui tient du poëte. Deux fameux Ecrivains ont exprimé leurs caractères dans la Traduction des Epîtres de Ciceron à Atticus: l'Abbé de Saint Real connoiſſoit parfaitement l'ancienne Rome, & M. Mongault parloit bien ſa Langue. Enfin M. l'Abbé d'Olivet & M. l'Abbé Maſſou ont entrepris & exécuté heureuſement la choſe du monde la plus difficile, la

ART DE TRADUIRE. Français.

(a) Le Pere Lejai, Jéſuite.
(b) M. Bellenger.

Traduction des Entretiens de l'Orateur Romain sur la Nature des Dieux.

ART DE TRADUIRE.

Rien de plus rare qu'une Traduction pure sans bassesse, élégante sans affectation, délicate sans raffinement, & en même tems hardie, pleine de feu & de jugement, telle en un mot que les Traductions incomparables de l'illustre d'Ablancourt: & il est aisé de juger que la plûpart des Versions Latines ou Françaises étoient fort défectueuses. Chacun suivoit son génie ; mais le plus beau naturel doit être conduit par l'Art. On sentit la nécessité des préceptes, & il parut raisonnable de commencer par les Auteurs Grecs dans un siécle où ils étoient l'unique objet des Traductions. Henri Etienne donna des regles pour les bien traduire : quiconque les observera exactement ne s'écartera pas du bon chemin. Il ouvrit cette carrière par son Trésor de la Langue Grecque. Jacques de Billi marcha sur les pas de ce savant Critique, & animé du même esprit il mit au jour ses Observations, & son Recueil des *locutions Grecques*. La Traduction des Peres Grecs est d'une extrême conséquence. Jean-Gaspard Suicer a donné de bons préceptes sur cette matière

matière dans son Thresor Ecclésiastique (c). On peut encore consulter les Etudes Monastiques du P. Mabillon.

ART DE TRADUIRE.

Chaque Langue a son génie. Le Latin différe du Grec pour le tour de phrase & l'arangement des mots. Il y a donc des règles qui sont propres à la Langue Latine; & tout Traducteur y aura égard, s'il veut faire passer en sa Langue un Ouvrage écrit en Latin.

Ces règles importantes, M. de l'Etang les expose avec une netteté admirable dans un Traité de la Traduction imprimé à Paris en 1660, & dédié à Madame la Marquise de Sablé. Les préceptes de cet Ecrivain judicieux se réduisent à ceux-ci: 1°. bien entendre les deux Langues; 2°. rendre exactement les sentiments de son Auteur; & même ses propres paroles, lorsqu'elles sont remarquables; 3°. conserver le génie de l'Original; 4°. faire parler chacun selon ses mœurs & son naturel; 5°. rendre beautés pour beautés, si l'on ne peut exprimer celles de l'Auteur; 6°. éviter un long circuit de paroles, si ce n'est pour rendre le sens plus intelligible & la traduction

(c) Imprimé en deux volumes *in-folio* à Amsterdam en 1682.

ART DE TRADUIRE.

plus élégante ; 7o. tendre toujours à la clarté du ſtile ; & pour cet effet, couper ou partager quelquefois les périodes ; 8o. unit enſemble celles qui ſont trop courtes ; enfin rechercher ſoigneuſement tout ce qui ſert à orner la diction.

M. de l'Etang joint les exemples aux préceptes : ces exemples ſont de deux ſortes, bons & mauvais ; & le but de ce contraſte eſt de porter à ſuivre les uns, & à fuir les autres. Les excellents Traducteurs fourniſſent les exemples de la premiere claſſe ; & pour rendre l'oppoſition plus frappante, l'Abbé de Maroles prête à l'Auteur les exemples de la ſeconde eſpece.

Quoique M. de l'Etang ſoit très-eſtimable, il s'en faut bien qu'il ait porté ſes vûes auſſi loin que M. Huet, ancien Evêque d'Avranches. Ce ſavant Prélat marque avec un jugement ſolide & éclairé les défauts de la plûpart des Traducteurs, dans le Traité de la meilleure manière de traduire (d) ; & un homme d'eſprit conſeille à ceux qui n'entendent pas la Langue des anciens Auteurs, de ne lire les Traductions qui en ont été

(d) *De optimo genere interpretandi.*

faites, qu'après avoir lu l'Ouvrage de M. Huet (e).

ART DE TRADUIRE.

M. l'Abbé Regnier ſavoit toutes les fineſſes de notre Langue; & s'étant long-tems exercé à la Traduction, il étoit très-propre à en donner les règles; il touche quelque choſe de cet Art dans ſa Diſſertation ſur Homère, qu'il publia en l'année 1700. Cet illuſtre Abbé tient pour règle certaine qu'un Traducteur doit s'attacher à rendre le plus parfaitement qu'il eſt poſſible, le ſens & l'eſprit de ſon Auteur; & cette règle, ſelon les différentes matières, ou demande une exactitude rigoureuſe, ou ſouffre une liberté plus grande. L'exactitude ſcrupuleuſe, qui veut qu'on eſſaye de rendre juſqu'au moindre mot, ne regarde guère que les Livres ſacrés; & elle eſt principalement employée dans les endroits de ces Livres, qui renferment quelque myſtère, ou quelque précepte.

On peut prendre plus de liberté dans la Traduction des Auteurs profanes: mais cette liberté à ſes bornes; car les matieres de Science & de Dogme exigent une grande préciſion dans les termes.

(e) Mélanges d'Hiſtoire & de Littérature, tom. 3. pag. 461.

ART DE TRADUIRE.

Il n'en eſt pas de même ſi l'on traduit un Orateur, un Hiſtorien ou un Poëte. Il ſuffit de garder ce qui appartient aux mœurs du ſiécle & du pays où ont écrit les Auteurs qu'on entreprend; de traduire & de tourner leurs expreſſions comme ils les auroient tournées eux-mêmes, s'ils avoient eu à écrire dans la Langue & dans le tems où on les traduit. Du reſte cette liberté, ſelon M. l'Abbé Regnier, rend une Traduction plus laborieuſe, loin de la rendre plus aiſée; & plus l'Ouvrage qu'on traduit eſt excellent dans ſon genre, plus il faut de travail & de talent pour faire paſſer dans une Traduction les beautés de l'Original, qui dépendent toujours de l'expreſſion, & d'une harmonie inſéparable de la Poëſie, & qui ſe refuſe à la Proſe.



POIDS
ET
MESURES
DES ANCIENS.

LA diſtance des tems & des lieux couvre de bien des nuages les écrits des anciens Auteurs ; & cette obſcurité vient ſouvent du peu de lumiere que les traductions les plus fidelles & les meilleurs Commentaires nous donnent ſur les poids & ſur les meſures anciennes. La voie la plus ſure pour voir bien clair dans cette matiere, c'eſt de conſulter les Savants qui l'ont approfondie. Il eſt vrai qu'on a l'embarras de choiſir, & qu'on ſe met en danger de s'égarer, ſi l'on a le diſcernement bon.

Au renouvellement des Belles Lettres, les Grammairiens tâcherent de pénétrer dans la connoiſſance des Poids & des Meſure : un heureux hazard en fit naître

POIDS ET MESURES DES ANCIENS.

l'occasion. Budé lit le Digeste : le mot *As* l'arrête : incertain sur sa signification, il suspend l'étude du Droit, pour se jetter dans les Humanités ; il parcourt les Historiens, les Orateurs & les Poëtes : de la recherche des Monnoies Romaines, il passe à celle des Poids & des Mesures ; & il donne le signal de cette nouvelle étude aux scrutateurs de l'Antiquité.

Leonard Portio & André Alciat, fameux Jurisconsultes, suivirent l'exemple de Budé. George Agricola, Médecin Allemand vint ensuite. Il enchérit sur ceux qui l'avoient précédé : il découvrit leurs méprises. Agricola eut Alciat pour adversaire, & il eut à soutenir de rudes attaques : mais sa profonde érudition, dit M. de Thou (a), tourna à son avantage ce combat littéraire. Cet Historien ajoute qu'Agricola mérita d'être estimé des hommes les plus doctes de son siécle, & qu'il fut lié d'une étroite amitié avec Erasme, cet illustre Restauteur des Belles Lettres.

Vers le même tems, on vit plusieurs Savants examiner à fond les Poids & les Mesures des Anciens. Les plus célébres

(a) *Hist. sui Temp. ad ann.* 1555.

furent Cornaro, Loritus, Bibliander, Curion, Simler, Luc Petus, Ciacon, Neandre & Chytrée.

Poids et Mesures des Anciens.

Jean Cornaro de Zuichavv, s'appelloit Hanbot ou Hagenbot. C'étoit un excellent Médecin : car s'attacher à des choſes éloignées de ſa profeſſion, c'eſt le vice de tous les ſiécles; mais il y a lieu d'être ſurpris que les Médecins parlant bien la Langue Latine, Cornaro ait négligé la pureté de cette Langue.

Henri Loritus prit le nom de Glarean de la Ville de Glaris ſa Patrie. Il joignit à la connoiſſance de la Philoſophie & des Mathématiques, celle de la Poëtique, de la Géographie & de l'Hiſtoire; & ce qui eſt plus rare, la Science ne fut dans Loritus ni fauſſe, ni ſuperficielle (b).

Theodore Bibliander entendoit pluſieurs Langues : il étoit éloquent, & il a fait ſervir à l'intelligence des Livres ſacrés ſes recherches ſur les Monnoies, les Poids & les Meſures (c).

Celio Secundo Curione, car ce Piémontois portoit tous ces noms, étoit conſommé en toutes ſortes de Sciences,

(b) *Eraſm. in Epiſt.*
(c) *Melchior Adam de Vitis Philoſophorum.*

POIDS ET MESURES DES ANCIENS

au jugement de M. de Thou (d), qui ſurement ſe connoiſſoit en doctrine.

Joſias Simler, l'ornement de la Suiſſe, ne publia qu'un Vocabulaire, qui contient les noms Grecs, Latins, Hébreux & Arabes des Monnoies, des Poids & des Meſures, quoiqu'il fut très-capable de creuſer cette importante matière.

Les Eſpagnols donnent à Pierre Ciacon le ſurnom de Varron de ſon ſiécle : les autres Nations lui accordent volontiers la qualité d'homme érudit.

Michel Neandre que je mets au nombre des Ecrivains des Poids & des Meſures, ne doit pas être confondu avec un autre Auteur du même nom : celui-ci nâquit à Sora dans la Sileſie, celui-là à Joachimſtal.

David Chytrée ferma la lice, & à l'imitation de Bibliander, il ſe borna aux Poids, aux Monnoies, & aux Meſures dont il eſt fait mention dans l'Ecriture Sainte.

Les Savants du dernier ſiécle recueillirent les fruits des travaux de ces Ecrivains : la plûpart ſe rendirent diſciples de Budé : ſon autorité eſt encore fort

(d) *Hiſt. ad ann.* 1569.

Poids et Mesures des Anciens.

grande : on eſt preſque toujours de ſon avis. Cependant comme il n'eſt point d'Art qui ne puiſſe être porté à un plus haut degré de perfection, il faut convenir que depuis quelques années on eſt allé bien loin en fait de Poids & de Meſures. Le P. Merſenne a écrit des Meſures, des Poids & des Monnoies des Hébreux, des Grecs & des Romains, réduites à la valeur de la Monnoie de France. On eſt enſuite remonté à leur premiere origine : car s'il y a une Langue Matrice d'où les autres ont été dérivées, il eſt croyable qu'il y a auſſi une Meſure Matrice ; & c'eſt la Coudée Egyptienne que les Hébreux appellent *Ammah*, c'eſt-à-dire, *Mere*. De cette Coudée les Anciens formerent leurs grandes & petites Meſures ; du cube de cette Coudée ils firent leurs Meſures creuſes ; & de la peſanteur du cube d'eau de cette Coudée, ils étalonnerent d'abord leurs Poids, comme dans la ſuite ils étalonnerent leurs Meſures creuſes par le volume d'eau de la peſanteur de ces Poids (e).

Ce fondement poſé, l'illuſtre Jean

(e) Mélanges d'Hiſtoire & de Littérature, tom. 1. pag. 140. & ſuiv. de la quatrieme Edition.

POIDS ET MESURES DES ANCIENS.

Greaves, Professeur d'Astronomie à Oxford, dans son traité du Pied Romain, nous a donné la précision du Derac du Caire en le rapportant à nos Mesures. Ce Savant a reconnu par ses expériences que ce Derac contient précisément 1824 milliemes des milles qui divisent le pied d'Angleterre; que le pied de Paris contient 1068 des mêmes milliemes, & que l'once prise sur l'étalon du Châtelet pese 472 grains & demi poids de Troy d'Angleterre.

D'un autre côté, M. Cumberland, Docteur Anglais, dans son Essai sur le recouvrement des Poids & des Mesures des Juifs, démontre géométriquement que le Derac du Caire étoit l'ancienne Coudée des Egyptiens & des Hébreux, & que la sixieme partie du Cube faisoit le Bath; je veux dire que le cube du Derac contenoit exactement six Baths.

En suivant ces principes on peut accorder bien des contradictions apparentes, & résoudre plusieurs difficultés qui se trouvent dans l'Ecriture. L'Hébreu, le Chaldéen & les Septante donnent aux Cheveux d'Absalon le poids de deux cens Sicles, que S. Epiphane restreint à cent vingt-cinq, & que Joseph expli-

que par cinq Mines. Ceux-là ſont dans l'erreur qui prennent ces Sicles pour des Sicles de quatre dragmes. Il eſt certain que ces Ecrivains ont dit la même choſe en des termes différents, & qu'ils ont entendu une peſanteur égale à une livre quatorze onces ſept gros, quatorze grains deux vingt-uniemes, poids de Marc de Paris (f).

POIDS ET MESURES DES ANCIENS.

Les Etrangers ne ſont pas les ſeuls qui ayent diſcuté ce point de littérature; les Français ne l'ont pas négligé; je me borne à un ſeul exemple. M. Lancelot traite des Poids & des Meſures des Anciens dans le Chapitre VII. de l'Appendix à la Chronologie ſacrée; il y décrit les urnes deſtinées aux purifications, qui étoient en uſage parmi les Juifs, vaſes faits pour y puiſer & non pour verſer. Telles étoient les *Hydrie* dans leſquelles N. S. changea l'eau en vin aux nôces de Cana. Chaque *Hydrie* contenoit, ſelon M. Lancelot, près de deux *Métrètes* (cinquante-deux pintes de Paris). Ce Savant donne en preuve de ſon opinion l'*Hydrie*, que le Roi S. Louis porta de Paleſtine, qu'il donna au Mo-

(f) Mélanges d'Hiſt. & de Littérature, &c.

POIDS ET MESURES DES ANCIENS.

naſtère de Port-Royal, & qu'on croit être l'une des ſix qui ſervirent au miracle de J. C. Voyez M. Baillet au 6. Janvier n. 8.

M. Greave a fait auſſi un excellent Traité du denier Romain. Mais rien n'a tant exercé les Savants que le Seſterce, ou les Seſterces : car c'eſt la ſeule maniere d'exprimer en Français le *Seſtertius* ou le *Seſtertium* des Latins. On ſait que le *Seſtertius* étoit une Monnoie en eſpece, & le *Seſtertium* une ſomme valant mille pieces de cette Monnoie : mais l'évaluation du *Seſtertius*, contenu ſous le nom de petit Seſterce, partage nos Auteurs. L'opinion commune ne le met qu'à un ſol. M. d'Ablancourt (g) prétend qu'il valoit dix-huit deniers, & Bouteroue deux ſols, un denier & un peu plus de notre Monnoie (h). Ainſi cent mille petits Seſterces feroient plus de dix mille livres. Il réſulte delà que l'évaluation du *Seſtertium*, ou du grand Seſterce varie ſelon les différentes opinions.

Les Meſures Itinéraires ont leurs difficultés : on les explique diverſement. La Lieuë des anciens Gaulois eſt, ſelon les

(g) Tacite, Table des termes anciens.
(h) Traité des Monnoies.

POIDS ET MESURES DES ANCIENS.

uns, de quinze cens pas géométriques, & ſelon d'autres (i), de quatre Mille (k), ou de vingt mille pieds. L'uniformité de ſentiments eſt toute entiere ſur le Stade des Grecs : tous les Savants s'accordent à donner à cette Meſure 125 pas, ou 625 pieds plus petits que celui de Roi d'environ un quinzieme ou un ſeizieme : mais ils trouvent de grands embarras à fixer la Paraſange des Perſes; car elle s'étendoit depuis vingt Stades juſqu'à ſoixante ; & pour s'en tenir à quelque choſe d'arrêté, on eſt réduit à faire d'une Meſure incertaine une Meſure commune de trente Stades, ou d'environ quatre mille pas géométriques. On ſait aſſez que ces ſortes de Meſures ſont d'une extrême conſéquence pour l'ancienne Géographie.

(i) Vigénere, d'Ablancourt, &c.

(k) Le Mille eſt de quatre mille pas géométriques.



ORIGINE
DE LA
POESIE FRANÇOISE.

Les Bardes, premiers Poëtes des Gaulois.

LEs Bardes furent les premiers Poëtes des Gaulois ; ils chantoient ſur la lyre, dit un ancien Hiſtorien (a), de petits Poëmes pour louer les bons, pour blâmer les méchants, pour inſpirer l'amour de la vertu & l'horreur du vice. La Poëſie Celtique ſervoit encore, tantôt à animer les ſoldats à combatre vaillamment, tantôt à terminer le différent des armées qui étoient en préſence.

Les Druides, Prêtres & Philoſophes, firent de la Poëſie un uſage conforme à leur profeſſion ; ils mirent en vers leurs Loix & leurs Cantiques.

Poëſie Latine des Gaulois.

La Poëſie Latine ſuccéda à la Gau-

(a) *Ad inſtrumenta lyris non diſſimilia, aliorum laudes, aliorum vituperationes decantant.* Diod. Sicul. lib. 5.

loiſe, quand les Romains eurent réduit les Gaules ſous leurs puiſſance. Terentius Varro, Cornelius Gallus, & Valerius Cato furent d'excellents Poëtes; mais à meſure que l'Empire tomboit en décadence, le goût pour la bonne Poëſie s'affoibliſſoit, & il s'anéantit vers le commencement du ſixieme ſiécle. Sidonius Appollinaris, par une bizarrerie, qui auparavant n'avoit point eu d'exemple, s'aviſa de faire des vers qu'on peut appeller *Rétrogrades* (b), parce qu'ils ſe tournent lettre pour lettre, ou mot pour mot : en voici deux exemples.

ORIGINE DE LA POESIE FRANÇOISE.

Roma tibi ſubitò, motibus ibit amor.

Præcipiti modo quod decurrit tramite flumen,
Tempore conſumptum jam citò deficiet.

Le premier vers pentamétre ſe lit également en commençant par la droite ou par la gauche, & le diſtique qui ſuit aura le même ſens, ſi vous en retournez

(b) Sidonius les appelle *Recurrentes*, & Dioméde le Grammairien les nomme *Reciprocos.*

ORIGINE DE LA POESIE FRANÇOISE.

tous les mots en rétrogradant de telle ſorte, que le dernier du pentamétre ſoit le premier de l'hexamétre (c).

Charlemagne donna ſes ſoins pour reſſuſciter la Poëſie : mais depuis pluſieurs ſiécles le génie poëtique avoit diſparu. Alcuin s'en tint aux regles de la verſification, & il négligea cette cadence harmonieuſe qui en fait l'agrément. Théodulphe, plein de feu, & moins dur qu'Alcuin, compoſa pluſieurs pieces en vers, où l'on entrevoit de la verve, & quelques beaux traits (d). La chute de la maiſon de Charlemagne entraîna la chute des études, & la Poëſie rentra dans le cahors d'où elle venoit de ſortir.

Les Gots établis dans les Gaules, étoient une des principales cauſes du mal; leurs Poëtes nommés *Runers*, introduiſirent la conſonance, & leurs ouvrages en Vers s'appellerent *Runes*, & enſuite *Rimes*. La nouveauté a des appas. La Rime fut ſi bien reçue dans la Poëſie vulgaire, qu'on voulut aſſujettir à ſes loix la Poëſie Latine; la nobleſſe des

Origine de la Rime: elle eſt introduite par les Gots.

(c) Paſquier, Recherches de la France, liv. 7. chap. 14.

(d) M. le Bœuf, Diſcours ſur l'état des Sciences, &c.

penſées,

pensées, le choix des mots, la vivacité de l'expression, tout fut sacrifié à la Rime : les commencements en toutes choses sont imparfaits; les premiers vers Latins qu'on fit dans ce goût étoient froids & languissants. Dans la suite, & sous le regne de Louis VII. Leoninus, ou Leonius se distingua en ce genre de Poësie, & lui donna son nom (e).

ORIGINE DE LA POESIE FRANÇAISE.

Les vers Leonins avoient la même consonance au milieu qu'à la fin. Ces vers eurent la vogue dans le XIIe. siécle, & ils prirent leur nom, selon Pasquier, de Leonius, ou Leoninus; mais l'opinion la plus sûre, est celle de M. l'Abbé Le Bœuf, qui croit dans sa Dissertation sur l'Histoire Ecclésiastique & civile de Paris que l'origine de la dénomination des vers Leonins est absolument inconnue.

Des Poëtes appellés Fatistes.

Les Provinces soumises aux Français avoient aussi leurs Poëtes : on les appelloit *Facteurs* ou *Fatistes*, & leurs œuvres, *Faits* (f), petits Poëmes chantés par des

(e) Poëte Parisien, Chanoine de S. Benoît, puis Religieux de S. Victor : on a de lui deux Epîtres en Vers rimés, adressées à Adrien IV. & à Alexandre III. *Pasquier*, *liv.* 7. *chap.* 2.

(f) Du Chêne, Préf. sur les Oeuvres d'Alain Chartier.

ORIGINE DE LA POESIE FRANÇAISE.

Chœurs accompagnés de danses. Chilperic prémier, qui se piquoit de Poësie, avoit des Fatistes à sa Cour (g). Ce Prince fit de vains efforts pour faire fleurir un Art, qui se ressentoit de la grossièreté de ceux qui le cultivoient. La Poësie n'avoit point de fictions, l'esprit en faisoit tout le mérite : ceux qui savoient trouver de jolies pensées, & qui avoient l'art de les mettre en leur jour, furent nommés *Troubadours*, ou *Trouveres*, & l'on donna ce nom par distinction aux Poëtes Provençaux : c'est-à-dire, aux Poëtes des Provinces Méridionales du Roïaume : car la Langue Provençale n'étoit point alors bornée au païs qu'on appelle maintenant la Provence (h).

Des Troubadours.

Ces Troubadours parurent d'abord sous le regne de Louïs le Débonnaire : mais ce ne fût que sous Hugues Capet qu'ils *romaniserent* tout de bon (i). Les prémiers sont peu connus, & le plus ancien de ces Poëtes dont il soit fait mention dans deux Manuscrits de la

(g) Histoire Littéraire de la France, tom. 3.

(h) Histoire de Languedoc par les PP. Bénédictins, tome 2.

(i) Titon du Tillet, Honneurs & Monuments, &c. 4. Disc.

Bibliothéque du Roi, eſt Guillaume X. Comte de Poitiers & Duc d'Aquitaine, qui mourut en 1125. Pierre Rogier fut auſſi en réputation de bel eſprit; il étoit d'Auvergne: la dignité de Chanoine, qui impoſe quelque néceſſité de mener une vie chrétienne, n'empêcha pas Rogier de ſe faire *Jongleur*, & en cette qualité d'aller dans les Cours des Princes chanter leurs belles actions ſur la vielle; ces bonnes gens n'en ſavoient pas davantage, & le Clergé étoit pour lors dans des ténébres auſſi épaiſſes que le peuple; il eſt vrai que par un heureux retour ce *Jongleur* quitta le monde, & mourut dans l'Ordre de Grammont (k).

ORIGINE DE LA POESIE FRANÇAISE.

Pierre Vidals, Toulouſain, ſe diſtingua des autres Poëtes par ſes ſaillies & ſes emportements extravagans. Il faiſoit des vers avec beaucoup de facilité: mais il obſcurcit ce talent par ſes médiſances.

Raimond Jourdain, Vicomte de Saint Antonin en Rouërgue, fut auſſi habile Troubaire que brave Chevalier.

Pierre Cardinal, né à Veillac au

(*k*) Titon du Tillet, Honneurs & Monuments, &c. 4. Diſc.

ORIGINE DE LA POËSIE FRANÇAISE.

Diocése du Puy, & Chanoine de la Cathédrale de cette Ville, après avoir appris, dit l'Auteur de sa vie, *à lire & à chanter*, il se mit dans la dévotion, & fit plusieurs Sirventes (l), pour reprendre *la folie de ce monde & les faux Clercs*. Cependant, tout dévot qu'il étoit, il parcourut les Cours *des Rois & des gentils Barons*, menant avec lui son *Jongleur*. Il fut fort honoré de Jacques Roi d'Aragon; ce Prince aimoit la Poësie Provençale; &, ce qui est à remarquer, Alphonse II. & Pierre II. Rois d'Aragon, cultivérent eux-mêmes cette Poësie (m).

Elle fit les délices de Thibaut VI. Roi de Navarre Comte de Champagne & de Brie. Ce Prince surnommé le Grand composa en langue Provençale de jolies chansons, qui lui firent aussi donner le nom de *Faiseur de chansons*; preuve évidente du goût de son siècle pour ce genre de Poësie.

Poëtes Provençaux.

Les Provençaux sont pleins d'esprit; ils ont l'imagination vive, la conception

(l) Satyres Provençales contre les Ecclésiastiques, selon Pasquier dans ses Recherches, &c.

(m) Histoire de Languedoc, tome 3.

prompte, beaucoup de feu, de brillant & de fineſſe, toutes qualités qui caractériſent le genre de Poëſie que nous traitons; il n'eſt donc pas ſurprenant que la Provence ait vû naître quantité de Poëtes. Noſtradamus en a fait une longue énumération : mais parmi les fables & les anachroniſmes de cet Hiſtorien, la vérité ſe préſente rarement; ainſi, loin de choiſir un guide ſi infidéle, je m'arrête à ce qui me paroît le plus certain, ſans ſuivre ſcrupuleuſement l'ordre des tems.

ORIGINE DE LA POISIE FRANÇAISE.

Le prémier qui ſe rencontre eſt Jaufred Rudel : il étoit en vogue en 1161. Sail de Scoba (en 1194.) fut ſingulièrement protégé par Hermengarde, Vicomteſſe de Narbonne. Guilhem de S. Deſdier fit un Traité des Songes, dans lequel il prétendit donner des régles pour n'en avoir que de vrais & d'agréables. Arnaud Daniel compoſa des *Sextinas*, des *Sirventes*, des *Aubades*, des *Martégales*, & un Chant intitulé : *Fantaumaries del Paganiſmé.* Raimond Jourdan ſe fit connoître par ſes *Fantaumaries de las Donas.* Foulques de Marſeille fut d'abord *Jongleur*, puis Moine de Cîteaux, & enfin Evêque de Toulouſe. 1206.

ORIGINE DE LA POESIE FRANÇAISE.

Poëſie des Troubadours.

Origine de la Cour d'amour.

La plûpart des Poëſies des Troubadours conſiſtoient en Sonnets, Paſtorales, Chanſons, Sirventes, & pluſieurs autres petites Piéces, entre leſquelles les Tençons tenoient bien leur coin; c'eſt ainſi qu'on appelloit des queſtions ingénieuſes ſur l'amour, qui donnérent lieu à l'établiſſement d'une Cour qu'on nomma la Cour d'amour. Là des gens d'eſprit terminoient par leurs déciſions les diſputes que les Tençons avoient fait naître; & les Arrêts de ce Tribunal ſuprême étoient irréfragables.

Origine de la Comédie.

Après les Tençons, les Comédies tenoient un haut rang; quelques-uns en fixent l'origine au douzième ſiécle, & en attribuënt l'invention aux Troubadours. Arnaud Daniel, de Taraſcon; Anſelme Faydit, d'Avignon, & Lucas de Grimaud ſe rendirent célébres dans le genre tréatral; mais au lieu de repréſenter une action, ils ſe contentoient d'en faire le récit, & ils donnoient à leurs piéces un air de Dialogue, plutôt que de Comédie; ce n'étoit pas là le ſeul défaut de ces Poëtes. Un bon Comique corrige ſans bleſſer: il ſait donner de l'agrément à la cenſure la plus vive; c'eſt un un grand art que celui de

concilier & de réunir des choſes ſi oppoſées : il eſt plus difficile de bien peindre que de médire ; & nos Trouveres prirent le dernier parti, plus aſſorti à leur génie. Grimaud déchira dans ſes vers le Pape Boniface VIII. & d'un autre côté, Baptiſte de Paraſols noircit la réputation de Jeanne, Reine de Naples : cependant la Comédie Provençale avec tous les défauts que nous venons de toucher, ſe répandit dans les Provinces voiſines, & l'on met parmi les Troubadours qui ont travaillé pour le Théatre, Hugues Brunet de Rhodez ; Gui d'Uſez ; Giraud de Bournel, Limouſin, & Bertrand de Pezards de Péſenas (n).

ORIGINE DE LA POESIE FRANÇAISE.

Confreres de la Paſſion.

A ces prémiers Comiques on vit ſuccéder vers la fin du treizième ſiécle les Confreres de la Paſſion, gens religieux à l'excès, qui par une dévotion à leur guiſe jouoient les choſes ſaintes : ils avoient pris cette idée des Pélerins, qui chantoient des Cantiques au retour de Jéruſalem, de S. Jacques, de Sainte Reine, du mont S. Michel ; & ils firent place aux Clercs de la Bazoche, & enſuite aux enfans ſans ſouci, dont le

(n) Hiſtoire du Théâtre Français.

ORIGINE DE LA POESIE FRANÇAISE.

chef se nommoit le Prince des Sots. Les principaux Auteurs de ces *Moralités*, furent Jean Michel, d'Angers, prémier Médecin du Roi Charles VIII. qui fit la Comédie de la Passion, & Greban Docteur en Théologie, qui composa le *Triomphant Mystère des Actes des Apôtres.* Leur intention étoit bonne, ils croïoient édifier le peuple; mais le peuple se lassant bientôt de ces représentations sérieuses, il fallut pour lui plaire, mêler aux *Mystères* quelques farces tirées de sujets profanes & souvent burlesques, que l'on nomma les *Jeux des pois pilés.*

La Poësie Provençale eût ses révolutions. Florissante sous les Comtes de Provence, principalement sous Raimond Beranger dernier du nom, & beau-pere de S. Louïs; elle tomba dans le mépris après la mort de Jeanne I. Reine de Sicile.

Décadence de la Poësie Provençale.

La Poësie négligée en Provence, fut introduite en Espagne par le Comte de Barcelone. Et comme le langage Provençal a un certain rapport avec le langage Italien, cette conformité fit trouver grace en Italie à la Poësie Provençale: les Italiens la goûtérent à un tel

point, que le Dante & Pétrarque prirent leurs plus belles piéces des Troubadours.

ORIGINE DE LA POESIE FRANÇAISE.

Les Jongleurs accueillis par les Comtes de Flandres, perdirent leur crédit du tems de Gui ; ils ne purent fixer la fortune, & pour comble de disgrace, leur nom fut donné aux Pantomimes, puis aux Bateleurs (o).

Accroissements de la Poësie Françaïse, & ses premiers Auteurs.

Cependant la Poësie Françaïse sous une meilleure forme prenoit de lents accroissements. Helinand, Moine de l'Abbaïe de Fremond, fit en langue vulgaire un Poëme sur la mort, qu'Antoine Loisel a publié. Pierre de Saint Cloct, & Jean *li Nivelois* inventérent les vers de douze syllabes, & s'en étant servi dans la Vie d'Alexandre, ces vers furent nommés Alexandrins.

Des Savans combattent l'origine que je donne aux vers Alexandrins, suivant l'opinion commune, & ils en établissent une différente. Je souscris sans peine à leur jugement.

Hugues de Bercy, Moine de Clugny,

(o) Les Jongleurs sont nommés *Joculatores* & *Batalores* dans les anciennes Ordonnances. Pasquier, Recherches de la France, liv. 7. chap. 3.

ORIGINE DE LA POESIE FRANÇAISE.

fit une mordante Satyre ſous le nom de *Bible Guïot*. Huïon de Mery, religieux de S. Germain des Prés, donna ſon *tournoïement de l'Ante-Chriſt*. Guillaume de Lorry & Jean de Meurs ſe firent admirer par leurs *moëlleuſes ſentences* & par leurs *belles locutions*. Et dans des tems poſtérieurs, on vit paroître Alain Chartier, Secretaire du Roi; Arnould & Simon Grebans, Mançeaux; George Chaſtelain, François de Villon, Coquillard, Official de Rheims, Meſchinor, Moulinet, Jean le Maire, Clément Marot & Melain de Saint Gelais.

Jacques Pelletier, qui ſuivit de près ces Poëtes, introduiſit dans la Poëſie une manière d'écrire les mots plus conforme à leur prononciation, mais Baïf & quelques-autres ſe partageant en diverſes ortographes, firent abandonner cette nouveauté. Après eux ſe mirent ſur les rangs Ronſard, du Bellay, Pontus de Tiart, Magny, Belleau, Tahureau, les Jamins, le Caron, la Péruſe, Deſportes, Grevin, Garnier & une infinité d'autres Poëtes.

Vers meſurés.

Dans ce tems on commença à ſe perſuader que notre Poëſie étoit ſuſceptible du mêtre des Latins. Jodelle, De-

nisot & Baïf en firent l'essai : mais leurs vers mesurés ne plurent pas (p). D'Aubigné attribue à Mousset cette invention.

ORIGINE DE LA POESIE FRANÇAISE.

De nos jours les Italiens & les Anglois ont mieux réussi à dégager leurs vers de la contrainte & de l'uniformité de la Rime. Et chez nous, M. de la Motte s'est déclaré contre cette consonance affectée, dont M. de Voltaire & M. le Président Bouhier ont pris la défense ; les raisons de M. de la Motte sont fortes & solides ; mais que peuvent des raisons contre la tyrannie de l'usage ?

Je ne sais quel Poëte du quinziéme siécle donna un mauvais exemple, qui ne fut pas contagieux ; les meilleures choses mal assorties font un mêlange vicieux : il sera facile de juger par le début du Poëte si la bigarrure des vers Français & des vers Latins, dont il a cru orner son Poëme (q), est digne de la majesté de l'Epopée (r).

(p) Pasquier, Recherches de la France, liv. 7. chap. 3. 6. 7. 12.

(q) Ce Poëme est intitulé : Prise & destruction de la Ville de Dole par les Français en 1479.

(r) Lettre de M. le Bœuf à M. Fenel dans le Mercure de Juin 1735, tome 1.

ORIGINE DE LA POESIE FRANÇAISE.

Dole, qui franche te disoïe,
Nunc facta es sub tributo;
Ainsi comme l'ancienne Troïe,
Civitas plena populo.

Après avoir suivi la Poësie Françaife depuis sa naissance jusqu'à la fin du seizième siécle, il est bon de s'arrêter à quelques Poëmes, qui avoient été mis à l'écart dans la prémière partie de ces *Essais.*

DIFFERENS POËMES Français.

VAUDEVILLE.

LE Vaudeville est une sorte de chanson qui est dans la bouche du peuple. Un Ecrivain fort versé dans nos antiquités (s), donne une origine très-ancienne au Vaudeville Français, en le mettant dans la bouche des sujets de Charlemagne. Sous le regne de ce Prin-

(s) M. le Bœuf dans sa Dissertation sur l'état des Sciences en France sous Charlemagne.

ORIGINE DE LA POESIE FRANÇAISE.

ce, les Romans prirent naiſſance; c'eſt ainſi qu'on appelloit des chanſons qui furent compoſées alors ſur les batailles & ſur les conquêtes des anciens Rois des Païs-bas.

Le Vaudeville mis en oubli, fut renouvellé long-tems après au terroir de Vire, petite ville en Normandie ſur la Riviére du même nom (t). Il eſt aſſez vraiſemblable qu'on l'appella d'abord Vaudevire, ce qui marquoit nettement ſon origine, & que par corruption on a dit depuis Vaudeville. Quelques Auteurs (v) attribuent ce genre de Poëſie à Olivier Baſſelain. Si ce fait eſt douteux, il eſt du moins certain que dès le regne de Philippe I. (x) & vers la fin du onzième ſiécle: ces Chanſons étoient en réputation. Ives de Chartres (y) les appelle *Rithmicas Cantilenas*, & on en vit un fort grand nombre ſur un jeune homme qu'on appelloit Flore, du nom d'une femme, parce qu'il menoit une vie lâche & efféminée. Ainſi le Vaudeville eut pour objet de cenſurer les vices; ce motif

(t) Coulon, des Rivières de France, tom. 1.
(v) Bourgueville, Antiquités de Caën.
(x) Il commença à régner l'an 1060.
(y) *Epiſt.* 68.

ORIGINE DE LA POESIE FRANÇOISE.

n'est nullement repréhensible : mais on n'en demeura pas là, on s'imagina faussement qu'on ne pouvoit bien peindre de certains vices, à moins qu'on ne désignât les vicieux ; & la licence alla si loins que pour en arrêter le cours, Ives, Evêque de Chartres, reclama l'autorité du Saint Siége par une Lettre que ce Prélat écrivit au Pape Urbain II. (z). Il étoit digne d'un Evêque de s'opposer au progrès d'une Satyre, qui prêtoit trop à la malignité ; mais les efforts de ce grand homme furent probablement inutiles. La dépravation des mœurs, qui augmentoit d'âge en âge, conserva le Vaudeville, & nous l'a même transmis.

Il y en a de fort jolis dans Voiture, & dans les Recueils de Serci.

CHANT ROYAL.

Sous le regne de Charles V. on vit naître en France le Chant Roïal ; il ne fut pourtant en honneur que du tems d'Henri II. & ce fut Marot, qui sous François prémier commença à le mettre en crédit (a). Le Chant Roïal étoit un Poëme de cinq couplet & d'un envoi,

(z) M. l'Abbé Massieu, Histoire de la Poësie Française.

(a) Pasquier, Recherches de la France, liv. 7. chap. 6.

le tout ſur trois, quatre, ou cinq rimes.

ORIGINE DE LA POESIE FRANÇAISE.

BALADE.

La Balade, moins longue que le Chant Roïal, n'avoit que trois couplets & un envoi, qui étoit comme l'abbrégé de la Balade, & qu'on nomma ainſi, parce qu'on l'adreſſoit au Prince des Jeux Floraux, pour ſe le rendre favorable dans la diſtribution des prix (b). On crut donner plus d'agrément à ces ſortes de Poëmes, en répétant un même vers à la fin des couplets & de l'envoi, & ce vers répété toûjours plaiſant & ingénieux, s'appella Refrain.

On ne ſait pas bien les prémiers auteurs de la Balade, quoiqu'on n'ignore pas que ce genre de Poëſie avoit cours ſous Charles V. (c). Froiſſard du moins contribua beaucoup à le mettre en vogue (d); le *Paradis d'Amour*, le *Temple d'Honneur*, la *Fleur de la Marguerite*, & quelques piéces ſemblables de ce Poëte ne ſont pas inconnues aux curieux (e).

(b) Richelet, Dictionnaire Français, lettre C. & lettre E.

(c) Ce Prince monta ſur le thrône en 1364.

(d) C'eſt l'Hiſtorien: il compoſa ſes Poëſies depuis 1362, juſqu'en 1394.

(e) Paſquier, Recherches de la France, liv. 7. chap. 6.

ORIGINE DE LA POESIE FRANÇAISE.

Charles Duc d'Orléans qui vint après Froiſſard, commença à donner une forme plus réguliere à nos vers, au jugement de M. l'Abbé Sallier. Ce Prince fit des Balades ſupérieures à celles de Marot, qui acquirent néanmoins beaucoup de réputation à ce Poëte.

1434. René d'Anjou, Roi des deux Siciles & Comte de Provence, qui vint enſuite, fit pluſieurs Balades (f) : mais comme certains Poëtes ſuivoient leur caprice ; au lieu de ſe conformer à l'uſage, un Prieur de Ste. Geneviève de Paris, crut devoir fixer par des règles invariables la véritable manière de faire des Balades, & il mit au jour un Art Poëtique, qui avoit pour titre : *Art de dictier Ballades & Rondels* (g).

Ces trois petites Piéces que l'on nomme Lay, Virelay, Triolet, ont la même origine que la Balade ; elles parurent dans le même tems.

Le Lay étoit la Poëſie lyrique de nos vieux Poëtes, & rouloit ſur des ſujets tantôt triſtes, tantôt gais, quelquefois moraux ; on en vit de deux ſortes. Le

(f) Hiſtoire du Théâtre Français.

(g) M. l'Abbé Maſſieu, Hiſtoire de la Poëſie Françoiſe.

grand

grand Lay fut composé de vers de différente mesure sur deux rimes ; Alain Chartier en fit dans ce goût, qui lui firent beaucoup d'honneur. Le petit Lay n'a que seize ou vingt vers divisés en quatre couplets, presque toujours sur deux rimes ; Molinet en a fait de cette espèce qui sont assez mauvais.

ORIGINE DE LA POESIE FRANÇAISE.

VIRELAY.

Le Virelay, petit Poëme comique & plaisant, a pour inventeurs les Picards, si l'on en croit Légalier dans sa Poëtique.

TRIOLET.

Le Triolet, petite piéce amoureuse ou satyrique de huit vers de huit syllabes, partagés en trois couplets, est rarement en usage : on fit de jolis Triolets durant la dernière guerre de Paris.

QUINTIL.

Le Quintil Français eut pour inventeur Fontaine, contemporain de Du Bellai, qui vivoit sous Henri II.

QUATRAINS.

Le Quatrain est une Stance de quatre vers. La matière des Quatrains est la morale ; leur caractère est la simplicité & la gravité. Cette espéce de Poësie fut portée à une grande perfection par Pibrac, Président à mortier au Parlement de Paris (h), & Chancelier du

(h) Gui du Faur de Pibrac mourut en 1584.

ORIGINE DE LA POESIE FRANÇAISE.

Duc d'Alençon. Les Quatrains de ce grand Magiſtrat furent d'abord traduits en Grec par Florent Chrétien & par Pierre Du Moulin ; le même Florent & Auguſtin Prévôt les mirent en vers Latins, auſſi-bien que Chriſtophe Loiſel, Martin Opitius, & Nicolas Herbon ; enfin ces Quatrins ſi vantés paſſérent dans la Langue Turque, dans l'Arabe & dans la Perſane (i). Les Français leur firent un auſſi bon accueil que les étrangers ; on les faiſoit apprendre par cœur aux enfans ; & malgré leur vieilleſſe, on les lit encore aujourd'hui avec quelque plaiſir, tandis qu'on néglige les Quatrains de Godeau & de Démarais.

DIZAINS.

Un Lyonnois contemporain de Pibrac, nommé Maurice Seve, eſt le premier qui ait fait des Dizains ſous le regne d'Henri II. c'étoit, dit Paſquier, un Poëte obſcur & ténébreux (k). Mélin de Saint Gélais ne fut pas plus heureux dans ce genre de poëſie : à peine trouve-t-on dans cet Auteur deux ou trois Dizains qui ſoient bons.

(i) Teiſſier, Additions aux Eloges de M. de Thou.

(*k*) Recherches de la France, liv. 7. ch. 6.

L'Epithalame, ou Chant Nuptial est un Poëme dont l'origine est fort ancienne; les Israélites en connurent l'usage dès le tems de David, & les Grecs avant Homere. L'Epithalame passa des Grecs aux Romains, & Catulle le fit paroître dans tout son lustre. Le Marini préfera au naturel des Anciens un air affecté, qui rendit méconnoissable cette sorte de Poësie, dont l'exécution est si difficile, qu'au jugement de M. l'Abbé de Souchay, (Mémoire de l'Académie des belles Lettres, Tome IX.) Nos Epithalames les plus vantés n'ont pas toutes les qualités que ce Poëme exige. ORIGINE DE LA POESIE FRANÇAISE.

La renaissance des Lettres avoit appliqué les esprits à la Poësie; différens Poëmes s'enfantoient: on voyoit s'introduire de nouveaux genres; & depuis le regne de Charles VII. les Epitaphes en vers étoient fort à la mode; celles de Marot furent extrêmement goûtées, ce Poëte excelloit en pensées agréables. Les Epitaphes sont dans ce Poëte de deux genres bien différens. Dans les unes, piéces satyriques ou badines, les personnages sont presque tous imaginaires. Dans les autres le Poëte loue les morts; & celles-ci Marot les renferme dans ce qu'il ap- *EPITAPHES.*

ORIGINE DE LA POESIE FRANÇAISE.

pelle *Cimetiere*. De ce dernier genre sont les Epitaphes de Christophe Longueil, d'André de Voust, de Catherine Budé, de la Reine Claude & de plusieurs autres. Ceux qui dans la suite aimerent le stile naïf, ceux qui voulurent écrire naturellement, ne firent rien de joli que sur ce modéle. Malherbe même, qui visoit toujours au grand, semble s'être formé sur Marot, quand les sujets qu'il avoit à traiter demandoient beaucoup de finesse. L'Epithaphe d'une Dame de la Cour de François premier, & celle d'un Gentilhomme âgé de cent ans, sont également ingénieuses; &, si vous en exceptez quelques mots surannés de la premiere, elle ne vous paroîtra pas déparée par la seconde : vous trouverez dans ces deux piéces un tour aisé, une grande délicatesse.

Ronsard a fait des Epitaphes sur divers sujets : mais ce Poëte, au jugement du Cardinal Du Perron (1) „ n'a pas bien „ réussi aux petits vers, parce que son „ esprit n'étoit porté qu'à représenter des „ guerres, des siéges de ville & des com„ bats. „

(1) *Perroniana.*

Ce Cardinal, grand amateur de la Poësie, ne put se refuser à un Poëme, qui depuis long-tems avoit la vogue: témoin la belle Epitaphe qu'il fit pour Simon Marion, Avocat Général au Parlement de Paris.

ORIGINE DE LA POESIE FRANÇAISE.

Dorat, émule de Ronsard, & qu'on appelloit le Pindare Français, fit des Epitaphes sur le tombeau d'Anne de Montmorenci. Ce Poëte est le premier qui a introduit les Anagrammes en France; c'est le nom propre d'une personne, dont on a si ingénieusement changé de place les lettres, qu'elles font un sens obligeant ou satyrique. Cette nouveauté eut la vogue; plusieurs s'y exercerent: mais de tous les Anagrammatistes, Thomas Billon, Gentilhomme Provençal, est le seul à qui ce jeu d'esprit ait apporté quelque utilité; il avoit une adresse singulière dans ce métier singulier, & cette adresse lui valut une pension de douze cens livres, dont Louis XIII. le gratifia.

ANAGRAMMES.

Charles Utenhove, quoique Flamand de nation, fut le fidéle imitateur de Dorat, & comme Dorat, il fit des Anagrammes & des Epitaphes Latines & Françaises.

ORIGINE DE LA POESIE FRANÇAISE.

ACROSTICHE.

L'Acroſtiche vient naturellement à la ſuite de l'Anagramme : on ſait qu'un Acroſtiche eſt un mot que font toutes enſemble chaque premiere lettre ou chaque autre lettre de chaque vers de quelque petite piéce : on voit dans un Manuſcrit de la Bibliothéque du Chapitre de Sens des rimes curieuſes ſur Agnés, qui fut ſi fameuſe ſous Charles VII. c'eſt un joli Acroſtiche, l'origine en eſt ancienne. Le premier ouvrage de St. Auguſtin contre les Donatiſtes fut un Cantique en rimes Acroſtiches, ſuivant l'ordre de l'Alphabet, & d'un ſtile très-ſimple, parce que ſon Auteur n'avoit en vûe que l'inſtruction du petit peuple. On voit par cet exemple que ſur la fin du quatriéme ſiécle la rime étoit quelquefois ſubſtituée au mêtre dans les vers Latins ; & on en uſoit ainſi pour aider la mémoire, & pour être plus libre à choiſir ſes mots.

¶ Dans le dernier ſiécle on vit d'aſſez bonnes Epitaphes. M. Des-Reaux entre autres, en fit pour deux Académiciens(m), où il exprima d'une manière fort ſpirituelle leurs différents caractères.

¶ *Retract. lib.* 1. *chap.* 20.
(m) MM. d'Ablancourt & Patru.

L'Epitaphe née en France paſſa les monts, & plut infiniment en Italie : quoiqu'elle tombe ſouvent dans le raffinement, lorſqu'elle eſt maniée par les Poëtes Italiens, elle a quelquefois chez eux une beauté non fardée ; c'eſt ce qu'on peut remarquer dans l'Epitaphe que Bellori fit en vers pour le Pouſſin, & que Félibien nous a conſervée dans ſes entretiens ſur les Vies des Peintres.

ORIGINE DE LA POESIE FRANÇAISE.

Remi Belleau (n) égaia ſa veine dans une piéce en vers Macaroniques, qu'il intitula : *Dictamen metrificum de Bello Huguenotico & Ruſtrorum pigliamine, ad Sodales.* C'étoit un Poëme Latin, burleſque, mais ingénieux, mêlé de mots Italiens & Français, auxquels il donna une terminaiſon Latine.

POESIE MACARONIQUE.

On attribue l'invention de la Poëſie Macaronique à Jacques Folengius, qu'on croit auteur de celle qui a été publiée ſous le nom de Merlin Coccaïe. Le ſtile Macaronique eſt propre à repouſſer les Critiques qu'on ne croit pas mériter une réponſe ſérieuſe. François Hottoman s'en ſervit contre deux émules, Antoine Mattarel & Papire Maſſon. Beze en tira les

(n) Il mourut en 1576.

ORIGINE DE LA POESIE FRANÇAISE.

traits qu'il lança contre le Président Lizet; mais comme la Satyre est toujours odieuse, cet écrivain jugea à propos de se cacher sous le nom de Benedictus Passavantius.

BOUTS-RIME'S.

Le Sonnet, qui vaut un long Poëme quand il est régulier, devint un jeu ridicule par l'invention des Bouts-Rimés. Un Poëte fantasque nommé Dulot, au commencement du dernier siécle, s'avisa de donner à remplir des rimes bizarres, qu'il appelloit des *Sonnets en blanc*; c'est assez le sort des nouveautés, que de commencer par plaire: ainsi cette extravagance eut d'abord un grand succès. Quelque tems après, on sembla s'en dégoûter: on sentoit déjà la futilité d'un travail si ingrat, & les Bouts-Rimés alloient être proscrits, lorsqu'un grand
1654. Magistrat les remit en réputation sans y penser, en faisant un Sonnet en Bouts-Rimés sur la mort du Perroquet d'une Dame de qualité. Cet exemple réveilla tout ce qu'il y avoit de gens qui se mêloient de rimer; & cette Poësie auroit peut-être ôté le cours à toutes les autres, si M. Sarrasin ne se fût opposé à ce mauvais goût, & n'eût terrassé Dulot par un

Poëme admirable (o), imitation plaisante du Poëme Epique (p). La raison fut écoutée, & le Sonnet en blanc relégué dans les Provinces où il a bien de la peine à se soutenir.

ORIGINE DE LA POESIE FRANÇAISE.

ENIGMES.

Je ne considére ici l'Enigme que comme un petit Poëme; ainsi on me dispensera de chercher son origine chez les Grecs & chez les Orientaux. Ausone me fournit pour ce genre de Poësie une date plus récente: l'Idille de ce Poëte, intitulée *Gryphus*, est une véritable Enygme, & paroît avoir donné son nom au Logogryphe. Ausone, selon la coûtume de son tems, en proposa l'explication à ses amis dans un repas. L'Enigme a pour but d'exercer les esprits; c'est un tableau où l'on peint ingénieusement une chose, & où l'on fait voir ses causes & ses effets sans la nommer: ce jeu littéraire a toujours plu aux Français; il amusoit les Princes dès le tems de Charlemagne. Cotin a fait un ample Recueil d'Enigmes, mais le plus grand nombre est celui des mauvaises.

(o) Ce Poëme est divisé en quatre Chants, & intitulé: *Dulo vaincu.*

(p) M. Pelisson, Argument de la défaite des Bouts-Rimés, page 133.

ORIGINE DE LA POESIE FRANÇAISE.

Je n'ai point parlé du Poëme burlesque, qui tourne en ridicule les choses les plus magnifiques. Ce genre de Poësie plut en France, au mépris du bon sens, au commencement du dernier siécle, & la raison ne fut vengée que vers l'an 1660. alors ce genre extravagant tomba entiérement; les honnêtes gens n'eurent du goût que pour un Burlesque, qui bien opposé au premier donne de la noblesse aux choses les plus ridicules; ils ne refusérent pas leur estime au *Lutrin* de M. Despreaux, le chef-d'œuvre de cette deuxieme sorte de Burlesque, & sans confondre le naïf avec le bouffon, ils sçurent apprécier les Poësies de Marot & celles de Scarron.



POËME HISTORIQUE.

LE Poëme Héroïque veut que l'action soit grande & noble, une & entière. Mais cette action ne suit pas l'ordre des tems dans le Poëme Epique, & elle le suit exactement dans le Poëme Historique (a). De plus, la Fable Epique (b) est essentiellement une allégorie, d'où résulte une vérité morale (c); telle est l'idée que l'Iliade & l'Enéïde nous donnent de l'Epopée : tels les préceptes d'Aristote & d'Horace sur ce genre de Poësie. Le Poëme Epique exige encore l'intervention des Dieux; il ne se soutient que par la fiction, & à l'aide d'un merveilleux bien ménagé, il surprend l'esprit, & le charme (d).

(a) C'est le sentiment du Tasse, de Castelvetro, de Victorius & du P. Mambrun, Jésuite.

(b) C'est le sujet de ce Poëme.

(c) Selon le P. le Bossu.

(d) T. *Petronii Arbitri Satyricon.*

POEME HISTORIQUE.

Différence du Poëme Epique au Poëme Historique.

C'est ce qui distingue un Poëme véritablement Epique d'une Histoire en vers, & c'est l'ignorance de ces régles, ou le peu de soin qu'on a eu de les réduire en pratique, qui a fait naître le Poëme Historique, lequel a paru d'abord sous le masque séduisant de l'Epopée, puis sous le nom de l'Histoire. Lucain commença à brouiller les idées, il quitta le chemin battu ; & il ne dut qu'au mauvais goût, qui s'étoit déjà introduit, l'accueil favorable que son siécle fit à sa Pharsale.

Auteurs du Poëme Historique.

Dans les siécles suivants, les Poëtes perdirent tout-à-fait de vue les qualités essentielles du Poëme Epique. Oppien mit en vers la Guerre des Parthes & la prise de Ctésiphon, Capitale de leur Empire ; ce Poëte vivoit sous Caracalla, comme il nous l'apprend lui-même (e), & non pas sous Antonin Pie, ainsi que le prétend Eusébe (f). Le lieu de sa naissance est incertain : on croit communément qu'il étoit d'Anazarbe, Ville de Cilicie ; mais on n'a pour garant qu'une petite vie d'Oppien, mise à la tête de

(e) *Venat. lib.* I.
(f) Chron.

ses Œuvres, & cette vie est suspecte aux Savans (g).

POEME HISTORIQUE.

Oppien avoit écrit en Grec; l'Empereur Gordien, le troisiéme de ce nom, qui porta le titre d'Auguste, fit dans sa jeunesse un Poëme Latin distribué en trente Livres, & intitulé *Antoniniade*. C'est la vie d'Antonin Pie, & de Marc Aurele, & le récit bien circonstancié des guerres & des vertus civiles & militaires de ces deux Princes. Capitolin (h) loue la beauté de la versification de Gordien; je ne sais si on jugeroit aujourd'hui aussi avantageusement de ce Poëme, qui n'est pas venu jusqu'à nous.

Les Chrétiens firent de la Poésie un usage plus conforme à la sainteté de leur profession. S. Cyprien, qu'il ne faut pas confondre avec l'Evêque de Cartage, composa un Poëme sur la Résurrection des Morts dans le tems des plus rudes persécutions contre l'Eglise. On remarque dans cette piéce un stile barbare, & peu d'exactitude par rapport à la mesure, & on la trouve à la suite des

(g) Tillem. Histoire des Empereurs, tom. 3. pag. 142.

(h) *In Trib. Gordian.*

POEME HISTORIQUE.

Ouvrages de Tertullien, & dans le neuviéme volume de la grande Collection des Peres Martennes & Durand.

Cette Collection nous présente encore trois Poëmes Historiques sur des sujets fort importants, mais qui sont traités dans le même goût : la vie de Jésus-Christ, celle des Patriarches, & l'Incarnation. Les deux premiers sont de Juvencus, Prêtre Espagnol, qui, du tems du Grand Constantin, & en 329, mit en vers les quatre Evangiles suivant la Concorde & la Genése, qu'il traita sommairement (i). Le Poëme sur la Vie de N. S. a reçu de grands éloges du Concile tenu à Rome sous le Pape Gélase, de S. Jerôme, & du vénérable Béde, qui le cite souvent. Dans cette Histoire l'Auteur suit presque mot à mot le texte sacré, en sacrifiant, dit-il, à la vérité l'agrément du stile. Sedulius tint une conduite toute opposée; il fit son Poëme sur l'incarnation, de différents

(i) C'est le sentiment de Dom Liron, Bénédictin de la Congrégation de Saint Maur, en cela peu d'accord avec les autres Auteurs, qui attribuent le Poëme de la Genese, les uns à Tertullien, les autres à Saint Cyprien, quelques-uns à Salvien.

vers de Virgile, ouvrage d'un Auteur laborieux, mais d'un petit génie.

POEME HISTORIQUE.

L'Empereur Julien ayant défendu aux Chrétiens d'enseigner & d'étudier les Lettres humaines, Apollinaire le Grammairien voulut mettre les fidéles en état de se passer des Auteurs profanes. Dans cette vue, il écrivit en vers héroïques l'Histoire Sainte jusqu'au regne de Saül, en vingt-quatre livres intitulés : des vingt-quatre lettres de l'Alphabet Grec. S'il imita le stile d'Homère, il ne suivit pas la constitution de l'Iliade, ni la simplicité de l'Epopée. Ce Poëme d'Apollinaire devint bientôt inutile; la persécution de Julien dura peu, & on revint à la lecture des bons Ecrivains de l'antiquité.

Le goût du cinquiéme siécle ne fut pas plus épuré que celui du siécle précédent. Quintus Calaber ¶ s'imagina faussement qu'Homère dans son Iliade s'étoit proposé de raconter le siége de Troye, depuis son commencement jusqu'à la prise de cette Ville, sans s'apper-

¶ Rhodoman conjecture que Quintus le Calabrois étoit contemporain de Nonnus, de Musée, & de quelques autres Ecrivains du cinquiéme siécle.

Poeme Histori-que.

cevoir que ce Poëte n'avoit eu d'autre dessein que de chanter la colère d'Achille, & qu'il avoit rendu complette l'action de son Poëme, par le retour de ce Héros dans l'armée des Grecs. Cette méprise grossière fit naître le monstrueux Supplément que Quintus donna à l'Iliade, dans lequel il nous détaille tout ce qui s'est passé devant Troye pendant les derniers tems du siége. L'élocution dans ce Pëome est aussi vicieuse que la constitution; quelque chose de mol, d'énervé & de lâche, beaucoup de verbiage & d'inégalité, forme le style de Quintus, au jugement d'un Savant (k), que la qualité d'Editeur n'aveugle point sur le mérite de son Auteur.

Cet ancien Ecrivain trouva un imitateur parmi les modernes. Quintus avoit allongé l'Iliade par une addition superflue de quatorze Livres; Maffei Végio voulut de son côté prolonger l'Enéïde d'un treiziéme Livre, pour y décrire les Noces d'Enée & de Lavinie, quoique l'action du Poëme de Virgile fût suffisamment terminée par la mort de Turnus.

Ce Poëte, de Lodi en Lombardie,

(k) M. Pauvv.

Chanoine

Chanoine de Saint Pierre de Rome, Bataire du Pape Eugene IV. & Abreviateur, mourut en 1458.

POEME HISTORIQUE.

Ainsi, en dépit des règles, le Poëme historique s'établissoit, rude & barbare dans les siécles d'ignorance, poli & orné dans de meilleurs tems: on voit un exemple de cette dureté de style dans le *Ligurinus* de Gunther, ou Histoire en vers de l'Empereur Frideric Barberousse, & dans le Poëme ténébreux (l) de Rainerius de Grancis, de la Ville de Pise (m), & de l'Ordre des Freres Prêcheurs. M. Muratori nous donne cette Piéce, qui roule sur les Combats donnés en Toscane, dans le tome onzième de son Recueil des Ecrivains d'Italie.

Guillaume le Breton dans sa *Philippide* a quelque élévation, mais il la doit, aussibien que Gunther, aux phrases toutes empruntées des Anciens. A ces Poëmes informes & presque inintelligibles, faisons succéder le petit Poëme historique que Pierre de Quiqueran de Beaujeu, Evêque de Senés, publia vers le milieu

(l) *Caliginosum*, dit M. Muratori; il est divisé en huit livres.

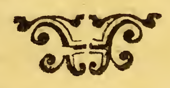
(m) Il vivoit en 1342.

POEME HISTORIQUE.

du ſeizieme ſiécle (n); il regne plus de douceur & d'agrément, & même plus de nobleſſe dans ce Poëme, que dans toutes les Poëſies des ſiécles précédents.

A ces Poëtes Latins j'aurois dû faire ſuccéder un Poëte Français, qui ſe fit un grand nom vers la fin du XV. ſiécle par ſon Poëme hiſtorique intitulé, les Vigiles de la Mort du Roi Charles VII. c'eſt Martial d'Auvergne, que d'autres nomment Martial de Paris. Si ſa verſification eſt peu exacte, ce défaut lui eſt commun avec tous les Poëtes de ſon tems; ſes qualités perſonnelles ſont l'invention & le jugement; ſa narration ſuit l'ordre des faits, & les faits y ſont bien circonſtanciés, & entremêlés de portraits peints d'après nature.

(n) en 1539, ſous ce titre: *De adventu Annibalis in adverſam ripam Arelatenſis Agri.*



MYTHOLOGIE.

LA Poëſie, appliquée dès ſon origine à la Religion, célebra le culte du vrai Dieu chez les Iſraélites, & honora chez les autres Peuples les fauſſes Divinités qu'ils reſpectoient; ainſi les premiers Poëtes Grecs trouvant des opinions établies & vénérées, ils s'y ſoumirent malgré leur abſurdité; & s'accommodant à la foibleſſe des autres hommes, ils leur préſenterent le faux qui leur plaiſoit, pour leur faire recevoir les utiles leçons de Morale & de Politique, qu'ils cachoient ſous les fictions aſſorties à leurs préjugés.

Premier âge de la Mythologie.

Mais le vulgaire ſuperſtitieux confondit bientôt le faux & le vrai, il prit à la lettre les fictions les plus monſtrueuſes, parce qu'elles favoriſoient leurs paſſions & leurs vices. En effet, ſi l'agrément de ſtyle eſt ſouvent une conviction pour les ignorants (a), il n'eſt pas ſurprenant que dans ces circonſtances l'enthou-

(a) *Auguſt. lib. 2. de anima & orig. c. 1.*

MYTHOLOGIE.

ſiaſme poëtique ſoutenu des plus grandes beautés de l'art paſsât pour inſpiration, & que les Poëtes fuſſent regardés comme des Prophétes.

Cependant, une Philoſophie, quoique toute humaine, préparoit les Grecs à recevoir une Doctrine plus pure (b); & ceux qui cherchoient ſérieuſement la vérité ſentoient le ridicule des Fables, qui étoient le fondement de la Religion dominante. Platon même, déſeſpérant de ramener les Poëtes, crut devoir décrier la Poéſie, & s'élever contre les Ouvrages d'Homère, la ſource de toutes les Traditions qui avoient cours.

Dans des tems poſtérieurs, les diſciples de ce grand Homme moins éclairés, ou moins ſincères que leur Maître, tinrent une conduite bien opposée à la ſienne. L'Idolatrie, fortement attaquée par les Apologiſtes de la Religion Chrétienne, trouva de zélés défenſeurs dans pluſieurs Philoſophes Platoniciens; ceux-là avoient montré doctement la fauſſeté des Fables; ceux-ci s'efforcerent de les expliquer par des allégories ſur des choſes naturelles. Veſta fut le feu; Neptune,

(b) *Clem. Alex. lib.* I. *Stromat.*

l'eau; Junon, l'air; Cybele, la Terre. Au défaut des objets ſenſibles, ils s'aiderent des choſes intellectuelles. Minerve dans les Poëtes fut le ſymbole de la prudence, Mars celui de la force, Vénus celui de la beauté; ils ne virent plus dans Homère les combats indécents des Dieux: ils virent ſimplement le combat des vertus & des vices dans l'homme.

MYTHOLOGIE.

Second âge de la Mythologie.

Tel fut le premier âge de la Mythologie, qui fut bientôt enſevelie ſous les ruines du culte des fauſſes Divinités. Quand les lettres humaines commencerent à renaître, cet Art parut avec plus de bienſéance, & avec moins de danger: on ſentit la néceſſité de la connoiſſance des Fables pour l'intelligence des Anciens Auteurs; & les Grammairiens tâcherent de les expliquer pour concilier en quelque façon l'ineptie de ces Fables avec la politeſſe des Peuples qui les avoient tranſmiſes à la poſtérité.

Auteurs Mytholiſtes.

Jean Bocace, Florentin, ouvrit la carrière; il étoit contemporain de Pétrarque, & floriſſoit dans le quatorzieme ſiécle. Poëte, Hiſtorien & Philoſophe, il étala une profonde érudition dans la Généalogie des Dieux, ouvrage plein de curieuſes recherches, & dont l'utilité

MYTHOLOGIE.

particuliere eſt de nous faire connoître des Livres que Bocace avoit lus, & qui ne ſe trouvent plus aujourd'hui (c).

Les Italiens, qui avoient les premiers ſaiſi cette étude, s'y diſtinguerent dans les ſiécles ſuivants; mais nul ne ſe fit un plus grand nom en ce genre-là que le célebre Lilio Gregorio Gyraldi, de Ferrare (d): il poſſédoit les Belles Lettres, & connoiſſoit l'antiquité à fond, au jugement de M. de Thou (e). Auſſi eut-il pour maître Guarini & Calcondyle, les plus fameux Grammairiens de ſon tems. Gyraldi donna des preuves de ſon ſavoir dans le Livre qu'il publia ſous le titre de *Syntagma de Diis Gentium*; Livre admirable pour les ſurnoms des Dieux, dont la liſte eſt faite avec beaucoup de ſoin, quoique ſon Auteur ait ſouvent négligé de donner l'explication de ces noms; c'eſt la penſée d'un Savant (f), bon Juge ſur cetre matiere; & c'eſt auſſi avec raiſon que cet illuſtre Académicien ajoute que dans l'Ouvrage de Giraldi, ex-

(c) *Voſſi. de Hiſtor. Latinis, lib. 3. cap.* 1.
(d) Il mourut en 1552.
(e) *Hiſtor. ſui temp.*
(f) M. l'Abbé Bannier, de l'Académie des Inſcriptions & Belles Lettres.

cellent pour ce qu'il contient, on ne rencontre pas tous les ſujets qui ont trait à une Mythologie, & qui doivent y entrer.

MYTHOLOGIE.

Cet habile Critique fait moins de cas de la Mythologie de Cartari, continuée par Du Verdier, production fort mince, aſſez mal digérée, & peu inſtructive.

Noël le Comte [*Natalis Comes*] eſt plus ſavant, mais on l'accuſe d'être trop prévenu pour les ſens allégoriques & moraux des Fables.

Blaiſe de Vigenaire, Auteur exact & judicieux, n'eſt pas exempt de ce reproche; ſon commentaire ſur les Tableaux de Philoſtrate eſt prodigieuſement ſavant, mais trop mêlé de Phyſique & de Morale.

C'eſt ici où finit le ſecond âge de la Mythologie.

Troiſieme âge de la Mythologie.

Le troiſieme âge nous préſente un ſyſtême plus ſuivi, plus vraiſemblable, & dont les fondements ſont plus ſolides.

Il eſt certain que chez les Grecs, les Poëtes furent les premiers Hiſtoriens (g) : ils voilerent les faits hiſtoriques d'une infinité de Fables, ſoit pour donner plus d'agrément à leurs récits, ſoit pour s'en-

(g) *Voſſ. de Hiſtoricis Græcis, lib.* 4. *c.* 1.

MYTHOLOGIE.

velopper d'une myſtérieuſe obſcurité, ſe contentant d'être entendus des gens d'eſprit, & mépriſant le vulgaire; ils ſuivoient en cela l'exemple des Egyptiens & des Orientaux, & ils entroient dans leurs vues. Cependant une longue ſuite de ſiécles augmenta les ténébres: ce n'eſt qu'après pluſieurs efforts auſſi vains qu'infructueux, que la plûpart des Mythologiſtes modernes ſont parvenus à débrouiller un peu ce cahos; & ſans craindre un déſaveu du Public, on peut aſſurer que de tous les Ecrivains qui ont pris cette tache, M. l'Abbé Bannier eſt celui qui a le plus doctement expliqué les Fables relativement à l'Hiſtoire (h).

Il ne faut pas néanmoins diſſimuler que d'autres Savants ont tracé des plans de Mythologie aſſez réguliers; tout le monde connoît le *Ciel des Poëtes*, que M. Pluche a ſi habillement dévoilé: mais le ſyſtême Mythologique de M. Bianchini n'eſt connu que des gens de Lettres. Selon cet Antiquaire, ce n'étoit point du raviſſement d'Hélene qu'il s'agiſſoit entre les Grecs & les Troyens, c'étoit de la

(h) Dans ſa Mythologie imprimée à Paris en 1738.

MYTHOLOGIE.

navigation de la Mer Egée & du Pont-Euxin; & la guerre ne ſe termina point par la priſe de Troye, mais par un Traité de Commerce. Grace à cette ſavante découverte, l'Iliade ſe développe; le reproche fait ſi ſouvent à Homère d'avoir donné aux Dieux les foibleſſes des hommes, ſe trouve détruit par l'allégorie que le Poëte rend conforme au goût Oriental. Son Jupiter eſt le ſucceſſeur de Séſoſtris, au tems de la guerre de Troye, Roi de l'Ethiopie Orientale, ou Arabie; Junon eſt la Syrie, alliée à l'Ethiopie Orientale, avec quelque dépendance; Minerve eſt l'Egypte mere des Arts; Mars n'eſt plus le Dieu de la guerre, c'eſt une ligue de l'Arménie, de la Colchide, de la Trace & de la Theſſalie. Du reſte, le grand Roi n'empêche pas les Princes ſes Vaſſaux de prendre parti pour les Grecs ou pour les Troyens, il les laiſſe ſuivre leurs différentes vues; cette allégorie n'eſt point arbitraire, elle a ſon fondement dans l'Antiquité, ſi nous en croyons M. Bianchini : mais pour n'en être pas bleſſé, il faut bien connoître les Anciens, & s'être familiariſé avec eux (i).

(i) *La Iſtoria Univerſale*, &c.

HISTOIRE DES VOYAGES.

DEux Sciences ont une liaiſon naturelle avec l'Hiſtoire; la Géographie, & la connoiſſance des Mœurs & des Religions: mais les Relations des Voyageurs, quand elles ſont exactes, ſervent de fondement à la Géographie, & nous font un plus grand détail que les Hiſtoires des Uſages & des Coûtumes des peuples.

On n'a rien d'écrit de l'Hiſtoire des Voyages des Orientaux.

Les Orientaux ne nous ont laiſſé aucune inſtruction ſur leurs voyages de long cours; ils étoient cependant grands Navigateurs. David envoyoit ſes Flottes vers les côtes d'Afrique, de Perſe & des Indes; & les Vaiſſeaux de Salomon revenoient d'Ophir chargés d'Or, ſoit qu'on place cette contrée ſi célebre dans l'ancienne Ibérie, ſoit qu'on la mette dans l'Arabie Méridionale (a). Les Phéniciens

(a) Prideaux, Hiſtoire des Juifs, &c. Partie 1. liv. 1.

après avoir rasé toutes les côtes de la Méditerranée, hazarderent la périlleuse navigation de l'Océan Oriental, & établirent des colonies, selon Diodore, dans l'Amérique. Il n'est pas possible que ces peuples, si experts dans l'art de naviger, n'eussent fait de bonnes observations sur les différentes routes qu'il falloit tenir, sur les marées, les dangers, les reconnoissances, sur la maniere d'entrer dans chaque Port, sur le fond qui s'y trouvoit, & sur cent autres choses qu'un Pilote ne doit pas ignorer; & le soin qu'ils prenoient d'instruire la postérité les obligeoit de faire des Relations très-fidelles de leurs voyages. Il est à croire que les Egyptiens, qui avoient appris la Marine des Tyriens leurs voisins, avoient suivi leur exemple; mais tous ces Journaux furent sans doute enveloppés dans la ruine des fameuses Bibliothéques d'Alexandrie & de Pergame.

HISTOIRE DES VOYAGES.

L'injure des tems nous prive aussi d'une partie considérable de ce que les Grecs avoient écrit sur cette matiere: car il n'y avoit point dans toute la Méditerranée de parage qui ne leur fût connu; nous n'avons pas de Relation plus ancienne que celle que Xénophon nous a

Les Grecs.

HISTOIRE DES VOYAGES.

Avant J. C. 401.

laissée sous le titre de *Retraite des dix mille*. Dans cet Ouvrage, où cet Auteur décrit l'expédition de Cyrus* contre son frere Artaxerxes, & la fameuse retraite des dix mille Grecs, qui avoient suivi le jeune Prince, on ne pense pas lire une histoire, mais faire un voyage de plus de sept cens lieuës, où l'on compte tous les gîtes & toutes les Hôtelleries d'une maniere si précise, que la Carte de M. Delisle d'après Xénophon ne fait pas moins d'honneur à l'Historien Grec qu'au Géographe Français (b) : en effet, il n'est point d'Historien qui marque avec une exactitude plus scrupuleuse les distances des lieux, & toutes leurs singularités, & qui jette plus d'agrément dans le récit des petites choses.

Nous pouvons regarder comme une Relation, la Géographie de Strabon, divisée en dix-sept Livres; car il étoit grand voyageur (c), &, ce qui est plus important, il voyageoit en Philosophe; cet Ouvrage est écrit avec beaucoup de soin & de jugement, & l'on reconnoît

* Fils de Darius Nothus, Roi des Perses.

(b) Cette Carte, faite pour le Roi, parut en 1721.

(c) *Strab. lib.* 2.

aujourd'hui la plûpart des lieux dont parle cet Auteur, tant ses descriptions sont exactes; c'est un des plus précieux monuments de l'Antiquité. Strabon, originaire de l'Isle de Créte, naquit à Amasée dans le pont, & vécut sous Tibère (d).

Histoire des Voyages.

Après la Géographie de Strabon, je trouve la Navigation de la Mer Rouge, dont l'Auteur est peu connu. Il est constant qu'il s'appelle Arrien; mais ceux qui prétendent que c'est le même que l'Historien d'Alexandre n'ont peut-être pas d'autres preuves que la conformité du nom; quelques-uns (e) le mettent sous le regne de Trajan: & cette opinion me paroît la plus vraisemblable, ainsi ce sera celui à qui Pline le jeune adresse plusieurs Lettres. Il n'est pas douteux que l'Auteur des Guerres d'Alexandre ne soit le même que celui de qui nous tenons une Description des côtes du Pont-Euxin; celui-ci, postérieur au premier, vivoit sous Adrien & les deux Antonins.

En ce tems-là fleurit Pausanias, qui composa le Voyage Historique de la

(d) *Vossius de Histor. Græcis, lib. 2. c. 6.*

(e) Tillem. Histoire des Empereurs, tom. 2. pag. 292.

Grèce, la ſeizieme année d'Antonin Pie, 153. ou 154. de l'Ere chrétienne; cette Relation comprend en dix livres l'Attique, la Corinthie, l'Argolide, la Laconie, la Meſſénie, l'Elide, l'Achaïe, la Béotie & la Phocide. Et parmi ces Etats, qui étoient les principaux de la Grèce, ſe trouvent confondus quelques-autres moins conſidérables, qui n'occupent Pauſanias qu'en paſſant. Quant aux premiers, l'Hiſtorien en recherche l'origine dans l'Antiquité la plus éloignée, d'où il les conduit d'âge en âge juſqu'à ſon tems : s'il a trop déféré aux traditions des Peuples, & ſi ſur ce point il n'eſt pas exempt de blâme, on ne ſauroit diſconvenir que cet Auteur ne manque ni d'élévation, ni d'éloquence, & qu'il a quelquefois dans ſa narration les mêmes beautés qu'Herodote & Thucidide (f). Au reſte, l'identité de trois Pauſanias imaginée par Voſſius (g) eſt inſoutenable; celui dont nous venons de parler étoit Lydien (h); le ſecond naquit à Céſarée en Cappadoce, & le troiſieme

(f) M. l'Abbé Gedoyn, Préf. ſur la Traduction de Pauſanias.

(g) *Lib. 2. de Hiſtoricis Græcis. cap.* 14.

(h) *Pauſan. Eliac. l.* 1. *cap.* 13.

à Lacédémone, & parcourut toute l'Asie, selon Suidas.

Denys le Géographe, dont nous avons les écrits, parcourut sous Septime Sévère, selon Saumaise (i), en cela peu d'accord avec le Cardinal Noris & le Pere Pagi, qui trompés par Vossius, confondent ce Denys avec un autre de même nom, qui florissoit sous Auguste. Ce Denys, par l'ordre de cet Empereur, alla visiter les pays de l'Orient, & dressa d'amples Mémoires de ce voyage pour l'instruction de Caïus César, qu'Auguste avoit choisi pour pacifier les troubles de l'Arménie.

Voici deux Voyageurs moins connus que les précédents: Pythéas & Euthymènes; l'un & l'autre étoient Gaulois de nation, nés à Marseille, & ils ont écrit en Grec leur Langue maternelle. M. Baillet les place avant la cent-quatorzieme Olympiade : Pythéas eut pour principal objet de savoir la Géographie à fond; & dans la vue d'y faire quelque progrès, il entreprit de longs voyages, & il parcourut toutes les côtes de l'Océan, depuis Cadix jusqu'à l'embouchure du Tanaïs. Pythéas fit la Relation de cette

(i) *In Solynum.*

HISTOIRE DES VOYAGES.

courſe dans un Livre intitulé, le Tour de la Terre; l'ancien Scholiaſte d'Apollonius de Rhodes fait mention de cet Ouvrage, qu'on croit être le même qui eſt nommé : *le Circuit du Monde*, [*Periplus Orbis*] dans l'Abrégé d'Arthémidore d'Ephèſe. Pythéas eſt le premier qui a découvert l'Iſle de *Thule*, aujourd'hui l'Iſlande.

Euthymènes ſeconda Pythéas dans le deſſein de perfectionner la Géographie, & il prit les mêmes voies avec un ſuccès égal; car comme ſon émule avoit découvert les contrées du Nord, Euthymènes reconnut celles du Sud; le mérite attire l'envie : Pythéas avoit eu Polybe pour contradicteur; Euthymènes eut Sénéque pour cenſeur (k).

Les Latins.

Aux Voyageurs Grecs faiſons ſuccéder les Latins, quoique peu connus. C. Balbillus, Préfet d'Egypte du tems de Néron, rédigea par écrit ce qu'il avoit vu de plus remarquable dans cette Province; c'étoit un homme, dit Sénéque (l), conſommé en toute ſorte de littérature; ſon Ouvrage étoit donc fort ſavant : mais ce n'eſt pas la ſeule perte

(k) Hiſtoire littéraire des Gaules, tome 1.
(l) *Lib. 4. Natur. quæſt. cap. 2.*

que

que nous avons faite en ce genre-là.

On trouve ensuite un grand vuide jusqu'à Rutilius, Maître des Offices, & Préfet de Rome, sous l'Empereur Honorius; il étoit Gaulois, & nous a laissé un Itinéraire en vers hexamétres & pentamétres, divisé en deux Livres; c'est la Relation de son voyage maritime, depuis Ostie jusques aux Gaules: mais elle ne nous conduit qu'au Port de la Lune, aujourd'hui Lécrice, à l'entrée de l'Etat de Gènes (m). En 417. ou 420.

Voyageurs modernes.

Sur la fin du neuvieme siécle, Other, Norvégien, & Wostan, Anglais, parcoururent la Mer Baltique, & pénétrerent jusqu'au fond du Nord. Alfred, ou Alured, Roi d'Angleterre, fit la Relation de leurs Voyages, & l'écrivit en Langue Anglo-Saxonne. Le regne de ce Prince, qui commença en 872, fut florissant pour les Lettres, par la protection qu'il donna aux Savants, & par la fondation de l'Université d'Oxford (n).

Voyage du Nord.

Les troubles qui agiterent l'Europe pendant le dixieme & le onzieme siécle, arrêterent le cours des voyages, qui ne

(m) Tillem. Hist. des Empereurs, tom. 5. pag. 658.

(n) *Polyd. Vergil. Hist. Angliæ. lib. 5.*

HISTOIRE DES VOYAGES.

De l'Asie.

furent repris que dans le douzieme: alors l'Asie en fut le principal objet, & les Croisades en firent naître l'occasion; car il étoit important de bien connoître un pays où l'on portoit si souvent la guerre. Ainsi le nombre des Voyageurs multiplioit à l'infini : voici les principaux; Benjamin de Tudele, Jean du Plan-Carpin, N. Asselin, Guillaume de Rubruquis, Marc Paul, Vénitien, Haiton, Arménien, Jean de Mandeville & Ambroise Contarini; comme quelques-unes de leurs Relations sont devenues assez rares, Pierre Bergeron les a toutes recueillies, & publiées à la Haye en 1735.

Aux Indes Orientales. 1493.

La nouvelle route aux Indes Orientales, que les Portugais ouvrirent en doublant le Cap de Bonne-Espérance, leur facilita les navigations de long cours; ils firent de grandes découvertes dans des régions peu connues, & l'illustre Jean de Barros (o) nous en a conservé le détail intéressant dans ses admirables Décades écrites en sa Langue, & traduites en Espagnol par Alfonse Ulloa.

(o) Il mourut en 1577, presque septuagénaire.

Les avantages que les Portugais retiroient de leur Commerce, inviterent les Hollandais à établir leurs Compagnies des Indes, & dès l'année 1595, quatre Vaisseaux équippés par une Société de Marchands, aborderent à l'Isle de Java. Peu de tems après, six Navires d'Amsterdam firent voile vers les Moluques, qui produisent ces épiceries d'un usage si commun, & dont les Hollandais font seuls le Commerce (p).

HISTOIRE DES VOYAGES.

Etablissement de la Compagnie des Indes en Hollande.

Ces habiles Navigateurs avoient déja en trois différentes traites (q) essayé de se frayer un chemin pour aller à la chine, à travers les glaces de l'Océan Septentrional; ils furent à la vérité frustrés de leur attente: mais on leur doit la premiere découverte de la *Nova Zembla*, & de la contrée qui est au 80. degré de latitude. Le Journal de ces Navigations, écrit d'une maniere simple & sans ornement, fut imprimé à Amsterdam en 1598, 1600, & 1601.

A la Chine & au Japon.

Dans le même tems, un motif moins

(p) Le Girofle ne se trouve aujourd'hui que dans l'Isle d'Amboine, & la Muscade dans celle de Banda.

(q) En 1594, 1595 & 1596.

intéressé, & des vues plus pures, faisoient courir les Mers à de zélés Missionnaires, qui annonçoient l'Evangile aux Indiens, aux Japonois, aux Pérouans, & qui nous ont laissé des Relations écrites en forme de Lettres; les premieres ne roulent que sur leurs travaux apostoliques (r); les dernieres offrent de plus une agréable variété de mœurs, de coûtumes, d'histoire naturelle (s).

Ou la curiosité, ou quelqu'autre motif porta des particuliers à faire des voyages; & l'ambition d'être regardés par la postérité comme de grands Voyageurs, les engagea pour la plûpart à donner la Relation de leurs courses.

D'Afrique. Pierre Gilles, d'Albi, pendant plus de quarante ans, alla en diverses contrées de l'Afrique, parcourut l'Asie & la Grèce, selon les ordres de François I. & procura à ce Prince la plus grande partie des Livres Grecs, dont il enrichit sa Bibliothéque. La mort empêcha Gilles de mettre la derniere main à ses Mémoi-

(r) *De Rebus Japonicis, Indicis & peruanis Epistolæ ab anno* 1577.

(s) Lettres curieuses & édifiantes des RR. PP. de la Compagnie de Jesus.

res : Pierre Belon, du Mans, son infidéle Secrétaire, s'en fit honneur, & les publia en son nom (t). HISTOIRE DES VOYAGES.

Jean-Baptiste Ramusio, Vénitien, préféra aux voyages de long cours, qui n'ont pour but qu'une passion insatiable de voir des pays inconnus, le service de sa République, à laquelle il fut fort utile dans plusieurs Ambassades; mais comme il connoissoit les avantages que la Géographie peut retirer des voyages, il compila les Relations les plus exactes des plus célebres Navigateurs, ornées des doctes Préfaces de sa façon, & de quelques Dissertations Philosophiques (v).

Antoine Govea, Religieux de l'Ordre de S. Augustin, & Evêque dans les Indes, écrivit en Langue Portugaise le Journal d'un Voyage d'Alexis de Ménéses, Archevêque de Goa (x).

George Fabrice, de Kemnis en Allemagne, donna un Itinéraire en vers héroïques, & une Description de la Ville de Rome; ce dernier Ouvrage eut en son tems de fameux Panégyristes, entre lesquels on compte Juste-Lipse, Gaspard D'Italie.

(t) *Thuan. Histor. ad annum* 1552.
(v) *Ibid. ad ann.* 1557.
(x) *Ibid. Hist. ann.* 1565.

HISTOIRE DES VOYAGES.

Barthius, & plusieurs autres bons Ecrivains (y).

De France & d'Allemagne.

On doit à la recherche des Médailles la Relation qu'Hubert Golzius fit de son Voyage en France, en Allemagne & en Italie.

D'Amérique.

Il manquoit à Christophe Colomb un Historien de ses découvertes. L'Italie qui avoit donné la naissance à ce grand homme, lui devoit cet Historien, & elle trouva en Gambara un Auteur très-propre à l'acquiter.

A Constantinople.

Les Ambassades de Boësbec à la Porte donnerent lieu à la belle Relation des Voyages de ce Ministre à Constantinople & à Amasée; & une exacte connoissance de la Langue Hébraïque détermina Arrias Montano à traduire l'Itinéraire de Benjamin, Rabin très-célebre.

Autour du monde.

Je termine le dénombrement des Voyageurs du seizieme siécle par Abraham Ortélius, ami de Montano. Le *Théatre de l'Univers*, & le *Trésor Géographique* du premier sont assez connus : mais tout le monde ne sait pas que ce savant homme passa sa vie à voyager, & qu'il grava ses cartes sur les points de longitude &

(y) Teissier, Additions aux Eloges de M. de Thou.

de latitude pris aux différentes régions qu'il avoit parcourues.

HISTOIRE DES VOYAGES.

Quel fruit on a tiré des Voyages des Savants.

Ainsi les Voyages des Savants servoient dès lors à l'avancement des Sciences, & annonçoient déjà l'utilité qu'ils devoient apporter aux beaux Arts, & qu'ils leur apporterent en effet pendant le dix-septiéme siécle. Chardin, Leunclavius, Wansleb, le Comte Marsigli, joignirent la critique à une curiosité fort étendue. M. Marsigli à Constantinople examina le Bosphore de Thrace & ses fameux courants; il observa en Hongrie les ruines du Pont de Trajan, & le cours du Danube; il fit en Provence de curieuses recherches sur l'*Histoire Physique de la Mer* (z), & singuliérement sur les fleurs du Corail, & dans tous les pays où la profession des armes le portoit: il leva des plans, mesura la vîtesse des Riviéres, étudia les fossiles, & se fit un fonds très riche de tout ce qui peut servir à l'Histoire naturelle.

Jacob Spon, & George Wheler, rendirent plus complette la science des Médailles & des Antiques; quelques Voya-

(z) C'est le titre de l'Ouvrage que M. Marsigli a fait sur cette matiere, & qui a été imprimé à Amsterdam en 1715.

HISTOIRE DES VOYAGES.

1700.

geurs enrichirent les Cabinets d'une ample moiſſon de Manuſcrits; d'autres enrichirent la Médecine de la connoiſſance de pluſieurs ſimples, & de leurs différens uſages; & le célebre M. de Tournefort, après avoir reconnu dans la Grèce toutes les Plantes des Anciens, en rapporta près de quatorze cens qui avoient échappé à leurs recherches, & des preuves d'une végétation qu'ils n'avoient jamais ſoupçonnée. On voit avec un plaiſir mêlé d'horreur ce Botaniſte intrépide deſcendre dans la grotte d'Antiparos, & divers marbres former dans cette affreuſe caverne, où la nature cachoit ſon jeu, une nouvelle eſpéce de Jardin.

Voyages de Czar Pierre I.

Mais le principal objet de nos Savants Voyageurs fut la Géographie, & même l'Aſtronomie; un voyage à Copenhague en 1716 procura au Czar Pierre I. une Carte des côtes de Dannemark & de Suéde; mais une Carte ſi exacte, que nulle ſinuoſité, nul banc de ſable n'échappa à l'attention de ce Prince: & quelques années après, la priſe de la Ville de Derbent lui valut une connoiſſance de la Mer Caſpienne, fort différente de celle qu'on en avoit communément; l'Empereur de Ruſſie ſuivoit,

ſans y penſer, les vûes d'un Empereur de Conſtantinople, pour perfectionner la Géographie. Conſtantin Porphyrogénete, dans le dixiéme ſiécle, fit une Deſcription de ſon Empire: cet Ouvrage fut le fruit, ou des Voyages du Prince, ou des Relations qu'il ramaſſa, & en nos jours il a ſervi de canevas à M. Deliſle pour ſa Carte de l'Empire Grec du moyen âge.

Cartes géographiques.

Ceux qui ſavent ce que c'eſt qu'une Carte géographique, & la maniere dont elle ſe fait, n'ignorent pas que pour la dreſſer, un Géographe doit avoir recours aux Meſures Itinéraires, aux diſtances des Lieux, répandues en une infinité de Livres de voyages, & s'il y trouve des contradictions, il eſt obligé de concilier celles qui ne ſont qu'apparentes, & de faire un choix bien raiſonné, quand elles ſont réelles; il eſt vrai que les Obſervations aſtronomiques ſont d'un grand ſecours pour déterminer ſûrement les points principaux d'une Carte: mais on a juſqu'ici très peu d'Obſervations, & l'on n'y défére pas toujours. M. Deliſle pour convaincre les incrédules, ſe ſervit utilement des Portulans & des Journaux de Pilotes; & en produiſant ces ſortes de

témoins, que le gros des Savants ne recuse guéres, il s'autorisa à raccourcir la Méditerranée de trois cens lieues, & l'Asie de cinq cens.

Utilité des Voyages, & observations qu'ils ont procuré sur la figure de la Terre.

Voici quelque chose de plus important, & qui intéresse particuliérement la Navigation : on a donné pendant plusieurs siécles une surface plane à la Terre. Les Voyages faits autour du Monde par François Dracke, Amiral d'Angleterre, par Guillaume Dampier, & par un Capitaine Normand, nommé Gonneville, ne permirent pas de douter que la superficie de la Terre ne fût sphérique; car les Eclipses de Lune qui paroissoient dans des pays, avant qu'on les vît dans d'autres plus Occidentaux, montrerent d'une manière sensible que la Terre est ronde d'Orient en Occident. Et de plus, quand on vit les Etoiles Septentrionales s'abbaisser, & les Australes s'élever, à mesure qu'on alloit vers le Midi; on se convainquit que la Terre est ronde aussi du Midi au Septentrion.

Les découvertes se succédent : une vérité connue & bien approfondie conduit souvent à une autre vérité; on s'apperçut que la pesanteur diminue quand on s'approche de l'Equateur, & qu'elle

augmente quand on s'approche du Pole, & on conclut tout naturellement que la Terre étoit applatie vers les Poles: d'un autre côté, lorsque la mesure du Méridien qui traverse la France fut achevée en 1718, on vit avec étonnement qu'on avoit trouvé les Degrés vers le Nord plus petits que vers le Midi; & de ce fait on tira une conclusion opposée à la prémiére; & on se persuada que la Terre étoit allongée vers les mêmes Poles. Chaque opinion eut ses défenseurs, & l'Académie Royale des Sciences se trouvant partagée, le Roi voulut faire décider la question par des Astronomes, qui allerent en 1736, les uns (a) sous l'Equateur (b), les autres (c) vers le Pole (d).

Il est clair que si la Terre est applatie vers les Poles, un degré du Méridien terrestre doit être plus long vers les Poles que vers l'Equateur. Les Académiciens qui avoient eu pour leur Lot le Septentrion, trouverent que le degré du Méri-

(a) MM. Godin, Boguer & de la Condamine.

(b) A Quilo, Province du Pérou.

(c) MM. de Maupertuis, Clairaut, Camus, le Mosnier le fils, & l'Abbé Hoûtier.

(d) A Torno, Ville de Laponie.

dien ſous le Cercle polaire, eſt plus grand de près de mille Toiſes, qu'il ne devroit être dans la ſuppoſition de l'allongement de la Terre, & ſon applatiſſement fut déterminé. D'un autre côté M. Bouguer & ſes illuſtres Collégues trouvérent par leurs obſervations que le milieu de la Zône Torride eſt plus éloigné du centre de la Terre que les Poles terreſtres de ſept à huit lieues, preuve évidente de l'allongement de ce Sphéroide ſous l'Equateur (e). Du reſte, la connoiſſance de la figure de la Terre n'eſt pas une curioſité ſtérile.

Sur l'Aſtronomie.

Cette connoiſſance eſt liée avec celle de la diſtance des lieux, ſi néceſſaire aux Navigateurs, & avec la fixation du Paralaxe de la Lune, ſi néceſſaire aux Aſtronomes.

Ceux-ci ont tiré des Voyages de grands ſecours pour leur Art. Douze Conſtellations auſtrales, inconnues à l'Antiquité, ont paru aux Navigateurs de la Mer du Sud : on a pris pluſieurs points fixes ſur les Côtes par des Obſervations aſtronomiques, & on a trouvé la latitude & la longitude de pluſieurs lieux. Enfin, M.

(e) Relation de M. Bouguer, année 1744.

de la Loubere rapporta de Siam en 1687, une méthode fort ſinguliére qui s'y pratique, pour calculer les mouvements du Soleil & de la Lune, & qui enrichit la Chronologie de deux Epoques fameuſes dans les Indes, dont l'une eſt civile, & tombe dans l'année 544. avant J. C. & l'autre eſt aſtronomique, & tombe dans l'année 638. après ſa naiſſance.

HISTOIRE DES VOYAGES.

Caractères de quelques Hiſtoriens des Voyages.

Telle eſt l'utilité des Voyages: & cette utilité s'unit ſouvent à l'agrément. L'Abbé de Choiſi a des vivacités réjouiſſantes; il eſt toujours gai & enjoué. Le Pere Tachard n'a pas ces graces légères; mais il offre des beautés plus réelles; il voit en Savant, il écrit en homme d'eſprit. Corneille le Bruyn eſt généralement eſtimé, & conſtamment il mérite de l'être. Comme il étoit bon Deſſinateur & bon Peintre, il a mieux exécuté les Deſſeins qu'il nous a donnés, que s'il les avoit fait exécuter par un autre. Un Lecteur équitable paſſera l'éponge ſur le goût Allemand de cet Ecrivain, qui s'arrête un peu trop à des minuties, & ſur une certaine ſéchereſſe inſéparable des petits détails.

Thevenot, Garde de la Bibliothéque du Roi, donne des preuves d'un goût

& d'un discernement exquis dans le Recueil des Relations de quelques Voyageurs qu'il a mis au jour, & qui mériteroit bien d'être continué. Ce Recueil est plus utile qu'agréable à lire : il sera toujours prisé de ceux qui aiment la sincérité & l'exactitude.

Le Pere du Halde, Jésuite, a mis dans un bel ordre les matériaux que lui ont fourni ses Confreres. Le vaste Empire de la Chine, est par les soins de cet illustre Ecrivain, un pays très connu : & grace au célébre Kamfer, les Isles du Japon fermées aux étrangers pendant plusieurs siécles, font disparoître dans la Géographie un vuide qu'on desespéroit de pouvoir jamais remplir.

Tavernier connoissoit bien la Perse, puisqu'il y avoit fait six voyages : il céde toutefois à Chardin, qui est aujourd'hui un des Voyageurs les plus estimés. Mais Vincent le Blanc & la Boulaïe le Goux, sont des Auteurs bien maigres & bien décharnés ; & qui prend plaisir aux petits contes, quoique déplacés, peut lire Pietro della Vallé, où il trouvera d'ailleurs de fort bonnes choses.

Paul Lucas a ses partisans & ses adversaires : les uns l'accusent d'outrer le mer-

veilleux, & de ne débiter que des Fables: les autres entreprennent de le justifier. Le vrai de la chose est qu'il y a beaucoup de prévention de part & d'autre: mais malgré les préjugés, on ne sauroit nier que Lucas n'ait donné dans ses Voyages des choses singuliéres.

Les Relations de Monconys sont plutôt des Mémoires pour faire quelque chose de bon, que de bonnes Relations: elles sont pleines de fatras, tout y est brut & informe.

Olearius est exact, il sera toujours estimé.

On ne se fie plus à Jean Struys. Les dernieres découvertes font voir qu'il ne connoissoit ni la Mer Caspienne, ni les environs de cette Mer. On peut, au contraire, prendre confiance en M. de la Roque en son voyage de Syrie. Ses recherches sur le Mont-Liban, & sur les antiquités d'Heliopolis, sont curieuses & instructives.

La description d'Athènes & de Lacédémone anciennes & modernes seroit plus utile, si elle étoit moins superficielle; elle plaît au Lecteur, mais ne répond pas à son attente.

Le Pere Labat a mis beaucoup d'agré-

HISTOIRE DES VOYAGES.

ment dans sa Relation des Isles d'Amérique. Ce Livre est fort bien fait : il est écrit avec une grande exactitude.

La partialité rend Misson moins estimable. Cet écrivain n'impose à personne, car il sacrifie sans ménagement la vérité aux intérêts de son parti.

Les Mémoires du Pete le Comte se faisoient lire avec plaisir lorsque l'Empire de la Chine nous étoit peu connu : mais sa longue digression sur Confucius n'a jamais enlevé tous les suffrages. Est-ce une chose fort merveilleuse qu'il y eût anciennement du sens commun à la Chine ?

Dapet & Lionel Wafer sont de fameux Voyageurs : l'un a bien décrit l'Isthme de Darien ; l'autre nous a donné ce que nous avons de meilleur sur l'Afrique.

On prend dans Herera une notion assez exacte des Indes Occidentales ; mais si l'on veut connoître plus à fond le Perou & le Mexique, on peut recourir à l'Histoire de la Conquête de ces deux grandes contrées.

Masée ne présente qu'une charmante Latinité dans son Histoire des Indes.

La Relation du Pere Feuillée, Minime, précieuse

précieuſe aux Aſtronomes, dégoûte le commun des Lecteurs par la dureté de ſon ſtile. HISTOIRE DES VOYAGES.

Gemelli ne donne d'autorité à ſa Relation qu'en citant ſes témoins.

Le Pere Lucas avoit tenté de découvrir un chemin par terre pour aller à la Chine : mais Iſbrants, qui a écrit après ce Jéſuite, en a marqué la véritable route.

La Relation Univerſelle de Jean Botero, le Voyage des Canaries, & les Navigations curieuſes autour du Monde de Jean de Bottencour, promettent beaucoup, & donnent peu. Le Public n'eſt plus la dupe de ces Auteurs ; il ne lit plus leurs Ouvrages.

Le Journal de Woodes Rogers, Armateur Anglais, trop rempli de termes de Marine, & par-là ennuyeux aux Lecteurs qui ne cherchent qu'à s'amuſer, peut être utile aux gens de Mer, principalement pour la Navigation de la Mer du Sud. Le Pere d'Acugna Eſpagnol, & les Peres Grillet & Bechamel, Français, avoient publié avant Rogers, le premier une Relation de la Riviére des Amazones, les autres leur voyage à

la Guiane. On remarque dans les Ouvrages de ces Peres plus d'ordre & de méthode, que dans l'ouvrage d'un Armateur ſans Lettres, bon Pilote, mauvais Ecrivain.

Je ne mets pas au rang des Voyageurs, Sadeur, le Baron de la Hontan, & les autres Ecrivains de ce caractère : leurs prétendus voyages, fruits amers de l'impieté & du libertinage, ſont des Relations faites à plaiſir dans le Cabinet pour débiter des ſyſtêmes contre la Religion.

Entre ces Voyages & ceux de Cyrus & de Sethos ¶, il n'y a de commun que la fiction; mais dans ceux-ci, la fiction eſt ingénieuſe, ſavante, utile aux mœurs, propre à inſtruire un jeune Prince, excellente copie de la Cyropédie de Xénophon, & de l'Odyſſée d'Homère.

On applaudit aux Voyages de Gulliver dès qu'ils virent le jour : les charmes de la nouveauté, & une ſatyre piquante, quoiqu'enveloppée, les firent ſaiſir à l'inſtant. Il y a long-tems que ce petit Livre n'eſt connu que de certaines gens,

¶ De MM. de Ramſay & Terraſſon.

qui y veulent trouver bien des myſtères, & à qui les contes les plus abſurdes ne déplaiſent pas. Quant aux véritables Relations, on peut dire en général que les meilleures nous viennent des Anglois. Car les Hollandois craignant de nuire à leur Commerce, ne veulent pas que l'on profite de leurs voyages, & ils n'en laiſſent tranſpirer que ce que leurs Compagnies jugent à propos.

De toutes les collections de Voyages, il n'en eſt pas de plus parfaite que celle que M. l'Abbé Prevôt vient de traduire de l'Anglois. Cet Ecrivain auſſi poli que judicieux a répondu à l'attente de M. le Chancelier qui l'avoit choiſi pour ce travail; & quelques Ouvrages de goût l'avoient déja diſtingué dans la République des Lettres.

Perſonne ne doute que la lecture des Livres de Voyages ne ſoit fort agréable, & nous avons montré qu'elle étoit très-utile. Mais un cœur Chrétien y trouvera une utilité plus réelle que celle dont nous avons parlé, puiſqu'elle eſt d'un ordre ſupérieur : il adorera avec une crainte reſpectueuſe les jugemens de Dieu, qui laiſſe errer tant de Nations

HISTOIRE DES VOYAGES.

dans leurs voyes : il priera le maître de la moiſſon d'envoyer des ouvriers dans ſa moiſſon, & il remerciera humblement la divine Providence de l'avoir ſéparé de cette maſſe de corruption par une miſéricorde toute gratuite.

Fin du Tome troiſiéme.

Fautes à corriger au Tome troisiéme.

PAge 12. lig. 20. verts le centre. *lisez* : vers le centre.

P. 23. lig. 13. qu'ils appellent module : *lisez* : qu'ils appellent modules.

P. 41. lig. 8. qu'il n'ait connu. *lisez* : qu'ils n'aient connu.

P. 55. lig. 9. pour l'avoir. *lisez* : pour la voir.

P. 69. à la marge. les Persans. *lisez* : les Perses.

P. 89. lig. 18. de Cordone. *lisez* : de Cordoue.

P. 101. lig. 13. de premier livre. *lisez* : du premier livre.

P. 128. lig. 18. de Bourbonnois. *lisez* : du Bourbonnois.

P. 133. lig. 13. Concile de Tulle. *lisez* : Concile de Trulle.

P. 134. lig. 16. dans notre siécle. *lisez* : dans le dernier siécle.

P. 156. lig. 11. de gedre : *lisez* : de cedre.

P. 162. lig. derniere, de Prien. *lisez* : de Priene.

P. 163. lig. derniere, la Mirmillon. *lisez* : le Mirmillon.

P. 164. lig. 20. de la Vigne Medicis. *lisez* : dans la Vigne Medicis.

P. 168. lig. derniere. le R. P. de Monfaulfau. *lisez* : le R. P. de Monfaulcon.

P. 178. lig. 5. à ses figures, suit les différentes teintes. *lisez* : à ses figures, l'autre suit les différentes teintes.

P. 183. lig. 13. & Asclepiodore. *lisez* : & à Asclepiodore.

P. 194. lig. 6. l'Alban. *lisez* : l'Albane.

P. 197. lig. 17. Vandick. *lisez* : Vandeik.

P. 222. lig. 4. *après* : dans sa perfection. *ajoutez* : que les Grecs aient excellé dans cet art, l'agathe de Pyrrhus en est la preuve. L'ouvrier avoit gravé en relief sur cette Pierre Apollon & les Muses, avec une délicatesse & une élegance, qui ont fait passer ce bel ouvrage chez les Anciens pour un chef-d'œuvre en ce genre. M. Mariette pense néanmoins différemment par rapport aux Romains, &c.

P. 228. lig. 4. qu'ils n'aient point pris gré. *lisez* : qu'ils n'aient point pris en gré.

P. 239. lig. 12. un antre. *lisez* un autre.

P. 292. lig. pénultiéme. Velemum. *lisez* : Volemum.

P. 293. lig. 24. le bureau de l'Agriculture. *lisez* : le berceau de l'Agriculture.

P. 295. lig. 13. les mêlanges des curieux de la Nature. *lisez* : les Mémoires des Curieux de la Nature.

P. 309. lig. 10. Cargilius. *lisez*: Gargilius.
P. 317. lig. 5. les Gimmeriens. *lisez*: les Cimmeriens.
P. 325. lig. 20. les Tournois succederent. *lisez*: les Tournois leur succederent.
P. 326. lig. 17. bien étendue. *lisez*: bien entenduë.
P. 343. lig. 4. pour être juge. *lisez*: pour être juges.
P. 343. lig. 7. examinoient les blasons & les vertus. *ajoutez*: c'est-à-dire, blasonnoient les armoiries, & examinoient les vertus.
Ibid. lig. 15. quadrilles. *ajoutez*: (troupes de cavaliers.)
P. 347. lig. 15. la conversion du Pentateuque. *lisez*: la version du Pentateuque.
P. 349. lig. 18. du Poëte. *ajoutez*: & après ces deux Traducteurs, MM. de S. Remy & des Fontaines ont couru la même carriere.
P. 355. lig. 17. si l'on a. *lisez*: si l'on n'a.
P. 361. lig. 20. les Hydrie. *lisez*: les Hydries.
P. 362. lig. 14. contenu. *lisez*: connu.
P. 369. lig. penult. Troubaire. *lisez*: Trouvere.
P. 375. lig. 19. furent nommés Alexandrins. *ajoutez*: c'est le sentiment de

quelques Auteurs : mais d'autres croient avec plus de vraiſemblance, qu'on donna aux vers de 12 ſillabes le nom de vers Alexandrins, parce qu'Alexandre Paris, vieux Poëte François, en étoit l'inventeur. [retranchez les cinq lignes ſuivantes.]

P. 376. lig. 12. Meſchinor. *liſez* Meſchinot.

P. 396. lig. 3. Martennes. *liſez* : Martenne.

P. 399. lig. 1. Bataire. *liſez* : Dataire.

P. 402. lig. 11. Platon même. *Mettez en note au bas de la page* : Platon, ſelon M. Fleuri, ne condamnoit que la Poëſie licencieuſe, propre à gâter les mœurs.

P. 413. lig. 4. parcourut. *liſez* : parut.


BIBLIOTECA PROVINCIAL Y UNIVERSITARIA * SEVILLA *

